Partageons nos imaginaires

M 28

Montpellier capitale européenne de la Culture 2028

Ville candidate

Montpellier capitale européenne de la Culture 2028

Nous tenons à adresser tous nos remerciements aux habitantes et habitants du territoire de M28, aux actrices et acteurs culturels, éducatifs, sociaux, économiques, institutionnels, aux membres du Conseil d'Administration de l'association Montpellier 2028 et à toutes celles et ceux qui ont contribué à nourrir et enrichir ce dossier et notre candidature par leurs précieuses contributions.

En partageant avec nous leurs imaginaires, ils nous permettent de concevoir une candidature en commun.

Responsable éditorial : **Association Montpellier 2028**

Team bidbook : **Grégory Bozonnet, Anaïs Danon, Nicolas Dubourg, Lisa Fraïsse, Nathalie Gandreau, Sophie Léron, Fabrice Manuel, Olivier Nys, Régis Penalva, Stéphanie Portier, Aurélie Pothon, Clément Prunières, Alice Robert, Juliana Stoppa, avec l'aide des équipes des collectivités partenaires**

Conception graphique : **ABM Studio**

Traduction : **acb&co**

Impression : **Maraval**

Photographies : Couverture : **Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue** ; p.4 : **Yohanne Lamoulère / Tendance Floue** ; p.11 : **Iwan Baan** ; p.12 : **Villa Bazille : Christophe Ruiz - Hôtel d'Aurès : photoarchitecture - Villa Salis : Corinne Sospedra** ; p.13 : **Quartier de la Mosson : Denis Bourges / Tendance Floue - Z.A.C. Est : Corinne Sospedra** ; p.14 : **Villa Laurens : Jérôme Bosc - Château de Montferrand : Thomas Robardet-Caffin** ; p.17 : **Flore-Aël Surun / Tendance Floue** ; p.19 : **David Richard / Transit** ; p.22 : **Frédéric Damerdji** ; p.25 : **Pascal Aimar / Tendance Floue** ; p.27 : **Flore-Aël Surun / Tendance Floue** ; p.28 : **Bruno Doan** ; p.30 : **Yohanne Lamoulère / Tendance Floue** ; p.34 : **Denis Bourges / Tendance Floue** ; p.37 : **Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue** ; p.38 : **Christophe Ruiz** ; p.43 : **Cécile Mella** ; p.51 : **Christophe Ruiz** ; p.54 : **Claude Cruells** ; p.58 : **Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue** ; p.61 : **Dominique Grandemange** ; dernière de couverture : **Yohanne Lamoulère / Tendance Floue**

Introduction
p.1

Contribution à la stratégie à long terme
p.5

Contenu culturel et artistique
p.18

Dimension européenne
p.31

Portée
p.38

Gestion
p.44

Capacité de réalisation
p.55

Introduction considérations générales

1 Pourquoi votre ville souhaite-t-elle participer au concours pour le titre de capitale européenne de la culture ?

L'hospitalité a fait de Montpellier ce qu'elle est : une ville puissamment accueillante et inventive. Mais ces dernières années, nous avons pu prendre conscience de la fragilité de nos manières d'être ensemble, de nos modes de vie dans lesquels la convivialité occupe une place si importante. Les défis contemporains sont majeurs : il nous faut imaginer de nouvelles manières d'habiter la ville, de s'y déplacer, d'y travailler, de s'y rencontrer. Dans ce défi, le regard des artistes doit nous aider à nous projeter dans l'avenir, pour faire advenir toutes les potentialités encore inexplorées.

Porter un plaidoyer pour la culture

Nous entendons porter notre candidature comme un plaidoyer pour la culture, et l'affirmation d'un véritable **désir d'Europe.** Au lendemain d'une longue crise sanitaire qui a éprouvé le secteur de la création et du patrimoine, et au moment même où la guerre en Ukraine nous conduit à être solidaires d'un pays en lutte pour ses libertés et son indépendance, nous faisons le choix d'affirmer l'importance et la force de l'Europe, de la culture comme facteur de paix et de dialogue, pour rapprocher les personnes et les territoires.

« Faire l'Europe »...

Nous considérons que « faire l'Europe » se conçoit à hauteur d'homme et de femme. Encore récemment fragilisé par le Brexit, l'imaginaire européen est en berne dans de nombreux pays. Individus et groupes sociaux sont soumis à la tentation du choix identitaire et au repli communautaire.

Nous souhaitons penser l'Europe comme un espace d'échange et de rencontre, au sein duquel s'est historiquement affirmé un certain nombre de valeurs démocratiques ; un espace qui entretient un rapport fécond à la mémoire, au passé et à ses traces, et qu'anime encore un certain idéal de progrès humain et social ; un espace travaillé par le dialogue qu'il entretient avec les autres espaces qui composent notre monde multipolaire.

Le territoire de notre candidature est celui d'un regroupement volontaire de cités qui mêlent espaces urbains et naturels, situé au bord d'une mer commune à tant de peuples et qui a connu tant de civilisations, entre étangs, canaux et premiers escarpements d'un des plus vieux massifs montagneux d'Europe.

...face aux défis contemporains

Ce plaidoyer européen pour la culture s'inscrit dans un contexte de fragilisation de territoires aujourd'hui travaillés par des fractures de nature diverse : **citoyenne** (défi démocratique) **écologique** (défi climatique et biodiversité), **économique et sociale** (accroissement des inégalités).

2 Votre ville a-t-elle pour le projet associé sa zone environnante ? Expliquez ce choix.

Construire ensemble

Montpellier est au cœur d'un territoire longtemps marqué par la concurrence territoriale. Le dialogue institutionnel et territorial nous apparaît comme une condition de réussite du développement futur : partager un langage, une vision, des contraintes réciproques, faire l'expérience de solutions possibles. Nous avons donc fait le choix de porter ensemble une démarche itérative et de créer des terrains d'expérience collective, de bâtir un territoire de candidature plus représentatif du bassin de vie réel des habitants.

Le partenariat avec la ville de Sète et son agglomération est à la genèse de cette coopération. 4 autres intercommunalités limitrophes ont rejoint la dynamique collective : la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, les communautés de communes du Pays de Lunel, du Grand Pic Saint-Loup et

de la Vallée de l'Hérault. Avec la Région Occitanie et le Département de l'Hérault, 10 partenaires territoriaux ont fondé l'association qui porte la candidature. Ce rassemblement inédit est notre premier acquis.

Un territoire au cœur d'enjeux de mutation d'ampleur

Alors que notre région s'apprête à accueillir, dans les deux prochaines décennies, 25 % de la croissance démographique française, et que le pacte vert pour l'Europe (*European Green Deal*) prévoit la fin des émissions nettes des gaz à effet de serre d'ici 2050, nos collectivités se mobilisent pour tenter de (ré)concilier attractivité et impératif écologique (Pacte Vert 2040 de la Région Occitanie, gratuité des transports en commun à Montpellier, développement des itinéraires cyclables entre les intercommunalités, mobilités douces par voie fluviale à Sète…).

Nous pensons fondamental de construire et partager un récit de la mutation écologique qui permette de sortir des logiques de concurrence institutionnelle et des visions court-termistes. C'est la lecture que nous faisons du programme ***New European Bauhaus***.

Notre candidature, portée par un large territoire, se construit au service de cette idée.

142 communes et 850 000 habitants sont représentés dans ce périmètre d'action culturelle commun.

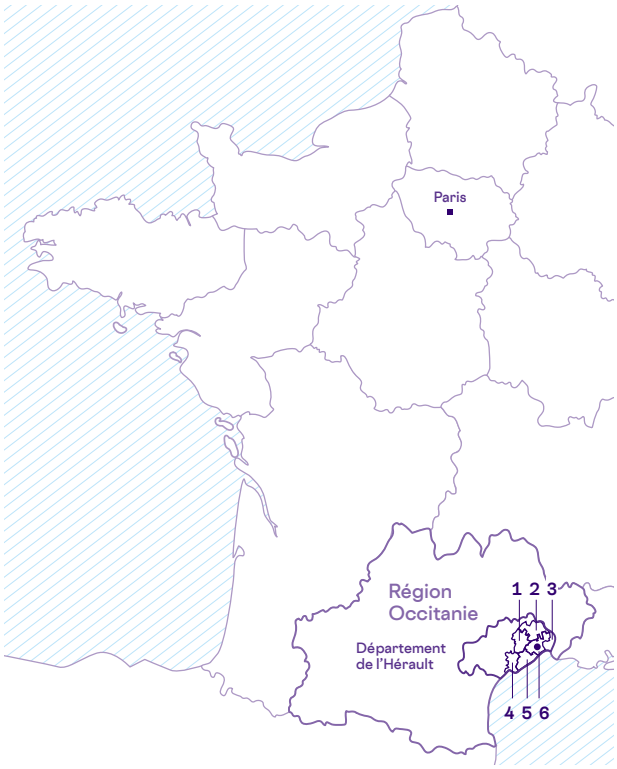

1 Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault
2 Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
3 Communauté de communes du Pays de Lunel
4 Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
5 Communauté d'Agglomération Sète Agglopôle Méditerranée
6 Montpellier Méditerranée Métropole

3
Expliquez brièvement le profil culturel général de votre ville.

Montpellier, un centre cosmopolite d'échanges et de savoirs

Montpellier est une ville « nouvelle », dont le nom apparaît pour la première fois en 985 et qui s'affirme très vite comme un important centre de savoirs et un carrefour commercial en pleine expansion. Elle devient la porte d'entrée des épices en France, une place forte en Europe de l'apothicairerie et de la parfumerie. Placée sous la souveraineté des rois d'Aragon puis de Majorque, Montpellier connaît son âge d'or au XIIIe et XIVe siècle.

C'est également à cette période que naît le Consulat de Montpellier, expérience réussie de gouvernement communal. En 1181, Guilhem VIII promulgue la liberté d'enseigner la médecine, quelles que soient son origine et sa foi, avant que ne soit fondée en 1220 la faculté de médecine, la plus ancienne au monde. Cette vocation universitaire ne s'est jamais démentie : Montpellier accueille aujourd'hui deux universités, de nombreuses écoles supérieures et centres de recherche.

La formidable diversité déployée par cette ville peuplée d'étudiants venus du monde entier, et principalement d'Europe et d'Afrique, fait écho à la tolérance à l'œuvre au Moyen Âge. Chassés d'Espagne par les Almohades, les médecins juifs sont accueillis à Montpellier, au même titre que les médecins arabes. Cette tradition de tolérance et d'hospitalité renaîtra au siècle dernier, avec l'installation de femmes et d'hommes venus d'ailleurs - travailleurs agricoles d'Espagne, d'Italie et d'Afrique du nord, Républicains espagnols, rapatriés d'Algérie, étudiants… jusqu'à l'accueil des Afghans et Ukrainiens fuyant l'oppression qui s'abat sur leur pays.

Un territoire pionnier de la décentralisation culturelle

La singularité de Montpellier résulte aussi d'une politique équipementière ambitieuse engagée dans les années 1980 grâce à la décentralisation, au service **d'un souffle culturel** qui a permis l'implantation de scènes d'envergure nationale (Centre Dramatique National, Centre Chorégraphique National, Fonds Régional d'Art Contemporain, Opéra Orchestre National de Montpellier).

Cette dynamique s'est couplée à la création de **grands rendez-vous** qui ont conquis au fil des ans un rayonnement international (Festival Montpellier Danse, Festival Radio France, la Comédie du Livre, Printemps des Comédiens).

À compter des années 2000, le développement culturel se poursuit avec la création ou l'extension de **nouveaux équipements** dédiés à la lecture publique (un réseau de 14 médiathèques maille le territoire), aux Beaux-Arts, à la photographie internationale, aux arts visuels, au spectacle vivant. Les ouvertures récentes du centre d'art

contemporain MO.CO et de la Cité des Arts (conservatoire à rayonnement régional en danse, musique, théâtre) parachèvent cette démarche.

En parallèle, le territoire connait un dynamisme culturel exceptionnel : sur la seule Métropole de Montpellier, plus de 400 associations artistiques et culturelles font vivre la création et la diffusion culturelle.

La ville de la jeunesse

Riche de 70 000 étudiants (1 habitant sur 5, 10 000 étudiants internationaux présents majoritairement grâce aux programmes Erasmus et Erasmus+), Montpellier est la ville de la jeunesse et de l'innovation. Elle héberge un riche écosystème dédié aux Industries Culturelles et Créatives, de nombreux acteurs de la bande dessinée, des rendez-vous sportifs internationaux (le FISE). Le street-art jalonne le parcours du visiteur à chaque coin de rue et illustre le dialogue permanent entre tradition et modernité.

4 Expliquez le concept du programme qui serait lancé si votre ville était désignée capitale européenne de la culture.

Partageons nos imaginaires

Face à la mutation, penser l'avenir aujourd'hui peut être source d'anxiété si cette pensée ne s'inscrit pas dans **le partage d'imaginaires collectifs désirables**.

Notre candidature affirme la volonté de construire un horizon où réalisations sociale et individuelle ne se mesurent plus à la matérialité des possessions physiques et de l'emprise sur l'autre et le vivant, mais bien à la solidarité, la pratique artistique, la rencontre de l'altérité et un lien renouvelé au vivant.

Elle se donne également pour objet de **questionner les usages de l'art dans les places du commun, comme l'espace public, mais aussi dans les espaces naturels où s'invente un autre rapport au temps, à l'autre et au vivant.**

Pour cela, la candidature de Montpellier 2028 (M28) propose de partager une expérience du faire en constituant **des prototypes partageables à l'échelle européenne et internationale.**

Notre programme repose sur trois piliers.

***RELIER* : Montpellier, l'Europe à hauteur des villes**

Relier les humains : l'enjeu est de rompre avec l'idée d'une *identité européenne* immuable pour rappeler qu'un héritage identitaire est avant tout le résultat d'une dynamique de transformation.

Notre candidature est à voir comme un laboratoire où nous souhaitons étudier, illustrer et partager la notion d'une identité dynamique permettant de « vivre la complexité du monde et agir ». Il s'agit d'identifier les ressorts dont nous disposons pour ***ACTER*** de nouvelles configurations qui « encapacitent » chacun, valorisent l'origine locale des solutions, la puissance d'agir au quotidien. Nous proposons de valoriser une Europe territorialisée, vécue à échelle humaine, horizontale et transnationale, où les individus peuvent œuvrer à l'invention de nouveaux modèles de travail, de coopération, de production et de consommation.

Se relier au vivant : il s'agit de construire de nouveaux récits culturels où les métiers, les connaissances, les pratiques artistiques intègrent le vivant au sens large, et non plus du seul point de vue humain. Une construction possible par une nouvelle alliance des chercheurs, artistes et habitants, que l'on retrouvera dans la conception de tous les programmes artistiques comme dans le processus d'évaluation.

***ACTER* : construire des expérimentations.**

La candidature de Montpellier acte dès sa genèse la coopération entre des collectivités de même échelon. Elle revendique que la culture est un puissant facteur de dépassement des cadres existants, une ressource importante pour expérimenter de nouveaux partenariats dans une dynamique née du terrain. Elle permet de multiplier les coopérations horizontales, entre acteurs institutionnels, culturels, à notre échelle et dans une aire plus vaste incluant de nombreuses villes européennes, méditerranéennes et internationales.

Elle permet d'inciter les acteurs à proposer des projets culturels et des coopérations, pensés en écho aux mutations écologiques. À la clef : l'émergence de projets portés par une société civile encapacitée par la puissance publique, mais préservée dans son autonomie. Ces actes de coopération mis en cohérence, reliés les uns aux autres, ont pour vocation de bâtir un récit collectif.

***CÉLÉBRER* : de l'événementiel à l'événement, inscrire M28 dans le temps long.**

Vivre son territoire, connaître son histoire humaine et naturelle, partager ses enjeux et participer à la définition de son futur passent nécessairement par des moments de cohésion.

Depuis des siècles, les fêtes populaires (Saint-Louis, fêtes votives) ont contribué à forger une culture locale forte et accueillante. Elles sont un moment de cohésion intergénérationnelle où se mêlent tradition et modernité. Il s'agit aujourd'hui de construire avec les habitants de nouveaux temps, de nouveaux lieux de célébration collective en y intégrant les valeurs défendues par M28 : la reconnaissance du vivant, l'interculturalité, la solidarité.

La « célébration » a vocation à constituer en elle-même un événement, un moment qui marque le passage à une nouvelle étape de la vie de notre territoire, qui inaugure une nouvelle typologie événementielle, hospitalière au matrimoine, au vivant, aux migrants.

Contribution à la stratégie à long terme

5

Décrivez la stratégie culturelle en place dans votre ville au moment du dépôt de la candidature, y compris votre programme pour poursuivre les activités culturelles au-delà de l'année pour laquelle le titre est décerné.

Les questionnements qui traversent les politiques publiques en général, et les politiques culturelles en particulier, nous poussent à l'humilité et à nous interroger pour être en mesure de répondre aux nouveaux défis.

L'ouverture et le partage sont essentiels et constituent un premier élément de réponse. **Faire corps, construire ensemble, mutualiser,** autant d'idées qui invitent à envisager la politique culturelle comme un terrain idéal pour repenser la coopération territoriale à toutes les échelles, avec l'objectif d'imaginer pour demain une vie culturelle à la fois forte de l'identité de notre territoire, et nourrie des échanges et des rencontres avec l'autre.

Pour parvenir à cet équilibre, la stratégie culturelle imaginée pour le territoire de Montpellier s'est bâtie autour de six axes prioritaires :

Les axes stratégiques	L'existant	Constats, écueils et enjeux	Projets et objectifs à long terme
Construire aujourd'hui les publics de demain	**Un écosystème dense d'établissements produisant une offre culturelle riche** à destination de l'ensemble des publics. Un **dispositif de soutien à destination de la jeunesse** avec communes et partenaires (DRAC, Rectorat, CAF, Service Départemental Jeunesse…) : la **Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle** (CGEAC). Une **offre inclusive** pour les **publics en situation de handicap** : publication annuelle « handi'culture », offre en LSF, audiodescription. Un espace dédié à l'éveil artistique pour les enfants présentant des troubles de l'apprentissage ou une déficience sensorielle au sein de la nouvelle Cité des arts (Conservatoire).	**Une érosion des publics** dans les lieux traditionnels dédiés aux arts et à la culture due à un non ou faible renouvellement. Des dispositifs qui touchent insuffisamment **les publics qui en ont le plus besoin**. De **nouvelles pratiques** des publics et de **nouveaux lieux de culture** moins bien appréhendés. Une nécessité de repenser l'offre culturelle, et la façon dont elle est valorisée, afin d'**élargir les publics** susceptibles d'en être bénéficiaires.	Vers une transformation du lien aux publics et un renouvellement des dispositifs sur l'**Éducation Artistique et Culturelle** (Forum enseignants, passeport culture…). Priorité donnée aux jeunes publics **à travers une culture à hauteur d'enfants**, en cohérence avec une ville à hauteur d'enfants (création d'un label pour la programmation dédiée au jeune public). Un nouvel équipement : **centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans, « Mille formes »** avec le centre Georges Pompidou. Enrichissement du programme **« Ville amie des aînés »** pour une ville adaptée à tous. Vers **une meilleure lisibilité de l'offre culturelle** : kiosque numérique pour un accès centralisé (information et billetterie) et une circulation des publics. Une attention portée à **l'oralité**, identifiée comme priorité dans la stratégie régionale. Valoriser le **multilinguisme** présent sur le territoire (langues régionales comme **l'occitan** ou **langues nées des mouvements migratoires** qui ont marqué l'histoire de la ville).

Les axes stratégiques	L'existant	Constats, écueils et enjeux	Projets et objectifs à long terme
Transformer la ville par la culture et le patrimoine	Un projet urbain, manifeste des **architectures contemporaines** (Ricardo Bofill, Paul Chemetov, Sou Fujimoto, Edouard Francois, Massimiliano Fuksas, Xavier Gonzales, Zaha Hadid, Farshid Moussavi, Jean Nouvel, Rudy Ricciotti, Carmen Santana, Philippe Starck et tant d'autres...). Un parc d'**œuvres d'art contemporain dans l'espace public** (dès 1986 le M de François Morellet), et **lié au maillage créé par les transports en commun** : la constellation humaine de Chen Zhen, l'hommage à Confucius d'Alain Jacquet, les Allégories d'Allan MacCollum, le Voyage de Sarkis, le *Points of View* de Tony Cragg, autant d'œuvres remarquables qui jalonnent le parcours du tramway. **Une tradition d'accueil de manifestations artistiques dans l'espace public :** Comédie du Livre, Fête de la musique, ZAT – Zones Artistiques Temporaires (festival de création contemporaine et arts de la rue), Festin de rue...	Une très **forte croissance démographique et un risque important d'étalement urbain**. Une période de transformation urbaine forte (importants travaux dans le centre urbain, au Nord renouvellement du quartier de la Mosson, à l'échelle de la Métropole par le prolongement des lignes de transports en commun...). En regard de ces modifications, des évolutions importantes pour les habitants : **modes de vie, usages, nouvelles mobilités, relations au territoire, recueil/conservation/ valorisation des mémoires et récits du territoire.**	La candidature comme grand ensemblier (développement urbain, mobilités, culture) : **une dynamique intersectorielle** à faire perdurer à l'issue de l'année capitale. **La compréhension de la ville comme facteur d'émancipation citoyenne** : ouverture d'un lieu dédié à la fabrication de la ville contemporaine autour de maquettes, d'expositions et d'ateliers citoyens. **Accompagner le développement des mobilités douces par des interventions artistiques** : habillage de la ligne 5 de tramway, stations imaginées par des artistes, programmations itinérantes... Systématiser la place de l'**art dans les grands projets urbains** : la culture comme levier pour **« activer » les chantiers**, créer du lien avec les habitants, imaginer **de futures fonctionnalités** culturelles. Un manifeste qui poursuit son écriture : 13 nouveaux sites pour **13 nouvelles Folies architecturales**, en rupture avec le modèle de l'étalement urbain. **Une ambition nouvelle pour l'urbanisme temporaire :** les **« Permis d'imaginer »** pour expérimenter de nouvelles occupations temporaires sur des sites délaissés.
S'affirmer comme un territoire d'hospitalité	**L'hospitalité, marqueur fort et historique du développement et de l'histoire du territoire** : des vestiges patrimoniaux comme le mikvé médiéval illustrent les multiples migrations qui ont enrichi notre histoire et notre patrimoine. **Une hospitalité tournée vers les artistes de tous les horizons et les différentes expressions artistiques**, que ce soit dans les centres de formation supérieures (École Nationale Supérieure d'Art Dramatique, Master Exerce du Centre Chorégraphique National), sur scènes ou dans l'espace public. Des dispositifs de **résidences artistiques** à toutes les étapes du processus créatif : coproductions (MO.CO, Théâtre Jean Vilar, Domaine d'O, Printemps des comédiens, Agora de la danse...), accompagnement à la création, résidences de recherche ou en soutien à l'émergence (Théâtre la Vignette, Festival Texte en cours, Warm Up, résidences d'été du théâtre La Vista, Studio libre au Centre Dramatique National...), diffusion et exposition (Espace Saint-Ravy : lieu d'exposition pour artistes émergents...).	**Permettre toutes les expressions artistiques**, y compris celles d'artistes qui ne sont pas accueillis et diffusés dans leurs pays. Répondre au besoin des artistes, émergents ou confirmés, de **trouver les conditions d'épanouissement de leurs projets de création.** Consolider **de véritables écosystèmes** dans l'ensemble des filières artistiques, de la formation à la diffusion en passant par la création et la production, tout en favorisant **l'émergence et la structuration de champs boudés par les politiques publiques :** bande dessinée, écriture scénaristique, projets transdisciplinaires... **Insuffisante articulation de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement :** aides à la création des collectivités et de l'État, partage des « outils » de création (lieux et ingénieries) en fonction de l'étape du processus créatif (recherche/écriture/ émergence/production), prise en compte de la diversité de la création (approches sectorielles, pluridisciplinaires).	**Répondre aux besoins des créateurs** et construire **une permanence artistique** équilibrée sur le territoire en identifiant de nouveaux espaces à investir, pour déployer l'accueil de résidences : baux vacants des bailleurs publics, sociaux, baux commerciaux vacants. Une ambitieuse politique de résidences artistiques par la création de nouveaux équipements : **Villa Bazille, domaine du XVIIIe siècle dédié à l'accueil d'artistes et de chercheurs européens autour du champ de la botanique et de la science** (Montpellier) ; **Villa Salis** (Sète), **Hôtel d'Aurès** et **Ancien palais Épiscopal** (Montpellier). Un rayonnement européen : création d'un « **guichet partagé** » entre les institutions culturelles pour favoriser l'émergence de projets européens. **Réhabilitation de l'ancienne Tuilerie de Massane**, située aux portes de Montpellier, plus connue sous le nom littéraire de Deltheillerie : l'ancienne résidence de l'écrivain Joseph Delteil, abandonnée au début des années 1980, fut un haut lieu de culture et de rencontres (Henry Miller, Marc Chagall, Lawrence Durrell, Joséphine Baker, Pierre Soulages, Sonia et Robert Delaunay, Blaise Cendrars, Georges Brassens, Charles Trenet...). Demain, elle deviendra un lieu de création tourné vers l'Europe.

Les axes stratégiques	L'existant	Constats, écueils et enjeux	Projets et objectifs à long terme
Favoriser le rayonnement du territoire en valorisant l'exigence artistique et la capacité d'innovation	**Montpellier festivals**, une saison de festivals partageant un même souci de **l'exigence artistique** pour accueillir les œuvres, les artistes et les publics de tous horizons : Comédie du Livre désormais dédiée aux littératures européennes, Printemps des Comédiens, Montpellier Danse, Festival Radio France, Arabesques, Cinemed… **Des lieux culturels comme autant de fenêtres ouvertes sur le monde :** le Musée Fabre et ses expositions temporaires pour découvrir des œuvres issues des plus grands musées, le MO.CO et la création contemporaine du monde entier, le Pavillon Populaire et la photographie internationale. Un territoire de prédilection pour **le développement des industries culturelles et créatives numériques** (jeux vidéo, audiovisuel, création numérique) : Écoles ESMA, ArtFX, Studios de France Télévisions…	**Réinterroger l'héritage culturel montpelliérain** à l'aune des enjeux contemporains pour **renouer avec notre capacité d'innovation** et positionner **le bassin de vie comme un carrefour culturel.** Encourager la transdisciplinarité et **une approche trans-sectorielle**.	**Fabrique de l'image et France 2030 :** s'affirmer comme **un pôle d'excellence** de la production audiovisuelle. **La Cité créative, un quartier dédié aux nouvelles industries culturelles et créatives numériques**, 30 000 m² d'activités tertiaires et commerciales et 2 500 logements. Consolider des filières artistiques telles que celles des musiques actuelles, du cirque ou des arts de la rue.
Inventer de nouvelles formes de coopérations territoriales	**Des programmations qui rayonnent** bien au-delà de la Métropole : festivals itinérants dans les communes de la Métropole (Cinéma sous les étoiles, La Métropole fait son cirque), la Comédie du livre et sa programmation de rencontres décentralisées dans les librairies du bassin de vie (Sète, Mèze, Lunel, Gignac, Frontignan…). **Des coopérations artistiques avec nos villes jumelles** : Palerme, Heidelberg… Des programmations artistiques à dimension européenne et internationale.	**Une insuffisante coopération entre les territoires** pour assurer la circulation des œuvres, des artistes et des publics. Une insuffisante mobilisation des partenariats européens et internationaux sur les projets.	**Des coopérations renforcées et contractualisées** avec les intercommunalités qui composent le bassin de vie ou l'aire d'attractivité. **Favoriser les échanges culturels et scientifiques entre pays européens** et l'ouverture vers l'ailleurs : coopération renforcée avec l'Afrique impulsée par l'accueil du sommet Afrique-France et du forum « Nouvelles d'Afrique ».
Valoriser la connaissance et les savoirs	**Montpellier, riche d'un patrimoine universitaire ancien** (800 ans de l'université de médecine en 2020) : le plus vieux jardin des plantes de France, un herbier riche de centaines de pièces, un conservatoire d'anatomie spectaculaire. En 2022, le Jardin des plantes figure parmi les projets soutenus par la Mission Patrimoine dans le cadre du loto du patrimoine. Cette tradition d'enseignement s'incarne aujourd'hui par **un soutien fort à la culture scientifique**. **Une préoccupation ancienne pour le développement des connaissances :** le **Musée Fabre** doté d'un patrimoine exceptionnel sur la peinture du XVIe au XIXe siècles, ainsi que d'une collection contemporaine autour de Soulages et du mouvement Supports/Surfaces ; le **musée archéologique Henri Prades** retraçant l'histoire antique depuis les étrusques des lagunes ; les **archives** municipales et métropolitaines. Des temps forts comme l'**Agora des savoirs**, cycle de conférences de vulgarisation scientifique proposées par des universitaires français. Montpellier, première Métropole bénéficiant du **label « Ville et Pays d'art et d'histoire »** pour son engagement en faveur de la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. Le réseau des médiathèques, riche de 14 établissements sur le territoire de la Métropole a fait de la **culture scientifique** l'une de ses priorités et développe désormais une offre de plus en plus riche dans sa programmation à l'année.	**Œuvrer à l'émancipation citoyenne** en proposant aux habitants un accès facilité aux outils de compréhension du monde d'hier et de demain. **Développer une coopération Arts et Sciences** sur les grands enjeux de transformation du territoire (Climat/Biodiversité/Migrations/Démocratie) en s'appuyant sur des coopérations entre acteurs culturels et grands programmes structurants dans le domaine scientifique.	**Montpellier, ville de sciences**. Montpellier, l'Université de Montpellier, l'État et la Région s'engagent dans **deux programmes UNESCO pour protéger et valoriser le patrimoine scientifique et l'histoire du développement des sciences** : « Mémoire du monde » pour les fonds documentaires et « Patrimoine mondial » pour l'histoire ininterrompue du développement des sciences, lisible à travers son patrimoine bâti. Valorisation des projets portés par les Universités (PIA 4 sur recherche et création ; centre UNESCO de l'Eau ICIREWARD). **Un plan ambitieux de restauration du patrimoine** matériel et immatériel relatif à l'histoire scientifique de Montpellier et du patrimoine des communes. **De nouvelles infrastructures au service du développement des connaissances** avec l'extension du Musée Fabre : une nouvelle page de l'histoire du musée et du développement de ses collections autour de nouvelles donations contemporaines. **L'Institut de l'Histoire de la France et de l'Algérie** annoncé par le Président de la République : un lieu d'intérêt national destiné à incarner la mémoire vivante des relations franco-algériennes. Des dispositifs de culture scientifique et technique. **L'Agora des savoirs** est enrichie de **« Faisons Connaissance »**, Festival des idées créé en 2023 qui réunira tous les ans, le temps d'un weekend des scientifiques, journalistes et intervenants de tous les horizons autour des problématiques qui traversent nos sociétés contemporaines. Un **centre de culture scientifique**, déployé d'ici 2028 : un espace de plusieurs centaines de m² dédié à la culture scientifique, technique et industrielle.

Cette stratégie s'inscrit dans une volonté affirmée de travailler sur un bassin de vie élargi, plus en phase avec la réalité des mobilités, des usages et de l'appartenance des habitants. Il s'agit de dessiner un territoire qui fasse sens, à l'identité lisible, autour de Montpellier, Sète, le littoral et l'arrière-pays. Demain, le territoire de **M28** sera un territoire de projets et de coopérations culturelles. **Outre la pérennisation des instances de gouvernance politique créées à l'occasion de cette candidature, l'objectif est de penser les stratégies et les politiques à différentes échelles** et d'intégrer dans le paysage mental des collectivités, des habitants, ou des acteurs culturels, **ce nouvel échelon du bassin de vie**. Montpellier, Sète et les territoires partenaires portent des stratégies convergentes au service d'une ambition partagée.

Cette coopération territoriale s'inscrit par ailleurs dans **une relation renouvelée à la Région et au Département** afin de déployer des stratégies territoriales concertées et plus efficaces.

L'enjeu est aussi de créer une **relation renouvelée avec l'État dans le champ culturel**. Cette relation nouvelle doit permettre de mieux appréhender les nouveaux « entrants », que ce soit par le prisme des nouvelles pratiques artistiques ou par celui des nouvelles attentes des publics, et notamment de la jeunesse.

Une fois l'année capitale passée, les instances politiques de coopération mises en place par la candidature se verront consolidées et inscrites dans la durée par la pérennisation de l'association Montpellier 2028.

6

Décrivez la politique destinée à renforcer la capacité des secteurs culturels et créatifs, y compris via le développement de relations à long terme entre ces secteurs et les secteurs économique et social dans votre ville.

Une politique de développement en faveur des Industries Culturelles et Créatives (ICC)

Montpellier est un territoire riche en **activités liées aux industries culturelles et créatives**, avec un écosystème de professionnels unique, des acteurs de la formation reconnus, un territoire attractif. Toutes les composantes de la filière ICC sont représentées sur le territoire, de l'image animée au sens large (audiovisuel, cinéma, animation, jeu vidéo, 3D, effets spéciaux, réalité virtuelle/augmentée, etc.) jusqu'aux secteurs du son et de la radio.

Cette richesse résulte d'une longue tradition d'accueil des tournages, d'un partenariat inédit avec France Télévisions (production d'une série quotidienne) mais également de l'implantation de toute une industrie autour du jeu vidéo, du son et de l'animation. Déjà riche de deux écoles supérieures internationales (ESMA et Artfx), la Métropole a conforté les filières des ICC en développant la formation (Master Professionnel Cinéma Audiovisuel de l'Université Paul-Valéry, écoles privées), l'implantation d'entreprises au sein d'un quartier créatif, et l'animation d'événements récurrents.

Chiffres clés 2021

4 secteurs principaux : cinéma, son/audio, jeu vidéo, animation/audiovisuel

750 établissements actifs représentatifs de la filière

40 formations

3 associations fédératrices : Occitanie film, Push Start, Coodio

2100 emplois en 2020 avec **36 %** de femmes

+ de 1 000 jours de tournages annuels

1 série quotidienne et **2** séries

6 longs métrages et **12** courts-métrages

Dans le cadre de notre candidature, les **capacités du secteur des ICC** seront confortées par une série d'actions :

Actions de soutien à la création et à la production	Renforcement de l'attractivité du territoire et de la structuration des filières des ICC	Diffusion et patrimoine cinématographique
• Bourse d'aide au développement « Talents en court » (Cinemed) et bourses de résidence aux auteurs (structures professionnelles et/ou associatives). • Dispositifs de tutorat par Occitanie Films. • Dispositif expérimental pour les comédiens « Rencontrer les talents » avec Occitanie Films. • Dispositif d'accompagnement de studios de jeux vidéo Fonds d'aide ICC de 720 000 €/an. • Fonds d'aide au développement et à la production de documentaires, animation, jeu vidéo et expériences immersives.	• Développement du bureau d'accueil des tournages. • Accompagnement à l'implantation des entreprises avec une stratégie immobilière dédiée aux ICC. Structuration de la filière avec l'agence régionale Occitanie Films et les associations professionnelles. • Organisation d'événements dédiés : ICONIC (rendez-vous pour faciliter les rencontres entre les acteurs économiques et culturels des ICC), ou Cœur de ville en lumières (mapping vidéo sur édifices patrimoniaux). • Observatoire ICC : nombre d'emplois, chiffres d'affaires des entreprises, nombre d'étudiants dans les différents cursus, jours de tournage, etc. • Marketing territorial avec visites guidées du territoire sous divers angles, comme « Montpellier, personnage principal d'Un si Grand Soleil ».	• Soutien des festivals avec le festival du cinéma méditerranéen CINEMED mais aussi une vingtaine de festivals et rencontres cinématographiques à l'année (festival du cinéma algérien, cinéma étudiants, d'animation, bollywood, cinéma suisse, afrik'art, du film de voyage, etc.) • Éducation à l'image : coordination départementale du dispositif École et Cinéma, hébergement du Centre de Ressources Éducation à la Culture Numérique (CRECN), soutien aux acteurs qui œuvrent pour l'éducation aux médias.

Avec l'ambition de devenir un territoire d'excellence en matière de production audiovisuelle, et de participer à la stratégie nationale de déploiement d'un parc de studios, nous nous inscrivons à échéance 2030 dans le cadre du programme « La grande fabrique de l'image : studios et formation ». Ainsi, d'ici à 2024 doivent émerger plus de 30 000 m² de studios et de nouveaux espaces de formation sur différentes communes (Vendargues, Saint-Gély-du-Fesc…). Avec ces nouvelles infrastructures, le pôle montpelliérain confortera le réseau Lille/Paris/Montpellier/Marseille et permettra à la France de proposer au niveau international une offre complémentaire pour l'accueil de tournages.

Ce futur pôle vise à renforcer la capacité de l'industrie européenne audiovisuelle à créer des séries de fiction d'avant-garde susceptibles d'attirer un public international, et à entretenir une **communauté de talents européens** capables de travailler par-delà les frontières nationales et linguistiques.

La systématisation d'une démarche intersectorielle

La politique artistique n'est pas appréhendée sous le seul prisme du développement de la création et de la diffusion culturelle.

Elle est d'emblée établie - et de manière intrinsèque - comme une démarche intersectorielle, et se croise donc avec différentes autres politiques :

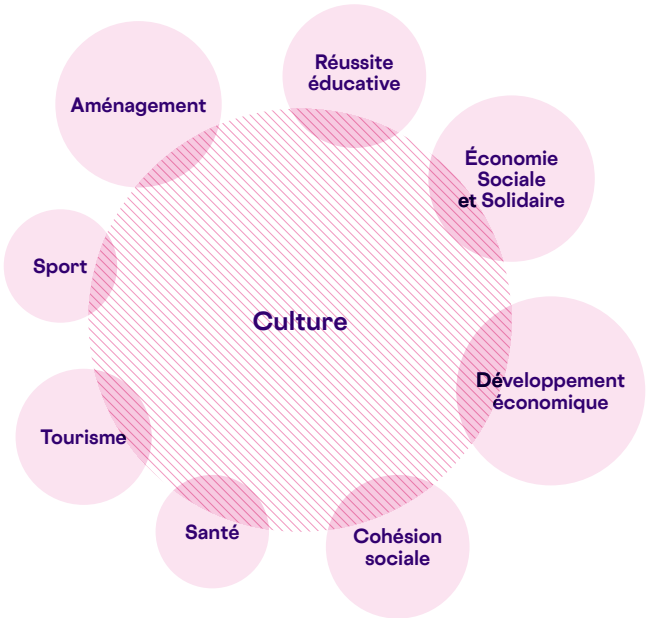

Culture et sport
Seule ville française en dehors de Paris à disposer d'un club évoluant dans l'élite nationale ou européenne dans les principales disciplines collectives (football, handball, rugby, volleyball, waterpolo, basketball…), Montpellier revendique une véritable culture du sport, professionnel ou amateur, en compétition ou en loisir. Labellisée avec Sète et Millau « Terre de jeux » dans le cadre des Jeux olympiques de Paris en 2024, notre territoire vit avec force les valeurs de partage et de solidarité que le sport développe, tout comme le plaisir et l'émotion qu'il peut dégager. Cette dimension fera l'objet d'un déploiement dans le cadre de **M28**, dès 2023.

Culture, art et santé
Avec plus de 800 ans d'histoire de la médecine, Montpellier porte aujourd'hui une filière d'excellence autour de la santé. Elle réunit un CHU puissant, des grandes entreprises, des PME et TPE innovantes, des centres de recherche de haut niveau et le pôle de compétitivité Eurobiomed.

Forte de cet écosystème jusqu'alors peu mobilisé, la candidature doit permettre l'accélération des projets articulant art et santé. Une dynamique qui se nouera notamment autour d'un partenariat spécifique avec l'Université de Montpellier.

L'une des idées fortes de cette démarche consiste à renforcer « l'aller vers » en facilitant l'accessibilité des sciences pour toucher un public jeune par une programmation de petits rendez-vous réguliers et très fréquents, dans des lieux insolites, passants, où les sciences ne sont pas attendues a priori.

Chiffres clés

32 000
étudiants en santé, sciences et technologies

4e
Université de France pour les sciences du vivant et la médecine

6e
CHU de France

+ de 200
entreprises représentant
7 500
emplois

Cette action passe aussi par une forte **articulation entre la démarche de capitale européenne de la culture et celle de MedVallée,** pôle mondial d'excellence en santé globale (agronomie, environnement et santé), porté par la Métropole, et structuré autour des problématiques de la formation, de la recherche et de l'innovation.

7

Quelle est la place de l'action « Capitale européenne de la culture » dans cette stratégie ?

Un accélérateur du changement
L'action de capitale européenne de la culture s'inscrit dans cette stratégie comme **un catalyseur et un accélérateur des changements.** Dès sa genèse, cette démarche a été posée comme une démarche itérative, permettant une structuration du changement par l'écoute, l'observation, le dialogue et l'expérimentation.

Elle doit aboutir à la transformation de l'ambition de l'offre culturelle, par une meilleure alliance entre les capacités de production et de diffusion des institutions culturelles, et les besoins des structures associatives, artistiques, culturelles, sociales et territoriales.

Outre le **développement de coopérations nouvelles,** cette candidature doit permettre d'élargir et de diversifier les bénéficiaires directs de l'activité culturelle du territoire, avec un souci de redéploiement des moyens, de prise en compte des **nouvelles pratiques** et des **nouveaux lieux.** Prendre en compte ces évolutions, de façon inclusive et innovante, est l'une des priorités de la candidature afin de (re)susciter un désir de culture au sein de la population.

Pour cette raison une attention toute particulière est portée aux projets s'inscrivant dans l'espace public.

Cette candidature « du grand dehors » (Les Grandes Balades Artistiques – Les sentiers de l'eau[M] ou Le Tabor Baleine[M]) répond ainsi à la fois aux objectifs et axes stratégiques « construire aujourd'hui les publics de demain » (cf. Académie du futur[M], Itinérances symphoniques gitanes[M], Bicentenaire du Musée Fabre[M]) et « transformer la ville par la culture et le patrimoine » (Villa Bazille/Projet Mosson/Villa Laurens/Parc d'artillerie/Château de Montferrand ; Design for Change[M]).

De la même manière, la notion d'hospitalité est abordée symboliquement (Nos refuges vivants[M]) ou plus concrètement par des projets de résidences et d'échanges (Plans larges : biennales des arts de la scène en Méditerranée[M]).

La programmation de l'année capitale qui sera développée dans le dossier de *Final selection* intégrera plus précisément les actions spécifiques 2028 des grands événements culturels du territoire. À titre d'exemple, la Comédie du livre – 10 jours en mai, festival désormais dédié aux littératures européennes, accueillera durant plusieurs mois, en préambule de l'événement, un ou une romancière européenne pour initier, poursuivre ou finaliser un projet d'écriture de fiction au sein de la résidence de création littéraire Lattara.

Enfin, l'action contribuera à la construction d'**outils pérennes** à l'échelle du territoire, qui participeront naturellement au déploiement de cette stratégie : en matière d'économie circulaire et de réemploi de matériaux, et alors même que le secteur culturel est un grand consommateur de matières premières et ressources, le territoire manque actuellement d'une ressourcerie spécialisée. **M28** en constituera une pour sa programmation, en lien et au service des acteurs culturels du territoire, avec l'appui du réseau Resac, faisant ainsi évoluer les usages vers des pratiques plus responsables et durables.

8

Si votre ville se voit décerner le titre de capitale européenne de la culture, quelle sera, selon vous, l'incidence culturelle, sociale et économique sur la ville, y compris en termes de développement urbain ?

Un nouvel acte de la coopération intercommunale

Nous avons précédemment illustré la nécessité de faire vivre des projets portés par des territoires aux réalités sociales et économiques disparates. L'incidence sociale pourrait, dès lors, se mesurer d'abord à l'aune du **rapprochement engagé entre centre et périphérie.**

Le simple fait de penser à les articuler dans le cadre d'un projet commun ouvre des perspectives nouvelles en termes de communication, de manière de s'adresser aux publics, d'envisager les mobilités et les parcours, de faire territoire commun.

Surtout, la construction de la candidature a montré combien nos fils rouges, autour des questions d'hospitalité et de transformation urbaine par la culture, sont partagés. C'est la raison pour laquelle **M28** se déploiera sur différents sites du territoire labellisés **« Espaces Europa 2028 »,** emblématiques de projets au cœur de nos problématiques :

Hospitalité

La Villa Bazille
(Montpellier)

Ancienne demeure d'été de la famille du peintre Frédéric Bazille bordée d'un parc de 12 hectares, le domaine de Méric, demain Villa Bazille, fut aussi au XIXe siècle le terrain de jeu de Gaston Bazille, viticulteur curieux et passionné de botanique.
Grâce à son intervention, le site abrite aujourd'hui de nombreuses essences rares. Restauré pour l'année capitale, le domaine retrouvera son allure hospitalière en s'ouvrant aux artistes et chercheurs européens désireux de développer des travaux autour des thématiques scientifiques, ouvrant ainsi des passerelles entre arts et sciences. À nouveau ouvert aux habitants du territoire, et aux amoureux du Patrimoine, le site accueillera également un parcours muséographique retraçant l'histoire de la famille Bazille et le lien étroit qui l'unit à la question botanique, chère à Montpellier ville de sciences.

L'hôtel d'Aurès et l'Ancien Palais Épiscopal
(Montpellier)

Hôtel particulier du XVIIIe siècle pour l'un, palais néoclassique du début du XXe siècle pour l'autre, l'hôtel d'Aurès et l'ancien palais Épiscopal accueillaient le conservatoire de musique, théâtre et danse. Perpétuant cette vocation culturelle, ils accueilleront prochainement une partie des services du pôle Culture et Patrimoine de la Métropole de Montpellier, le siège de l'association Montpellier 2028, des espaces dédiés à la résidence et à la création artistique. Lieux hybrides, alliant ingénierie culturelle et effervescence créative au sein de bâtiments uniques, ces deux projets visent à repenser le rôle de la collectivité et son lien au quotidien avec les créateurs et équipes artistiques.

La Villa Salis
(Sète)

Un grand lieu de résidences artistiques sur le Mont Saint-Clair.

Un équipement, en face de l'école des Beaux-Arts de Sète, unique en Région Occitanie, capable d'accueillir à l'année des artistes pour favoriser leur travail de création et de production artistique. D'une capacité de 25 couchages, doté d'espaces de travail, d'un restaurant, de différents lieux de réunion et de convivialité, d'espaces extérieurs naturels propices à la réflexion et à la contemplation de la mer et des étangs, ce nouveau lieu fonctionnera en interaction avec des projets internationaux (programme POCTEFA avec Palma de Majorque, Girone, Perpignan) et nationaux (bourses photographiques, aide à la création dans le spectacle vivant, etc...) mais aussi avec les structures de Sète, Montpellier, Pézenas ou Agde (Maison de la Chanson Française, Mécènes du Sud pour la création contemporaine, etc.)

Transformation urbaine par la culture

L'incidence du titre de capitale européenne sera particulièrement prégnante sur certains sites du territoire en fort renouvellement urbain :

Le quartier de la Mosson
(Montpellier)

Peuplé de 20 000 habitants, le quartier Mosson se situe au Nord de Montpellier. Construit dans les années 1960, à une époque de développement urbain autour de grands ensembles destinés à accueillir le retour des expatriés et à répondre à l'expansion démographique des Trente Glorieuses, il est aujourd'hui quartier prioritaire de la ville (QPV) et fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine avec un programme de démolitions, reconstructions et transformations.

L'ambition est, à cet endroit, de rééquilibrer la ville, socialement et économiquement, et d'accélérer les dynamiques de transformation urbaine et sociale du quartier.

La culture est dès lors imaginée comme un des axes structurants du projet du quartier de la Mosson, et le déploiement de M28 comme le levier de cette ambition.

Trois grands axes d'interventions sont identifiés :
- Capitaliser sur des opérateurs artistiques et culturels implantés sur le quartier pour construire une programmation nouvelle ;
- Accompagner la transformation urbaine et préfigurer les nouvelles fonctionnalités du quartier par les arts et la culture : assurer dès à présent une implantation et une permanence artistique ;
- Implanter de nouvelles infrastructures et fonctions culturelles dans le quartier et assurer une circulation des publics à l'échelle de la Métropole.

La Zone d'Activités Concertées de la partie Est de la Ville
(Sète)

Une priorité culturelle pour la construction de salles de spectacles, de lieux d'exposition, d'ateliers d'artistes et de surfaces dédiées aux ICC.

Dans un ancien chai viticole préservé comme un bâtiment industriel majeur du patrimoine du XXe siècle, la ville de Sète engagera l'agrandissement et l'installation du Musée International des Arts Modestes présidé par l'artiste sétois internationalement reconnu, Hervé Di Rosa.

Dans le même bâtiment, deux salles de concerts de musiques actuelles (400 places et 1 200 places) et des espaces de *coworking* culturel seront construits, ainsi qu'un bar et un restaurant pour favoriser la mixité des publics et la vie du quartier.

Ce quartier sera aussi marqué par la présence d'ateliers d'artistes (André Cervera, Celeste Boursier Mougeot, Robert Combas, François Boisrond, Jean Denant…) et accueillera des espaces de travail pour les entreprises du secteur des ICC (livre, cinéma, audiovisuel, numérique…) et des lieux d'expositions.

Ce nouveau quartier, entièrement finalisé en 2040, s'intègrera au sein d'un ensemble urbain comprenant la place Victor Hugo avec des œuvres de Jean-Michel Othoniel, le Théâtre Molière qui abrite la Scène Nationale, le quartier de la pointe courte cher à Agnès Varda et le chantier naval de restauration des vieux gréements.

Une œuvre totem, ISIS, réalisée par Robert Combas, sera installée à l'entrée du quartier pour illustrer la vocation culturelle de cette zone. Sa hauteur et sa beauté deviendront un emblème artistique de la candidature.

Les Zones de Liberté Artistique (Z.L.A.)
(Sète)

Dans des espaces urbains actuellement vierges, des friches, les artistes, les architectes, les designers et les organisateurs d'événementiels culturels auront toute latitude pour faire des propositions audacieuses et innovantes repensant le lien entre actes artistiques et habitants en tenant compte des considérations d'humanité de proximité et d'écologies des relations.

Deux zones sont identifiées :
- Le site de l'ancien conservatoire en centre-ville ;
- L'ancien site des usines Lafarge, site industriel de 5000 m² en requalification (usages à définir).

L'abbaye d'Aniane
(Vallée de l'Hérault)

Récit d'une abbaye fondée par un personnage qui vécut aux côtés de Charlemagne au VIIIe siècle, d'un monastère qui incarne la puissance de la chrétienté et la force de la règle de Saint Benoît. Épicentre d'un rayonnement international, la grandeur de ce centre spirituel, économique et politique est légendaire. Pourtant, les vicissitudes frappent : destruction durant les guerres de religions puis saisies révolutionnaires. Et la roue de la fortune tourne, transformant les lieux en usine de fabrication textile puis en prison, successivement pour hommes et pour enfants.

Aujourd'hui, la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault fait le choix résolu de contribuer à la transmission de cet héritage et construit les conditions d'une renaissance. Elle lance trois chantiers, qui de 2023 à 2028, vont transformer le monument.

La restauration de l'ancienne chapelle et la création d'un centre culturel vont inviter artistes et visiteurs à un dialogue avec le temps. La réouverture du cloître va permettre une plongée dans l'histoire du site, celle du village et au-delà de la vallée de l'Hérault. Bâtiments, stratigraphies archéologiques et collections de l'archéothèque témoigneront. Enfin, l'installation d'un village des métiers d'art dans les anciens ateliers entrera en résonnance avec les fonctions de production et de formation qui font partie de l'identité du monument.

La Villa Laurens
(Agde)

Les histoires conjuguées de l'édifice et de son créateur, Emmanuel Laurens, témoignent de l'extraordinaire vitalité des mouvements artistiques et des innovations techniques qui se sont déployés à l'aube du XXe siècle. Ce lieu interroge en creux notre monde contemporain, la place de l'Art et de la Nature, de la curiosité culturelle et scientifique, dans une société bouleversée par l'idéologie de progrès.

Équipement patrimonial à vocation culturelle et touristique, la Villa Laurens sera bientôt ouverte à une diversité de publics en favorisant l'accessibilité, la transmission et les actions de cohésion territoriale.

L'année 2023 sera intégralement consacrée à la mise en service de l'équipement. La politique des offres publiques déployées à compter des saisons 2024/2025 s'organisera autour de deux axes structurants : le premier consacré à la programmation d'expositions d'art contemporain et le second à des actions de développement territorial à vocation éducative. Le déploiement d'actions de développement territorial à destination des publics scolaires sera plus particulièrement orienté vers les filières techniques et professionnelles.

Dans une perspective de capitalisation des moyens mis en œuvre à la faveur de la restauration du monument, l'occasion est donnée de mobiliser un réseau de professionnels du patrimoine bâti, d'experts de la restauration et d'artisans d'art, afin de proposer une plateforme d'échange et un lieu de rencontre propice au développement des filières en lien avec les Métiers d'Arts.

Le Château de Montferrand
(Pic Saint-Loup)

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup est porteuse du projet de conservation et de valorisation du château de Montferrand. Ce monument en ruine, sur la crête du Pic Saint-Loup, surplombe le territoire comme un phare, un point de repère dans le paysage et dans le temps. Repenser Montferrand dans le cadre de M28, c'est ainsi valoriser une part importante de l'identité locale.

Montferrand est un ouvrage architectural médiéval bâti sur un site naturel d'exception aux portes de la Méditerranée et des Cévennes. La forteresse semble émerger des falaises à tel point que l'on ne saurait, par moment, distinguer l'architecture de ce qui est le résultat de la nature. Ces grands pans de murs menacent chaque jour de tomber et d'emporter avec eux l'empreinte du comté de Melgueil en même temps qu'une part importante de l'identité locale. La conservation et la valorisation du château sont à la fois un projet scientifique, culturel et social pour tous ceux qui passent ou vivent à l'Est du Département de l'Hérault.

L'enjeu est de faire de la forteresse un lieu de rencontre autour du patrimoine, du paysage viticole et de la pleine nature au cœur du massif du pic Saint-Loup. Le projet ambitieux de conservation de cet ensemble architectural s'inscrit sur une durée d'une décennie, il commencera par la restauration du chemin historique sur le GR60 suivi d'une première mise en sécurité du site pour pouvoir accueillir du public. Un chantier patrimonial de conservation participatif débutera ensuite. Des interventions architecturales et paysagères contemporaines permettront la conservation et la valorisation du site.

Le parc d'artillerie
(Lunel)

La Communauté de communes du Pays de Lunel et la ville de Lunel s'associent afin de travailler sur la valorisation du parc d'artillerie situé sur le territoire de la ville et actuellement propriété du Ministère de la Défense.

Ce site, inoccupé depuis plusieurs années, présente un potentiel particulièrement intéressant en termes de bâti et de surface exploitable (environ 4 hectares). La dynamique de M28 permettra sa transformation en tiers-lieu à vocation culturelle, destiné à accueillir expositions, spectacles, concerts, résidences artistiques, conférences et autres événements artistiques.

Ce projet permettra à la Communauté de communes du Pays de Lunel et la ville de Lunel de se doter d'un équipement culturel innovant, ouvert à tous les publics, et capable d'insuffler une nouvelle dynamique autour de la culture.

Ces projets illustrent le lien étroit qui unit culture et développement urbain et, par conséquent, son importance pour promouvoir une approche du développement urbain durable, pour encourager des politiques intégrées et participer à la mutation écologique de notre économie.

Un changement de paradigme et son incidence culturelle : remettre la culture au cœur des politiques publiques pour mieux les transformer

Le titre de capitale européenne de la culture aura pour incidence de permettre, d'accompagner et d'accélérer la modification de la matrice des politiques publiques du territoire. Il s'agit moins pour le territoire d'œuvrer à la modification de son image urbaine ou de développer son tourisme culturel, que de **démontrer par l'expérience sensible, par l'approche artistique, culturelle et patrimoniale, que le changement politique/public est possible et souhaitable.**

Ce changement de paradigme pourra s'inscrire au cœur d'un dialogue avec les autres villes européennes et leurs forces vives, en portant des projets partagés et par le biais notamment de la création d'une **plateforme de documentation de la démarche** et d'échanges de bonnes pratiques.

Il s'agit de s'affirmer non seulement comme un centre culturel majeur mais également comme un **territoire des possibles** où la mise en question critique est autorisée, un laboratoire d'expérimentations et de prototypages de politiques et de projets, pour aboutir à la dissémination des innovations.

9

Décrivez brièvement votre plan de suivi et d'évaluation.

Un plan de suivi et d'évaluation construit avec les universités

Une capitale européenne de la culture est un objet de recherche qui doit être appréhendé dans une perspective comparative (construction et collecte d'indicateurs similaires à d'autres projets équivalents) et évolutive (questionner le programme lui-même en y intégrant de nouvelles questions, méthodes).

Le volet comparatif

Ce volet permet notamment de mesurer les impacts de la candidature pour pouvoir les comparer aux candidatures d'autres capitales européennes de la culture.

Les **indicateurs comparatifs** se déclinent de la façon suivante :

Écologiques	Sociaux	Économiques	Culturels	Politiques
Impact carbone, mobilité des publics et production des manifestations	Fréquentations culturelles	Emploi	Développement des partenariats internationaux	Transparence des processus
Artificialisation des sols	Inclusivité sociale et culturelle	Retombées financières	Développement des pratiques amateurs	Appropriation par les habitants
Déchets	Accessibilité	Tourisme	Développement des programmes Arts/sciences	Développement des projets de coopération
Investissements neutralité	Égalité F/H Diversités	Mobilisation des crédits européens		
	Jeunesse Transgénérationnel			

La solidité de ce volet repose sur des comparaisons dans le temps et avec d'autres capitales européennes.

Pour cela, les universités montpelliéraines associées et leurs laboratoires animeront des réseaux scientifiques (colloques, journées d'études) pour consolider des coopérations scientifiques avec des universités européennes ayant participé à ces évaluations.

Dès 2023, une **conférence de méthode** permettant notamment de valider un principe de « recherche-création » sera organisée par l'association Montpellier 2028 en lien avec les universités de Montpellier.

En 2024, sera créé un **« ECOC lab »** réunissant des laboratoires partenaires pour piloter le processus d'évaluation de façon transparente et indépendante.

Ce groupe de recherche produira des rapports intermédiaires dès 2025 et organisera une **Conférence Européenne de bilan en 2029.**

Le volet évolutif

Le programme des capitales européennes de la culture questionne non seulement la politique culturelle de l'Union Européenne mais également les politiques culturelles nationales.

Notre candidature a fait le choix de mesurer son impact sur le changement d'approche dans les politiques publiques, en particulier dans les domaines de la mutation écologique (mobilités, coopérations territoriales, innovations, éducation, etc.)

Deux principales questions se posent à travers notre candidature :

- **Interroger les imaginaires,** questionner la bascule théorique que produit la mutation écologique (Futur en série, l'Eau qui nous relie, Trans ?, cf. question 10), sa mise en débat et son appropriation par les habitants et les décideurs de nos territoires.
- Mesurer l'impact d'une candidature sur la capacité de notre territoire à construire des politiques publiques qui reposent sur l'horizontalité, la **coopération des acteurs,** la **remontée des expériences** (***ACTER/RELIER***).

Pour cela un premier partenariat sera développé avec ICEREWARD/la chaire UNESCO de l'Université de Montpellier et des départements de Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paul-Valéry pour confronter systématiquement la production actuelle des sciences et le contexte épistémologique dans lequel elle se produit.

Par ailleurs, en lien avec le projet déposé par l'Université Paul-Valéry dans le cadre du Programme Investissement d'avenir (PIA4), de nombreux laboratoires et chercheurs seront mobilisés pour produire des recherches visant à :

- Connaître le vivant, interroger la ressource, notre rapport esthétique à cette ressource, interroger aussi l'évolution de notre rapport, questionner l'ethnocentrisme qui le sous-tend.
- Mesurer les freins, les évolutions, les impacts en termes de coopérations, pour déterminer si et comment un « territoire culturel » peut redessiner le territoire administratif et politique pour le rapprocher davantage de l'expérience sensible des habitants.
- Mesurer la capacité d'innovation qu'amorce la politique culturelle dans la construction des politiques publiques ou de l'économie.

L'ensemble des outils de recherche, des méthodologies et des résultats seront communiqués sur un **site internet ressources.**

Contenu culturel et artistique

10

Quelles sont votre vision et votre stratégie artistiques pour le programme culturel de l'année ?

L'élaboration éditoriale de cette année capitale se construit immédiatement dans une logique de **pérennité.**

En partant des concepts ***RELIER, ACTER, CÉLÉBRER,*** la construction de l'année 2028 commence dès 2022.
Par une série d'actions visant à renforcer les coopérations, l'horizontalité, les liens au vivant et la prise en compte des enjeux climatiques, elle se déroulera en trois volets de programmation pour repenser de façon positive notre rapport au futur et **partager nos imaginaires.**

Pour cela, l'année sera rythmée par **une série de dates** qui marquent des temps historiques pour notre territoire, aussi bien du point de vue humain que du vivant, mais aussi par des dates qui marquent l'histoire de **l'Europe** ou **l'histoire internationale.**

Pour notre territoire, l'opportunité de construire des partenariats européens et internationaux et d'impulser un véritable plaidoyer européen pour la culture se traduit par **un objectif de 85 % de projets de dimension européenne et/ou internationale.**

Penser nos identités relationnelles avec l'autre et le vivant : l'Eau qui nous relie

Sur une cinquantaine de kilomètres, l'Eau qui traverse notre territoire prend de multiples formes, habite de nombreux espaces naturels et façonne de nombreuses cultures.

Des terrains arides des contreforts cévenols à la Méditerranée, en passant par les fleuves et le réseau lagunaire, le territoire de notre candidature dispose d'une richesse importante : l'Eau.

L'approche éditoriale de l'Eau qui nous relie est double. D'une part l'eau produit le paysage, le traverse, de l'autre, l'Eau est aussi un élément constitutif majeur de notre organisme. À l'occasion de la crise de la Covid, nous avons réalisé que l'air que nous respirions était un vecteur de contamination. En choisissant l'Eau comme un des concepts de notre candidature, nous souhaitons élargir la question qui place l'air, la décarbonation, au premier rang des objectifs environnementaux. Nous souhaitons ainsi utiliser l'Eau comme vecteur de compréhension de la relation Homme/Vivant et développer une vision culturelle large de la mutation écologique amenant un changement de vision, de pratiques, de relations.

L'enjeu principal est de proposer une expérience de déplacement du regard, en questionnant notre rapport esthétique au territoire. Il s'agit aussi de parcourir ce chemin, de **comprendre l'interdépendance entre la « culture » des individus et l'écosystème dans lequel elle se construit.**

Les cultures de la mer, des pêcheurs, des jouteurs de la Saint-Louis, des maraîchers de Lunel, des vignerons du Pic Saint-Loup, des marchands de Lattes et des médecins, botanistes et pharmaciens de Montpellier, sont autant de facettes de nos identités, de notre histoire et de sa relation à l'Eau comme élément du vivant.

Ces cultures connectées au vivant sont aussi de puissants vecteurs de relation entre êtres humains, elles ont façonné les échanges locaux comme internationaux, faisant de nos cités des villes cosmopolites.

Penser l'avenir : le Futur en série

Imaginer le futur est toujours un acte conjoncturel.
Les générations qui se succèdent ont toutes imaginé un futur différent et leur « futur » évolue en fonction des événements historiques qui les percutent.

Pour ***RELIER*** des générations, se connecter à nos héritages culturels et construire des solutions communes face aux défis que nous rencontrons, il est nécessaire de **faire dialoguer ces futurs dans le temps et entre les générations.**

L'objectif de ce programme est d'engager la construction de nouveaux récits du futur en partant d'un attachement fort à la science et aux données du réel. Cette **alliance de l'art et de la science** passera par une mise en forme évolutive

permettant d'échapper aux postures surplombantes, en intégrant l'évolution sociale, culturelle et scientifique de la société.

Il s'agit donc de construire des programmes de création artistique dynamiques, évolutifs, transdisciplinaires qui favorisent la rencontre des artistes, des scientifiques et des habitants autour des grands enjeux de la mutation.

D'un point de vue formel, ce programme développera la production de séries.

La série (Manga, Bande Dessinée, romans, jeux vidéo, fictions audiovisuelles, etc.) est un mode de récit dynamique qui, partant d'un postulat de base, intègre « chemin faisant » les données de l'actualité. Dans un monde complexe dont l'évolution est très rapide, elle nous paraît être une **modalité narrative** intéressante.

Enfin, comme postulé dans notre concept général, le déplacement du regard sur notre territoire passe par une **nouvelle alliance entre les scientifiques et les artistes** pour dépasser les oppositions classiques réalité/fiction, faits/spéculations. Dans cette perspective, il s'agit aussi d'intégrer la jeunesse à la formulation des questions, à l'organisation des débats et des rendus, à l'appropriation des conclusions.

Une question ouverte : Trans ?

Le préfixe *trans* est au cœur de nombreuses questions actuelles. Plus que les mots qu'il précède, il semble receler **un signe puissant de l'époque,** où la mutation, le passage, la transformation jouent un rôle fondamental dans la construction de nos imaginaires.

La **Transition** repose sur une approche **Transdisciplinaire** qui mêle les approches scientifiques et artistiques issues de toutes les disciplines.

Elle dit la complexité et le passage d'un état à un autre et pose la question des méthodes **Transmédia.** Le dépassement disciplinaire et l'invention de nouvelles disciplines notamment dans le champ artistique et culturel est un élément clef de la réponse à ce défi.

Par ailleurs, nous pensons que la transition fait peser sur notre société des risques importants de fractures qu'il convient de repérer, de nommer et de réparer. L'inclusion, le dialogue, la solidarité passe selon nous par l'affirmation des approches **Transgénérationnelles** et **Transnationales.**

En portant la focale sur le préfixe, on entend proposer un terrain d'exploration aux artistes, scientifiques et citoyens où le débat, les questions, se posent ouvertement et où les protocoles de réponses dépassent les méthodologies classiques pour favoriser l'innovation, le dialogue interculturel, les métissages.

Enfin la **Trans(e)** relie l'ensemble de nos concepts.

Elle signifie « passer » ou « s'écouler » et rappelle les états physiques ou psychiques ou l'humain se relie à plus grand que lui. Elle est souvent dansée et célébrée, et donne lieu à des réunions collectives et des célébrations.

Elle nous réunit pour **Partager nos Imaginaires !**

11

Présentez, dans les grandes lignes, la structure de votre programme culturel, y compris la portée et la diversité des activités/des principaux événements qui marqueront l'année.

FuturFolkFictionⓂ

@T @F Les danses folkloriques constituent une immense richesse du patrimoine européen. Leur diversité mais aussi leur vocabulaire souvent commun est relié à des célébrations de la nature et de l'humain. Christian Rizzo a développé une partie de son travail par l'articulation de ce patrimoine à la création chorégraphique contemporaine. Pendant les premières années du projet, un travail d'observation et de recensement de danses traditionnelles existantes (géographies concernées : de l'échelle locale à l'échelle européenne, cf. les villes jumelées avec Montpellier) sera réalisé par un groupe d'artistes et d'universitaires, À partir de 2027, dirigé par Christian Rizzo, le projet se matérialisera par la création d'une danse commune de célébration prenant la forme d'un spectacle (déambulatoire, de type parade) pour un groupe important d'amateurs et de professionnels.

Ce spectacle inclut création de costumes, objets, accessoires, composition musicale.

Des manifestations se dérouleront en particulier dans la ville d'Agde (Villa Laurens), la ville de Pézenas, la ville de Sète et la ville de Lunel.

Porteur : **Christian Rizzo, ICI- CCN**
Partenaires : **Théâtre National de la Danse (Chaillot), Biennale de la Danse (Lyon), Circa Auch, Charleroi Danse (Belgique), Mercats de les flores (Barcelone-Catalogne), Braga 2027, réseau Life Long Burning Europe.**

Nos refuges vivants®

@F Ce projet met en acte quatre approches au service d'un changement de paradigme sur notre relation au vivant, au service d'une appropriation citoyenne, habitante ou touristique (le tourisme de proximité ou d'une autre nature mais s'inscrivant dans une démarche éco-responsable).

Nous envisageons de proposer d'investir des sites étroitement liés à l'eau pour :

- Un temps de partage interprofessionnel et public de connaissance et de mise en attention : Les Conversation(s), (intervenants recrutés à l'échelle européenne et selon leurs endroits d'expertises).
- Un temps de recherche artistique, une invitation formulée à des artistes professionnels ainsi qu'à de jeunes artistes dans toutes les disciplines ainsi qu'à de jeunes ingénieurs.

Ces deux temps auront pour objectifs de venir nourrir les deux suivants :

- Un temps festif, de célébration, inaugural et fédérateur, sur le site choisi pour accueillir une cabane, un refuge pour humains et autres espèces vivantes.
- La conception puis la réalisation d'un refuge.

Nous comprenons « refuge » dans une grande polysémie : abri, cabane, poste d'observation, belvédère. Chaque refuge pourra abriter une heure, un après-midi. Chaque refuge devra s'inspirer de pratiques anciennes locales (capitelles par exemple) ou tout au moins en témoigner, être conçu avec éthique et dans le respect des attendus éco-responsables. Des exemples existants sur le territoire national pourront servir à nous outiller. Une appropriation citoyenne (collectif d'habitants, association, collectivité, structure éducative, d'insertion, structure culturelle...) sera recherchée.

Porteur : **l'Atelline**
Partenaires : **L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, Le LIFAM, L'Institut Français, Le Goethe Institute, RamiMed, Meds (Meeting of European design students), IAAC Institute for advanced architecture of Catalonia, Draft Inn - José Manuel Mora - draftinn.com, Escuela Superior de Arte Dramático de Castilla y León, Casa da arquitectura - Portugal, University of Bonn - Allemagne, INWARD - International Network on Writing Art Research and Development**

Bicentenaire du Musée Fabre®

@F @T En 2028, le Musée Fabre de Montpellier fêtera le bicentenaire de son ouverture au public. Depuis 200 ans, De Zurbaran à Matisse, de Courbet à Soulages, les collections du musée Fabre présentent plus de cinq siècles de peinture. Inscrite dans la stratégie de la Métropole, une extension du musée sera inaugurée en 2028 afin de développer l'accueil de nouvelles collections enrichies par une politique d'acquisition ambitieuse, la poursuite d'une politique de mécénat et différentes donations.

Dès 2025, toutes les classes de la Métropole deviendront ambassadrices du musée en participant au projet « une classe, une œuvre ». L'ambition est à la fois de valoriser les collections, mais aussi d'organiser une réflexion *transgénérationnelle* sur le *futur* du Musée.

Ce projet s'articulera au projet « hack museum » qui propose une consultation citoyenne où des étudiants, des artistes, des partenaires sociaux et des écoles seront invités à proposer de nouvelles modalités de visites et d'usage du Musée en vue d'imaginer le Musée du futur.

Dans un volet création, le projet IN/OUT propose de réfléchir sur le dialogue entre les modalités classiques de découverte de l'art et les pratiques émergentes liées à l'espace public. En discussion avec l'équipe du musée, une dizaine d'artistes issus de la communauté des arts graphiques (Montpellier/UE) choisiront chacun une œuvre du fonds du Musée Fabre et la réinterprèteront en réalisant des fresques murales dans l'espace public à Montpellier et sur le territoire de la candidature. Ces réalisations seront valorisées par une application de réalité augmentée mettant en dialogue l'œuvre murale et l'œuvre originale de la collection.

Porteur : **Montpellier Méditerranée Métropole - Musée Fabre**

Itinérances symphoniques gitanes®

@T La sédentarisation des populations gitanes est pluri-centenaire sur notre territoire. Avec elle, les croisements culturels se sont multipliés et la musique gitane, patrimoine culturel européen immatériel, irrigue notre territoire d'Ouest en Est avec des ancrages puissants à Agde, Sète et Montpellier.

Ce projet construit avec des habitants des quartiers gitans des villes du territoire vise le développement des rencontres entre la musique gitane et la musique symphonique et le développement d'un apprentissage de la musique gitane au sein des conservatoires et écoles de musique.

Depuis 2022, un parcours de musique gitane est proposé aux élèves de certaines écoles du territoire de la candidature afin de leur faire découvrir la pratique artistique et la culture gitane, mais également afin de favoriser les projets transculturels.

En 2028, un itinéraire musical partant des quartiers vers les salles de concert sera organisé afin de valoriser le travail de création des élèves impliqués dans les parcours proposés.

À terme, ce projet vise au développement d'une offre de formation musicale dans les établissements partenaires du projet.

Porteurs : **Cité des Arts Montpellier Méditerranée Métropole, Conservatoire de Sète Agglopôle, École de musique d'Agde.**
Partenaires : **Academia de Musica de Murcia (Espagne)**

MicroFleuves - Alea Jacta est®

@E Et si ces micro-fleuves avaient de grandes choses à nous dire ? Malgré leur modestie, ces fleuves, leurs bassins, leurs affluents, posent de grandes questions, autant sur la vie de leurs cours d'eau que sur les rives qu'ils séparent : leurs paysages, leurs riverains, les symboles et les réalités qu'ils portent, les problèmes qu'ils charrient avec eux. Peut-être posent-ils l'éternelle question du Rubicon : celle du point de non-retour, celle des lignes qu'il vaut mieux ne pas franchir. Un collectif est fondé rassemblant des artistes en provenance des 5 régions européennes traversées par les fleuves. Les artistes représentent des disciplines différentes.
La conduite du projet sera confiée à une équipe expérimentée dans le théâtre documentaire.

Les artistes des 5 territoires rencontreront des scientifiques des 5 territoires, et échangeront dans des langues européennes des données internationales et locales sur leurs micro-fleuves.

Des œuvres seront produites le long des 5 fleuves, selon des formats à inventer. Des rencontres scientifiques et des rendez-vous publics inviteront à « voyager » dans les 5 « régions ». Des œuvres seront présentées au bord de l'eau, voyagent d'un fleuve à l'autre. Une ou plusieurs œuvres seront produites à Montpellier dans le cadre d'une collaboration internationale impliquant l'ensemble des artistes du collectif.

Le projet réunira des groupes d'artistes et d'amateurs, travaillant sur 4 fleuves côtiers européens :

le Rubicon (Italie), l'Yser (Belgique), le Rio Boco (Portugal), l'Urumea (Espagne).

Porteur : **Théâtre Jean Vilar - Ville de Montpellier**
Partenaires : **Aveiro 2027, Lille 2004**

Écris et fabrique ta série !Ⓜ

@F Né à l'origine d'un projet défi national d'écriture scénaristique qui s'adresse à des jeunes de 11 à 18 ans, ce défi d'écriture scénaristique pour la télévision permet un travail collectif et d'expression, par groupes de 3 à 8, accompagnés par des professionnels de l'audiovisuel.

Le thème du défi portera sur le futur désirable et aboutira chaque année (2024-2027) à la production de « bible de série » (note d'intention, concept, présentation des personnages éléments d'arches, scénario d'un épisode pilote).

Chaque année, les projets les plus aboutis seront pitchés devant un jury professionnel et récompensés. En 2027, le projet lauréat sera amené à créer un pilote du projet, réalisé par des écoles de cinéma-audiovisuelles européennes au sein des Studios de Vendargues (France Télévisions).

Porteur : Ville de Montpellier, Occitanie Films, Montpellier 2028

Partenaires : **Studio France Télévisions, Écoles européennes de cinéma (FEMIS-Paris, FAMU- Prague, ESCAC-Barcelone)**

Les Grandes Balades Artistiques - *Les sentiers de l'eau*Ⓜ

@E Nos territoires sont parcourus par l'eau mais notre rapport esthétique à la nature se construit souvent dans une opposition entre la nature et la culture. À travers 15 parcours thématiques construits par des curateurs européens et internationaux, ce projet qui déploiera 100 œuvres pérennes ou éphémères sur plus de 50 kilomètres proposera aux visiteurs de parcourir le territoire de la candidature en mobilité douce pour découvrir une nouvelle relation de l'art au paysage, pour interroger les liens culturels qui se tissent dans notre rapport au vivant. La durabilité, les usages professionnels et artistiques, les modes de vie des populations qui ont une relation à l'eau et ses écosystèmes sont autant de sujets que le projet abordera dans une perspective permanente de dialogue entre le territoire de la candidature et des territoires partenaires, en particulier en Europe et en Afrique.

Construit sur un travail de documentation historique, il s'agira aussi de bâtir des perspectives de réflexion face au réchauffement climatique et plus spécifiquement à la salinisation, au recul du trait de côte ou à la dégradation de la ressource en eau qu'il implique.

Des résidences artistiques seront organisées à la **Villa Bazille**, à la **Villa Laurens** ou encore au **Château de Castries**.

Intégré dans la stratégie de mobilité douce, il permettra en outre de *RELIER* les villes de la candidature en développant un réseau de pistes cyclables ou de chemins piétonniers.

Porteurs : **MO.CO, Ville de Sète**
Partenaires : **Musée Paul-Valéry Sète, CRAC, Villa Laurens Agde, MIAM, centre photographique documentaire, Artistes internationaux (Afrique/Europe)**

Radio FictionⓂ

@F @T Dans l'esprit des fictions radiophoniques des années 1950, ce projet transmédia propose de réfléchir à la création de fictions radio/podcast construites sur des thématiques de la candidature.

Le projet mobilisera les acteurs des autres projets de la candidature, en les invitant à choisir en toute autonomie les formes de leur production radiophonique, pour diversifier les accès et les modalités de la création artistique, et favoriser une large diffusion et inclusion des populations. Véritable journal de bord de la programmation M28, il participera à nourrir la mémoire vivante et future de l'événement, constituant des traces artistiques diverses dans leurs conceptions, mais reliées par un même objectif : faire vivre les valeurs M28.

Ces projets seront diffusés sur le réseau France Bleu et mis en ligne sur les plateformes.

Porteur : **Montpellier 2028**
Partenaire : **Radio France Bleu Hérault**

Les Arts Modestes en ItinéranceⓂ

@T L'art modeste est un courant d'images, d'objets, de formes et de pensées initié par Hervé Di Rosa à la fin des années 1980. Approche humble de l'art, l'art modeste est un art pour tous, un rassemblement hétéroclite d'objets et de productions mis à la marge de la création et de l'histoire de l'art. Il rassemble les sensibilités de gens très différents (artistes contemporains, artistes amateurs, artisans, etc.) Il s'agit alors d'explorer un territoire sans frontière qui s'étend de l'art contemporain jusqu'aux figurines publicitaires, en passant par l'art brut, l'art sacré, l'artisanat, la musique punk et toutes les pratiques issues de l'underground et des contre-cultures. Un territoire qui a perdu son centre et qui réunit ses marges pour en finir avec l'exclusion, l'oubli ou l'indifférence

engendrés par un récit unilatéral de l'histoire de l'art.

Le projet porte sur la mise en circulation de caravanes modestes créées et scénographiées par Hervé Di Rosa, qui auront la faculté d'être déplacées facilement. Ces dispositifs peuvent être des containers/box dédiés aux Arts Modestes, qui contiendront des extraits des collections du MIAM (Musée International des Arts Modestes). La circulation se fera dans les villes, les villages et les campagnes à la rencontre de tous types de public ainsi que dans les villes partenaires (Europe, Afrique).

Porteur : **MIAM, ville de Sète**
Partenaires : **MAAT Lisbonne, Biennale de Dakar, BPS22 Charleroi, Musée Zinsou Cotonou Benin**

Les états de l'eau[M]

@E @T Le projet consiste en la réalisation d'une fiction éco-politique en 14 épisodes pour espaces publics et espaces virtuels (installation, réalité augmentée, jeux vidéo, film interactifs...) pensée autour de la constitution de nouveaux rituels liés à l'eau, pour reconsidérer nos relations aux eaux dans ce monde Anthropocène.

Dans cette fiction, les eaux sont considérées comme des personnes qui demandent l'attention des humains et la prise en compte de leurs intérêts propres.

Imaginée par un auteur qui fait état d'un soulèvement des eaux, cette fiction nourrira différents formats de récits transmédia et différents rituels d'attachements liés à l'eau sur notre territoire.

Temps de communion et de rassemblements nomades, ces nouveaux rituels auront lieu dans 7 grandes scènes hydrologiques (delta, lit, étangs, lagunes, etc.) de Montpellier à Sète, et seront faits de guinguettes éphémères, de microarchitectures, de danses et fêtes traditionnelles revisitées, de siestes sonores, de balades contées, de banquets partagés, de balades nocturnes, de levers de lune, de bivouacs, de fêtes, de spectacles.

La dramaturgie générale sera confiée à un auteur qui travaillera avec 7 artistes impliqués sur chacun des sites sélectionnés. En parallèle, 7 fictions multimédia commandées à des écoles d'art, studios de jeux vidéo, artistes transmédia.

Porteur : **Bi-Polar - Illusion et Macadam**

De terre et d'eau : constructions de demain, techniques du passé[M]

@E @T Avec une réalité encore plus criante que dans d'autres territoires européens, le bouleversement climatique va affecter profondément notre territoire.

Comment affronter des étés plus caniculaires, comment produire le bâti avec des ressources locales et moins carbonées ?

Pour aborder ces questions, ce projet propose de questionner la construction en terre crue et cuite dans une approche transdisciplinaire archéologie - architecture.

Dans la perspective européenne du *New Bauhaus*, le projet comportera un volet préservation et valorisation du patrimoine bâti et un volet expérimental par l'organisation, dès 2025, de *workshops* d'archéologie expérimentale réunissant des spécialistes de l'histoire et des architectes contemporains, notamment issus d'Afrique. En 2028, une exposition d'architecture/archéologie sera réalisée pour présenter les travaux menés pendant cette période.

Porteur : **Musée Henri Prades - Site archéologique Lattara - Montpellier Méditerranée Métropole**
Partenaires : **École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, CRAterre, Grenoble (centre international de la construction en terre), Réseau terre (promotion et développement de la recherche sur la construction en terre crue de la Préhistoire à nos jours), UMR 5140 - Archéologie des sociétés méditerranéennes, Institut français d'archéologie orientale - Deutsches archäologisches Institut (Le Caire - Égypte)**

Futur transcendé[M]

@F Le projet propose de renforcer les liens créatifs européens dans le domaine de la production cinématographique en organisant à Montpellier des workshops entre les producteurs/scénaristes du programme « The Creative Connection » et des diffuseurs européens.

Lors de trois sessions annuelles (Montpellier et ville européenne partenaire) The Creative Connexion propose d'organiser des ateliers expérimentaux et interdisciplinaires de réflexion et de pré-écriture.

L'enjeu de ces ateliers est de renforcer la relation entre les producteurs et les scénaristes en les invitant à partager des inspirations, du savoir et leur capacité d'expertise.

Il est proposé de clôturer le programme de 3 ans par une rencontre avec des diffuseurs européens.

Au préalable, une session de travail avec des diffuseurs européens et experts de différents champs de recherche (technologique, environnemental, philosophique) sera organisée pour accompagner les évolutions des écritures pour les écrans (narrations/sens).

Le projet a pour ambition de permettre la rencontre entre les couples scénaristes/production et les diffuseurs européens à travers des rencontres sous forme de *Talk*, duos tirés au sort.

Porteur : **the creative connection - ville de Montpellier - Montpellier 2028**
Partenaires : **Artistes et producteurs européens - France Télévisions**

Design for Change_Montpellier28[M]

@F L'urgence climatique appelle à l'émergence de nouvelles manières de faire et incite à anticiper les conséquences des bouleversements qu'elle engendre, tant sur les écosystèmes humains que non-humains.

Pour contribuer au changement et agir en faveur de cette transition, l'association Design for Change propose d'associer une communauté de créatifs émergents, européens et extra-européens, pour accompagner la mise en œuvre des questionnements et besoins émanant des parties prenantes du territoire (organisations culturelles ou associatives, centres de formation et de recherche, collectivités et entrepreneurs). Cette action prendra la forme d'un concours international, à destination d'écoles de design, d'architecture et du paysage, dont l'objet portera sur la conception et la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques. Les questionnements relèveront d'échelles infrastructurelles - mobilités douces etc., nécessaires au désenclavement des petites communes - ou de scénarii d'usage applicables au territoire et plus largement à d'autres contextes - qu'est-ce qu'un territoire hospitalier, par exemple.

L'identification des enjeux à traiter, la multiplicité d'acteurs locaux à fédérer, des talents à mobiliser à l'échelle internationale nécessitent une orchestration méthodique qui se déploiera comme suit :

2024

- Hiver : un appel à participation, faisant émerger 5 enjeux majeurs à expérimenter.
- Printemps : lancement du concours international.
- Automne « warm-up » : 5 journées réunissant designers internationaux,

acteurs locaux, experts. Rencontres/ visites/ *workshops* pour stimuler les participants à la compétition.

2025

- Mai/Juin : réception des propositions
- Juillet : sélection des lauréats
- Septembre : annonce des lauréats et planification de la mise en œuvre des projets

En 2028, une exposition manifeste rendra compte des propositions issues du concours. Elles seront mises en regard de pratiques prospectives repérées à l'échelle internationale.

Porteur : **Design for change**
Partenaires : **World Design Organisation - Montréal Québec**

TRANS/ports®

@E @T *RELIER* les ports d'Europe par un projet de photographie documentaire.

ImageSingulières est un festival dédié à la photographie documentaire qui construit une part de sa scénographie dans une approche éphémère par l'utilisation de containers de transports.

Ce projet propose de construire des résidences et des échanges d'artistes européens et internationaux invités à travailler sur les problématiques de l'eau (esthétique, scientifique, sociologique, etc.) Durant les résidences, les artistes travailleront en lien étroit avec les populations des territoires des ports concernés (professionnels, habitants, étudiants).

Les œuvres produites, dans le domaine de la photographie et de la vidéo, seront exposées dans des containers qui voyageront dans les ports européens partenaires disposant d'un festival, d'un centre d'art ou de collectifs de photographes.

Porteur du projet : **Festival ImageSingulières**
Partenaires : **Arnal-Resotainer, Geoscience Montpellier, Photon Toulouse, Aveiro 2027**

La Mer, c'est mon patrimoine culturel !®

@E Qu'est-ce qui nous relie ?

Comment les traditions marines tissent-elles des liens par-delà les rivages de la Méditerranée depuis des siècles ?

Si les cultures des individus sont souvent assimilées à leur culture nationale ou à leur religion, ce projet propose de souligner l'importance du lien au vivant dans la culture de chacun.

Dans leur rapport à la mer, les marins, les pêcheurs, les artistes ont tissé des liens sensibles qui s'affranchissent des frontières et des langues. La mer peut ainsi être appréhendée comme un authentique patrimoine culturel commun transnational.

Dans une approche dynamique de l'archéologie, ce projet propose de réunir des archéologues, des ethnologues, des artistes pour interroger les techniques de navigations, de pêche, de représentations picturales du marin dans une approche transculturelle et historique, de l'Antiquité à nos jours.

Ce projet a aussi pour vocation de *RELIER* des acteurs issus de secteurs très différents que ce soit l'approche muséale et archéologique, l'approche environnementale ou encore les manifestations de grande audience par la création d'une grande exposition présentée à l'occasion d'Escale à Sète en 2028.

Porteur : **Musée Henri Prades - Site archéologique Lattara - Montpellier Méditerranée Métropole**
Partenaires : **Escale à Sète, Musée de la marine de Toulon, Réseau des centres du patrimoine maritime du Grand-Golfe : musée d'Histoire de Marseille, Drassm (département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines), musée départemental Arles antique, musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine d'Agde, musée de la Mer de Sète, musée ethnographique de l'étang de Thau, atelier des barques de Port-Vendres, parc naturel marin du golfe du Lion**

Académie du futur®

@F Comment notre propre vision du futur évolue-t-elle ? Comment les événements inattendus viennent-ils modifier nos projections ?

Ce grand projet consiste à *RELIER* les élèves de différents établissements scolaires et des acteurs culturels (Théâtres, Centres chorégraphiques, producteurs de cinéma, éditeurs, etc.) pour construire une narration du futur à travers 4 épisodes durant les années 2024 à 2028.

Théâtre, Danse, Bande dessinée, Cinéma, Arts visuels, les groupes élaborent chaque année leurs épisodes en lien avec une discipline artistique en explorant la possibilité de les *RELIER* dans un fil narratif commun.

En parallèle de ce travail créatif, l'ensemble des jeunes impliqués élaborent une conférence thématique annuelle sur un sujet commun : le futur des relations humaines, le futur de la planète, le futur de la démocratie, le futur de l'Europe.

Cette conférence thématique est aussi l'occasion de présenter les travaux artistiques de l'année en permettant aux groupes d'échanger sur leurs pratiques.

Le projet sera mené en partenariat avec Braga, Aveiro et les villes candidates de République Tchèque : un groupe d'élèves de chacune de ces villes sera invité à participer au programme.

En 2028, une grande célébration de l'académie du futur présentera l'ensemble des travaux et réunira les élèves des villes partenaires pour une Académie Européenne du Futur à l'occasion de la journée de l'Europe, le 9 mai 2028.

Porteur : **Montpellier 2028**
Partenaires : **CDN Montpellier 13 vents, Opéra National de Montpellier, Scène nationale de Sète, Centre Chorégraphique national de Montpellier, MO.CO, France Télévisions, Aveiro 2027, Braga 2027**

Printemps des Comédiens - Édition Européenne 2028®

@T Ce projet affirme l'ambition du Printemps des Comédiens de devenir un espace de création, de recherche, et de résidence unique en Europe. Si le Festival est bien le point de départ de l'ensemble du projet, il s'agit, à partir de ce foyer, d'étendre cette ambition en devenant un pôle de production et de diffusion des arts vivants contemporains tout au long de l'année, en conquérant un nouveau statut de centre européen de création théâtrale en région. La programmation doit être la passerelle entre le patrimoine théâtral et la création contemporaine, réalisant un équilibre entre des esthétiques contemporaines mobilisant des textes du répertoire et des créations proposant de nouvelles formes dramaturgiques.

Les créations doivent continuer d'être la célébration des arts vivants et du savoir, tout en démocratisant l'accès aux créations françaises, européennes et mondiales les plus exigeantes. Elles doivent nourrir le dialogue entre différentes visions du monde, pour servir de phare à une Europe fondée sur la libre circulation des idées et la célébration de la différence, une Europe innovante, solidaire et dynamique qui se présente comme une alternative lumineuse aux extrémismes nationalistes, à l'intolérance et à l'obsession mercantile. Pour cela, le projet prendra appui sur :

Une circulation des œuvres pensée à l'échelle européenne en région par la mise en œuvre d'un dispositif d'itinérance de créations d'artistes internationaux.

Des présentations de travaux d'élèves sortant des écoles d'art européennes et du territoire

(Exerce, ENSAD, Lido…) pour accompagner le développement des jeunes artistes.

Des ateliers de formation Campus PCM dirigés par des artistes internationaux et mêlant des étudiants issus de différentes écoles européennes (ENSAD, TNS…)

Des parcours de spectateurs pour circuler entre les différents lieux de la Cité du théâtre/Domaine d'O-Printemps des Comédiens Montpellier.

Porteur : **Printemps des Comédiens**
Partenaires : **Nowy Teatr de Varsovie, Théâtre National Wallonie-Bruxelles, Thalia Theater de Hambourg, Théâtre Vidy Lausanne, Festival d'Avignon, Wiener Festwochen, Napoli Teatro, Festival d'Athènes et d'Epidaure, Santiago AMI, Grec de Barcelone, Ruhrtriennale, Holland Festival, Temporada Alta à Gérone, Manchester International Festival, Festival TransAmériques-Montréal, MIT - São Paulo, FIBA - Buenos Aires**

Féeries et Posidonies®

@E Ce projet destiné à valoriser la vitalité culturelle des villes intermédiaires et à explorer les nouveaux territoires de l'art s'organise autour du bassin de Thau.

À la fois défilé, mêlant arts de la rue, cirque, et interventions plastiques dans l'espace public, faisant appel à différents artistes chorégraphes, plasticiens, circassiens, musiciens, ce temps fort placera la participation des amateurs et donc des populations au cœur de son dispositif. Selon un principe d'appel à projets lancé en 2026 et de compagnonnages artistiques à l'échelle locale et européenne, il permettra de fédérer l'ensemble des 14 communes situées sur le pourtour de l'étang de Thau.

En prenant en compte la forte identité de l'étang de Thau, lieu de ressources mais aussi écosystème fragile, en reliant l'artistique, le social, l'urbanistique et l'écologie, ce projet sera également l'occasion de développer la permanence artistique sur les territoires et sera accompagné par des compagnies professionnelles mais aussi des équipes artistiques européennes.

Il a aussi pour ambition de mettre en valeur un maillage de villes et de villages ayant su conserver leur trame urbaine historique et un territoire aux qualités paysagères incontestables en se déployant dans des endroits singuliers.

Porteur : **Théâtre Molière Sète, Scène Nationale**
Partenaires : **compagnie Salia Sanou, Komplex Kapharnaüm, Le cirque acrobatique de Tanger (Maroc), Lonely Circus, Jordi Galli (Espagne), la compagnie Bistaki, équipes artistiques européennes**

Les Transymphoniques®

@T Ce projet est porté par le Festival Radio France qui, depuis 1985, organise chaque année en été plus de 150 concerts (Classique, Jazz, Électronique) et manifestations culturelles dans plus de 60 communes du territoire dont l'essentiel sont gratuits et en accès libre. Ces projets sont pour partie diffusés en direct ou en différé sur France Culture et France Musique et touchent ainsi une audience nationale et internationale.

En 2028, le festival proposera une édition « européenne » en commandant à 28 compositeurs européens un tissu musical à plusieurs voix.

Des orchestres et chœurs de l'Union Européenne de radiodiffusion seront invités à proposer un répertoire célébrant cinq siècles de musique, en mettant en lumière des œuvres qui ont été créées ou inspirées par l'exil, l'échange, les peuples ou les espoirs placés dans une Europe en gestation en marge des récits nationaux.

Enfin, une grande université d'été de la musique sera organisée pour inviter des jeunes musiciens de toute l'Europe et internationaux.

Porteur : **Festival Radio France Montpellier Occitanie**
Partenaires : **Radio France, Union Européenne de Radiodiffusion - Genève (Suisse), European Youth Orchestra - Ferrara (Italie)**

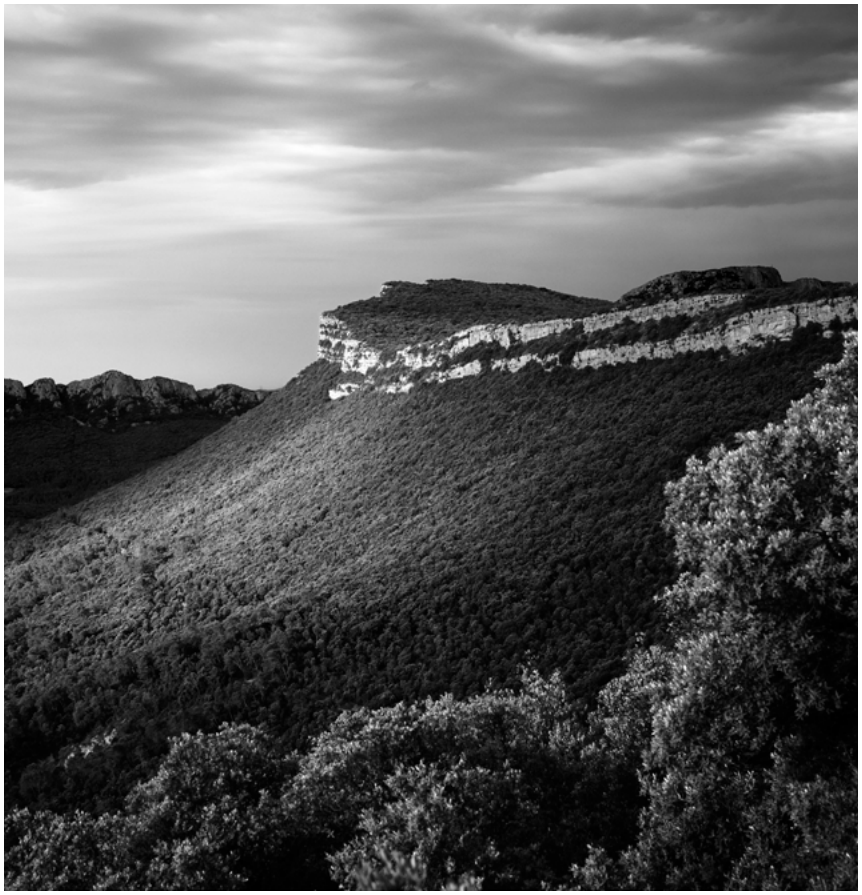

Montpellier Euromed Music®

@T Le projet a pour objectif stratégique de développer un espace de création et de diffusion musicale entre Orient et Occident, basé sur l'échange, le respect et l'égalité des chances.

S'appuyant sur l'expertise internationale du Festival Arabesques, ce projet se déroulera en plusieurs phases.

La première, dès 2023, lors du Festival de Fès (Maroc) consistera à *RELIER* des acteurs de la création musicale lors de rencontres professionnelles pour identifier des axes de coopération. À partir de 2025, des projets de co-création seront mis en œuvre pour aboutir à des workshops, des productions.

En 2027, la création d'un concert mêlant la tradition classique et arabo-andalouse sera réalisée en partenariat avec l'orchestre Arabo-andalou de Fès et l'Orchestre National de Montpellier, concert qui sera diffusé lors de l'ouverture du Festival de Fès et lors de l'ouverture du festival Arabesques.

Cette création sera ensuite amenée à tourner à partir de l'année 2029.

Porteurs : **Uni'sons**
Partenaires : **L'Institut du Monde arabe, L'Opéra Orchestre National de Montpellier, Les Ambassades des pays arabes et méditerranéens, Le Festival de musiques sacrées de Fès (Maroc), Le Centre des Musiques arabes et Méditerranéennes (Tunisie), Le Conservatoire de Musiques de Tlemcen (Algérie), La Casa Arabe de Madrid, Le Moussem de Bruxelles**

Biennale dédiée à la création africaine (Africa Montpellier Forum)Ⓜ

@T @F Créée à la suite à l'élan impulsé par l'accueil du Nouveau Sommet Afrique-France et de son pendant grand public sur l'Esplanade de Montpellier en octobre 2021, de nombreux liens se sont tissés entre notre territoire et le continent africain, notamment dans les domaines de la culture. Dès 2023 puis en 2025 et enfin lors d'une édition spéciale en 2028, la biennale de la création africaine explorera les multiples facettes de la création africaine.

Pour Montpellier, il s'agit de devenir une place d'échanges constants entre artistes Africains et Européens souhaitant travailler autour des grandes thématiques du futur. Il s'agit aussi de construire un nouveau type de relations, basées sur l'horizontalité, le partage réciproque de savoir et savoir-faire notamment dans les processus de formation, de création ou de relation au public. Il s'agit enfin de renforcer les liens qui unissent le continent Africain et l'Europe autour des grands enjeux de la mutation écologique et de la solidarité internationale. S'appuyant sur les équipements de la Métropole, les artistes bénéficieront de temps de résidence sur le territoire (Villa Bazille, Villa Laurens, Villa Salis), d'espaces d'échanges avec le public (Universités, Écoles) et de temps de présentation. Chaque édition sera l'occasion de traiter d'une thématique plus particulière (l'Eau, l'Habitat, la Formation, etc.) engageant les questions de traditions et celles de création contemporaine. Pour chaque édition, un curateur, sélectionné pour sa maîtrise des enjeux de coopération et sa connaissance des arts Africains, sera nommé.

Porteurs : **Montpellier Méditerranée Métropole - Montpellier 2028**
Partenaires : **Montpellier Danse, festival Arabesques, Afrik'art, Récréatrale à Ouagadougou, Biennale des Arts de la Scène en Méditerranée, le Rockstore, Festival Afrotopies, tissu associatif local, Institut Français Paris et l'ensemble des Instituts Français en Afrique**

Imaginer, faire et vivre ensemble le cinéma de 2028Ⓜ

@F Le festival Cinemed, créé à Montpellier en 1979, est l'un des grands rendez-vous internationaux du cinéma consacré aux cinéastes méditerranéens. Engagé dans l'accompagnement des cinéastes, le projet a pour ambition de faire de la ville un pont entre les industries et les écoles audiovisuelles implantées sur le territoire et d'opérer la mise en relation avec les financeurs/producteurs européens afin de construire l'écosystème propice à la concrétisation des projets pour faire le cinéma de demain.

La première phase du projet, à travers un travail de *networking* co-piloté par la FERA et l'EFA, et les grands festivals européens (Cannes, Venise, Berlin, San Sebastian) a pour but d'aboutir en 2028 à la signature, à Montpellier, d'une charte européenne du cinéma définissant un modèle commun de diffusion des images animées.

La seconde phase consistera en la projection en plein air de films du patrimoine européen dans chaque commune de la candidature entre les mois de mai et septembre.

Porteur : **Association festival Cinemed**
Partenaires : **European Film Academy - Berlin (Allemagne), Federation of European film directors - Bruxelles (Belgique)**

GraphisMs : festival du graphisme du sud de la FranceⓂ

@T Inédit en Région Occitanie, un Festival annuel consacré au design graphique, discipline située aux croisements de l'édition des messages à caractère culturel, de l'habitat de l'espace public, de la création artistique. Ce projet se déploiera dans le réseau des 14 médiathèques de la Métropole et dans les espaces publics et réseaux de transports du territoire de la candidature. Questionnant la forme et les contenus, le festival sera un espace de dépassement des clivages entre le graphisme indépendant et la communication visuelle à caractère commercial.

Porteur : **Réseau des Médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole - Centre d'art la fenêtre**
Partenaires : **Le Signe - centre national du graphisme - services communications des collectivités de la candidature - Polish Graphic Design foundation (Varsovie, Pologne), Graphic Days (Turin, Italie), Graphic Matters (Breda, Hollande), FIG : festival indiscipliné de graphisme, en Belgique**

Ad aeternam : futurs antérieursⓂ

@F @T Notre vision du futur ne cesse d'évoluer et chaque époque dispose de son propre futur. La création de nouveaux imaginaires passe nécessairement par une connaissance précise des visions du futur que les générations précédentes ont produites.

À partir d'une recherche collaborative des traces passées de la projection dans l'avenir, ce projet propose de construire dans une approche transmédia, des expositions et des mini-séries (littérature/web-series) en faisant dialoguer les « visions » du futur.

Réunissant des acteurs des Industries Créatives, de la recherche universitaire, des archives publiques et de la création contemporaine, ce projet s'inscrit dans une stratégie de long terme de renouvellement de la valorisation du patrimoine qui se matérialisera dans les salles d'exposition et dans différents médias.

Porteur : **Réseau des Médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole**
Partenaires : **Archives municipales et départementales, Bibliothèque Nationale de France, MO.CO, Institut National de l'Audiovisuel**

Plans larges : Biennales des Arts de la Scène en MéditerranéeⓂ

@T @E Depuis 2021, la Biennale des Arts de la Scène en Méditerranée est inscrite sur le territoire de Montpellier - Sète grâce à un réseau de partenaires culturels engagés dans une démarche collective. Son développement à l'échelle locale et internationale pour les éditions 2023, 2025 et 2028 permettra de penser sa pérennité, le maillage d'une coopération renforcée à l'international et le déploiement de projets innovants favorisant la circulation des œuvres et leur partage avec le public ainsi que la formation des professionnels.

La Programmation de spectacles vivants sera conçue et présentée par une vingtaine de partenaires culturels à Montpellier - Sète et alentours pendant plusieurs semaines pour donner à voir le travail d'artistes basés en Méditerranée, avec un axe fort sur les pays euroméditerranéens (entre 15 et 20 pays représentés). La priorité sera donnée aux créations et aux séries (plusieurs représentations d'un même spectacle), permettant la présence longue des artistes sur le territoire.

Entre deux biennales (2024 et 2027) les Rencontres annuelles entre artistes de la Méditerranée

se déroulent dans une ville partenaire (Athènes, Palerme). Pensées et animées par des chercheurs, elles seront ouvertes au public pour partager les conditions de la création en Méditerranée, pour s'approprier des questions sur l'avenir du secteur artistique au regard du réchauffement climatique, pour questionner les esthétiques ou courants artistiques.

Enfin, le projet prévoit la constitution d'une « école éphémère transgénérationnelle » composée d'élèves issus d'écoles d'art euro-méditerranéennes et de spectateurs de la Biennale pour partager pendant plusieurs semaines un parcours dans la programmation, des ateliers d'analyse critique menés par des philosophes et historiens de l'art et des rencontres avec les artistes accueillis.

Porteur : **CDN Théâtre des 13 vents + consortium de la Biennale composé de 13 structures partenaires du territoire (Opéra, ESAT la Bulle Bleue, ICI-CCN, etc.)**
Partenaires : **Teatre nacional de Catalunya (Espagne), Compagnie Aldes (Italie), Fondation Onassis Stegi Production (Grèce), Collectif Zoukak (Beyrouth, Liban)**

Bililingi[M]*

@T Cette exposition procèdera du désir de raconter la relation qu'entretient le continent africain avec l'image populaire et publicitaire, en convoquant la BD, l'art de l'enseigne, de l'affiche, du costume, comme le graphisme ou la typographie, tout en replaçant ces pratiques dans un dialogue transcontinental fécond et ininterrompu.

L'exposition mettra en dialogue deux grands ensembles. Celui, plus spécifique au MIAM, présentera la complexité et la richesse des images vernaculaires africaines : des affiches de cinéma du Ghana, pièces uniques et originales plus simples à produire qu'à reproduire en nombre, aux enseignes de coiffeurs et échoppes de bijoux, en passant par des BD de Kinshasa ou des pochettes de 33 tours de Fela, avec en point d'orgue la caravane d'Esther Mahlangu, peintre dont la création s'inscrit dans la tradition de la peinture murale des Ndébélés d'Afrique du Sud.

La Fenêtre s'attachera à constituer un deuxième volet qui rappellera la variété des systèmes d'écriture et de design qui sont propres au continent africain (systèmes alphabétiques, syllabiques, hiéroglyphes, idéogrammes), et qui ont cohabité avec l'alphabet Roman pour produire les formes précitées, tout en permettant la diffusion d'un graphisme occidental dans les villes africaines tout au long du XXe siècle. Dans le même temps, des artistes et designers précurseurs, parfois issus des diasporas, revendiquaient plus de multiculturalisme, en particulier dans le canon du graphisme, ouvrant la voie à une jeune génération de créateurs africains qui, désormais, s'émancipent du carcan de l'exotisme et revendiquent, réadaptent et développent des formes et motifs qui sont rentrés par leur force et puissance dans le vocabulaire occidental.

Porteurs : **MIAM Sète, La Fenêtre**
Partenaires : **écoles des beaux-arts (Sète/Montpellier), Instituts Français en Afrique : Kinshasa, Dakar, Casablanca, Abidjan, Accra, Johannesburg, Kigali**
(* ***images*** en Lingala)

Le Tabor Baleine[M]

@T Ce projet repose sur l'expertise des Zones Artistiques Temporaires, initiées à Montpellier depuis 2010 et qui réunissent une grande partie de la population autour de propositions artistiques pensées pour l'espace public.

Pour 2028, la ZAT propose de construire une épopée humaine et artistique qui s'articule autour d'un campement Franco-Tchèque nomade et de sa caravane Baleine. Il s'agit d'un lieu de croisement, de partage et de ravissement entre des artistes tchèques, français et internationaux et les habitants et autres curieux d'ici et d'ailleurs, sur le territoire de la candidature M28.

Le campement se déplacera sur tout le territoire de la candidature à travers une itinérance lente, sensible et festive en abordant les thématiques liées aux cultures Tziganes, aux peuples de voyageurs, aux aventuriers européens transnationaux.

Porteur : **ZAT Ville de Montpellier - direction artistique de Pascal Lebrun Cordier - Montpellier 2028**
Partenaires : **Broumov 2028, Petr et Matej Forman, Cirque Trottola, Baro D'evel**

Montpelhièr 2028, l'esperit de la fèsta[M]

@T L'espace languedocien s'illustre par la diversité des ressources symboliques mobilisées par ses communautés locales, caractéristique d'une relation originale avec le vivant et les éléments. Ce dialogue entre le temps et la matière, les corps et la nature, s'incarne dans les *Totemics*, chefs d'œuvre de bois et de toile, qui obéissent à un rituel précis et qui, à chacune de leur sortie, réunissent les populations au son du aubòi [haut-bois méditéranéen], du pifre [fifre] et de la bodega [variante de la cornemuse]. Ces processions, que l'on date du XVe siècle, n'ont cessé d'être réinventées ou réactivées au cours des temps au point de donner lieu à des créations nouvelles.

Ce patrimoine immatériel, signalé ou reconnu par l'UNESCO (animaux totémiques 2008, Feux solsticiaux 2015) est révélateur d'un territoire où les célébrations festives présentent à la fois une exceptionnelle cohérence géographique et culturelle ainsi qu'une grande permanence dans le temps, sous des formes qui lui sont propres, voire exclusives.

Cet esprit de la fête, marqué tant par une grande liberté des formes que par la continuité de ses manifestations, s'illustrera une nouvelle fois en 2028, dans un spectacle total où la culture languedocienne, héritière d'une histoire dont les sources occitanes s'enrichissent d'apports culturels multiples, se réinventera

et connaîtra l'une de ses nombreuses métamorphoses dont les siècles attestent. La dimension interculturelle sera au cœur de l'événement et mobilisera particulièrement les quartiers nouveaux ou prioritaires. C'est alors que pourront fièrement s'éclairer, tels des brandons de la Sant Joan [Saint Jean], les 37 tours médiévales du Languedoc pour faire signe vers la Méditerranée, à l'unisson d'un événement célébrant avec l'ensemble des villes et villages du grand montpelliérain un millénaire de fêtes et de culture, rassemblé en son còr [coeur] métropolitain.

Porteur : **CIRDOC**
Partenaire : **Eurorégion Pyrénées Méditerranée, Institut Ramon Llull, Institut Valencià de cultura, Colles Castelleres de Catalunya, Consell Assessor de Cultura Popular i Tradicional de les Illes Balears, Karu Prod (Rumba Catalana)**

Grand Opéra Participatif

@T Un opéra participatif, c'est un nombre d'acteurs très important qui s'unissent autour d'une dynamique commune. Une commande sera passée pour ancrer cette dynamique au cœur de notre époque complexe. Les interprètes (professionnels permanents et intermittents de l'Opéra Orchestre National de Montpellier, artistes issus des institutions partenaires comme par exemple le MO.CO, ainsi que tous les amateurs parties prenantes) seront guidés dans cette gigantesque création par une équipe artistique constituée de métiers en lien avec la scène et la réflexion sur les formes scéniques - scénographie, décoration, dramaturgie, costumes, conception vidéo, etc.

Les thèmes du partage, du dialogue, du vivre-ensemble sont inhérents au projet. Les thématiques précises en lien avec les grands enjeux du XXIe siècle (développement durable face aux crises impactant écologie, économie et société) seront déterminées au fur et à mesure de la construction collaborative du contenu.

Porteur : **Opéra Orchestre National de Montpellier**
Partenaires : **réseau Opera Europa**

12

Expliquez de manière concise la manière dont le programme associe le patrimoine culturel local et les formes artistiques traditionnelles à des modes d'expression culturelle innovants et expérimentaux ?

Depuis des siècles, des populations venues d'Europe ou d'Afrique se sont installées sur notre territoire en apportant leurs traditions et en entamant un long travail de métissage. Pourtant, la croissance démographique rapide et l'effet de métropolisation ont souvent eu pour effet d'invisibiliser ces traditions et cultures, en les renvoyant à une dimension folklorique.

Ainsi **M28** a pour première ambition de **rendre visible**, de valoriser ces cultures et ces traditions non seulement dans une perspective d'**inclusion** et de **dialogue interculturel,** mais également comme méthode de mobilisation de nos imaginaires collectifs pour affronter les questions de l'époque.

Le programme **Trans ?** comporte des projets qui valorisent la culture gitane, la culture occitane ou les cultures méditerranéennes

tout comme les programmes Eau et Futur proposent une réflexion sur la dimension géographique et historique des liens qui unissent ces cultures.

Les **traditions vernaculaires**, leur capacité à apporter des solutions pour questionner notre futur, seront souvent au cœur des projets proposés. Il s'agit notamment de s'appuyer sur le CIRDOC et sur le riche tissu associatif qui fait vivre le lien entre Occitan et création contemporaine. Les institutions montpelliéraines que sont le théâtre interrégional occitan La Rampe Tio, et la Ràdio Lenga d'Òc, radio associative montpelliéraine, seront étroitement associées à cette programmation dont le rayonnement permettra à l'Occitanie et à son patrimoine immatériel d'être mieux connus en Europe et au-delà.

Par ailleurs, **M28** comporte un volet scientifique important en lien avec les deux universités montpelliéraines où les questions sociologiques, anthropologiques, et plus globalement les approches liées aux disciplines des sciences humaines et sociales donneront lieu à des débats, des travaux de recherches, des colloques internationaux.

Enfin, en lien avec les acteurs économiques du territoire, l'organisation du *catering* et du volet boisson et restauration des événements de la programmation de l'année 2028 sera conçue en lien avec les **traditions culinaires et agricoles** de notre territoire dans une démarche innovante et responsable (circuits-courts, Bio, concours gastronomiques et œnologiques).

13

Comment la ville a-t-elle impliqué, ou prévoit-elle d'impliquer, des artistes et des organisations culturelles locaux dans la conception et la mise en œuvre du programme culturel ?

L'écriture du projet a été amorcée par un travail de *design* qui a consisté en l'organisation de cinq ateliers thématiques réunissant plus de 150 professionnels, artistes, associations, autour des grands axes stratégiques de la politique culturelle du territoire. Les thématiques choisies étaient : l'Europe, le vivre-ensemble, l'Hospitalité pour les artistes, la jeunesse, et le développement des territoires par la culture.

Échanger, critiquer, enrichir, proposer : les participants ont pu dégager de grandes questions issues de leurs préoccupations représentatives de leurs aspirations pour cette candidature. Enfin, le 30 juin 2022, une restitution des travaux a été présentée au public et aux élus.

En parallèle à ce travail réflexif, un Appel à Projets doté de 700 000 € a été lancé pour proposer aux acteurs culturels du territoire de construire des actions répondant aux enjeux dégagés lors des ateliers. Sur les 260 répondants, 50 projets ont été sélectionnés dans des domaines très variés et sur l'ensemble du territoire de la candidature. Dans cette phase, outre la mesure de la très forte mobilisation de nos acteurs pour ce projet fédérateur, nous avons pu repérer les faiblesses de nos organisations respectives. En particulier, nous avons pu mesurer la fragilité des réseaux internationaux et européens des plus petits acteurs culturels et le nécessaire accompagnement par une cellule « Europe et international » visant à mieux former, partager les connaissances et les ressources, encourager l'inventivité et la création. C'est l'un de nos enjeux pour les années à venir (cf. question 33).

Tout ce travail a servi de base vivante à l'écriture de nos concepts ***(RELIER, ACTER ET CÉLÉBRER)*** et d'une ligne éditoriale capable de rassembler et de fédérer le plus largement possible.

Notre *bidbook* présente ainsi des projets artistiques portés par les acteurs culturels locaux qui ont su, dès 2022, s'inscrire dans la dimension européenne du projet de candidature. Dans cette première étape, ces acteurs étaient pour la plupart des acteurs importants et historiques qui avaient déjà une pratique de production et/ou des réseaux internationaux.

Un nouvel Appel à Projets a d'ores et déjà été lancé pour 2023, doté du même montant (700 000 €). Il vise explicitement à inviter les acteurs culturels du territoire à s'engager dans la création de prototypes, qui pourront intégrer la programmation 2028 et à leur fournir un accompagnement dès le mois de janvier 2023 (*networking*, travail curatorial, production) afin de les associer au plus tôt à la démarche et leur permettre de se développer et de déployer leurs idées et leur créativité au service du projet **M28**.

Dimension européenne

14

Présentez les activités destinées à :

→ promouvoir la diversité culturelle en Europe, le dialogue interculturel et une plus grande compréhension mutuelle entre les citoyens européens ;

Montpellier l'européenne

Montpellier s'inscrit depuis sa naissance à l'époque médiévale dans un dialogue interculturel ouvert sur le continent européen. La ville s'est construite dès le Moyen Âge à partir d'une expérience communale proche des expériences italiennes. Visitée par des humanistes et intellectuels pendant la Renaissance, elle sera également fréquentée par de nombreux étudiants étrangers venus étudier la médecine dans sa célèbre faculté.

Avec 4 000 nouveaux habitants supplémentaires chaque année, la population de Montpellier croît au rythme d'1,5 % par an. Cette croissance démographique est essentiellement liée au solde migratoire de la ville qui représente à lui-seul 1,1 % de la croissance annuelle. Aujourd'hui métropole la plus attractive de France, elle est l'une des 100 plus grandes villes européennes et conserve une véritable culture et identité cosmopolite célébrant la diversité de l'Europe. En 2021, elle l'a réaffirmé par une charte d'adhésion aux valeurs et principes européens signée par l'ensemble des maires des communes de la Métropole, à l'occasion de la journée du 9 mai.

En mars 2022, dans le cadre de la présidence française de l'UE, Montpellier a accueilli la réunion des ministres des affaires étrangères et du développement de l'UE.

La Ville soutient également l'action de l'association « Occitanie Europe », basée à Bruxelles, qui lui permet d'entretenir un lien étroit avec les politiques européennes.

Un territoire d'ouverture

La politique internationale est un axe stratégique fort de l'action menée par la Ville et la Métropole : elle permet, par la mise en réseau entre territoires du monde entier, de fluidifier les échanges de bonnes pratiques, de permettre la mobilité et le rayonnement des acteurs locaux, de construire avec des partenaires internationaux les conditions d'une Ville et d'une Métropole non seulement attractives mais surtout conscientes des enjeux de demain.

M28 s'inscrit pleinement dans la feuille de route de la politique internationale qui sera votée en décembre 2022.

Montpellier est une « Ville-monde » : sa faculté de médecine, la plus ancienne du monde encore en exercice, lui a toujours conféré un rôle de terre d'accueil et des influences variées. Son patrimoine exceptionnel, son cadre de vie, la qualité de son écosystème universitaire et économique, son excellence culturelle et sportive en font aujourd'hui un territoire particulièrement attractif.

Les diasporas y sont nombreuses et dynamiques, pleinement intégrées à la vie de la cité, sources de richesse culturelle, d'innovation, de vivre-ensemble.

Un point d'entrée pour les relations Afrique Europe

Le choix fait en 2020 par l'État d'identifier Montpellier pour l'organisation du Nouveau Sommet Afrique-France est une reconnaissance de cette identité de terre d'accueil et de diversité. Montpellier s'est pleinement investie dans cette trajectoire de redéfinition de la relation de la France au continent africain, faite de respect, d'enrichissement mutuel et de mise en valeur des forces de la société civile africaine.

Montpellier a ainsi accueilli, dans le sillage de ce sommet, deux autres événements en partenariat avec la Fondation Prospective et Innovation (FPI) : l'Université d'été des Jeunes Entrepreneurs Africains tout d'abord (neuf jeunes dirigeants de cette première promotion sont venus durant deux semaines échanger, travailler avec des acteurs économiques du territoire montpelliérain). En 2021 et en 2022, Montpellier a également accueilli le Forum

de la Fondation FPI, « Nouvelles d'Afrique », autour de la nécessaire mobilisation des compétences africaines et européennes, pour faire émerger, dans un contexte complexe, l'innovation et la puissance d'action qui permettront au continent africain de répondre aux enjeux futurs.

Dans le même temps, au niveau européen, le Sommet Union Européenne - Union Africaine de février 2022 portait l'ambition d'une vision commune entre l'Afrique et l'Europe pour 2030. L'alliance Afrique-Europe a pour objectif de créer un espace de solidarité, de sécurité, de paix et de prospérité durable.

Cette dynamique de **redéfinition des liens au territoire africain** est pleinement intégrée à **M28** en prolongeant notamment, dans la durée et en résonnance au sommet, une biennale autour de la culture africaine dont la première édition aura lieu en 2023. L'année 2028 accueillera une édition spéciale (cf. question 11).

En fin d'année 2022, Montpellier accueillera également les villes du réseau **RIZOMA** pour un point d'étape sur leurs travaux concernant l'un des grands enjeux du XXIe siècle touchant aux relations entre l'Europe et l'Afrique : la question des restitutions.

Le projet RIZOMA, soutenu par la Commission européenne, s'appuie sur l'engagement de longue date de ses partenaires (cf. carte page suivante) en faveur de politiques d'intégration et d'inclusion innovantes pour tester de nouveaux modèles. Il permet aux communautés de migrants et de la deuxième génération d'agir sur leur droit à maintenir des liens avec leur pays d'origine et d'agir sur le potentiel de ce lien pour favoriser le développement culturel et économique.

Au niveau du bassin méditerranéen, le projet de création d'un **Institut de l'Histoire de la France et de l'Algérie** résulte d'un vaste travail de réconciliation des mémoires s'appuyant sur les recommandations du rapport commandité par l'État et écrit par Benjamin Stora. Cet institut, dont l'intérêt national est une clé de réussite, aura une vocation à la fois culturelle, historique et mémorielle, à l'instar de ce qu'a été le sommet Afrique France de 2021. La création de cet institut s'appuie sur l'existence de collections patrimoniales constituées par Montpellier et déposées actuellement au Mucem à Marseille.

→ mettre en valeur les aspects communs des cultures, de l'histoire et du patrimoine européens, ainsi que l'intégration européenne et les sujets européens d'actualité ;

Expérimenter les mutations écologiques

La construction de réponses aux défis du futur passe par le renforcement des échanges de connaissances et de pratiques aussi bien au niveau institutionnel qu'au niveau des acteurs locaux. Elle passe également par une meilleure connaissance des pratiques du passé ou des techniques développées dans des régions confrontées aux mêmes défis.

M28 propose d'***ACTER*** ces coopérations de façon horizontale tant au niveau européen qu'au niveau international, en particulier avec l'Afrique.

Pour faire face aux défis climatiques, aux enjeux de densifications, **M28** a choisi de développer des projets qui questionnent la dimension urbaine, le *design* ou la mobilité en s'inscrivant dans les principes du programme du ***New European Bauhaus.*** Cette approche se retrouve en particulier dans les projets du programme l'Eau qui nous relie, mêlant les approches historiques et scientifiques aux pratiques artistiques traditionnelles ou contemporaines.

Construire de nouvelles communautés européennes d'acteurs

Pour cela, il s'agira plus de ***RELIER*** les connaissances scientifiques modernes aux savoirs vernaculaires, aux échanges sud-nord, aux connaissances des acteurs développées au plus près des réalités de leur territoire, en questionnant les nouveaux usages de l'habitation, de la mobilité, de la ville ou de l'espace public.

Ces relations seront donc particulièrement mise en valeur par les acteurs culturels dans la conception du programme artistique mais également au sein des programmes parallèles traitant des questions de l'accueil, de la mobilité des publics (dans une approche favorisant l'inclusion et les relations transgénérationnelles), ou de l'évaluation en lien avec les universités.

L'approche transmédia de la candidature a quant à elle vocation à développer et fluidifier les transferts sciences-sociétés en multipliant les points de contacts entre les chercheurs, les artistes et le reste de la société. Cette approche se retrouve en particulier dans le programme **Recherche Création (PIA 4)** ou dans les liens particuliers unissant la ville de Montpellier et celle de Heidelberg.

Une dimension particulièrement mise en valeur dans les programmes le Futur en série et Trans ?.

Enfin **M28**, à hauteur des habitants, développera des projets **inclusifs** pour les cultures minoritaires, en valorisant les approches plurilingues, les cultures gastronomiques, les pratiques professionnelles, et en multipliant les coopérations avec d'autres groupes européens.

Villes jumelles

Barcelone - Espagne
Bethléem - Cisjordanie
Chengdu - Chine
Fès - Maroc
Heidelberg - Allemagne
Kos - Grèce
Louisville - USA
Manchester - Angleterre
Palerme - Italie
Rio de Janeiro - Brésil
Sherbrooke - Canada
Tibériade - Israël
Tlemcen - Algérie

Partenariats CEC

Aveiro - Portugal
Braga - Portugal
Broumov - République tchèque
Budweiss - République tchèque
Esch-sur-Alzette - Luxembourg
Liberec - République tchèque
Porto - Portugal
Varsovie - Pologne

Projets CEC

Abidjan - Côte d'Ivoire
Accra - Ghana
Amsterdam - Pays-Bas
Arles - France
Athènes - Grèce
Auch - France
Aveiro - Portugal
Avignon - France
Barcelone - Espagne
Berlin - Allemagne
Beyrouth - Liban
Bonn - Allemagne
Braga - Portugal
Bréda - Pays-Bas
Brno - République. tchèque
Broumov - République tchèque
Bruxelles - Belgique
Buenos Aires - Argentine
Casablanca - Maroc
Charleroi - Belgique
Cotonou - Bénin
Dakar - Sénégal
Epidaure - Grèce
Essen - Allemagne
Ferrara - Italie
Fès - Maroc
Genève - Suisse
Gérone - Espagne
Grenoble - France
Hambourg - Allemagne
Johannesburg - Afrique du Sud
Kigali - Rwanda
Kinshasa - RDC
Lausanne - Suisse
Le Caire - Egypte
Lisbonne - Portugal
Lyon - France
Madrid - Espagne
Manchester - Angleterre
Marseille - France
Matosinhos - Portugal
Montréal - Canada
Murcia - Espagne
Naples - Italie
Ouagadougou - Burkina Faso
Palma de majorque - Espagne
Paris - France
Porcari - Italie
Port-Vendres - France
Prague - République tchèque
Santiago - Chili
Sao Paulo - Brésil
Sidi Bou Said - Tunisie
Tanger - Maroc
Tarragone - Espagne
Tlemcen - Algérie
Toulon - France
Toulouse - France
Turin - Italie
Valence - Espagne
Valladolid - Espagne
Varsovie - Pologne
Vienne - Autriche

Réseau RIZOMA

Athènes - Grèce
Bergame - Italie
Braga - Portugal
Düsseldorf - Allemagne
Marseille - France
Mannheim - Allemagne
Palerme - Italie
Reggio de Calabre - Italie
Tirana - Albanie

Eurocities ayant signé la charte «culture durable»

Erfurt - Allemagne
Esch-sur-Alzette - Luxembourg
Kharkiv - Ukraine
Leeds - Royaume-Uni
Liège - Belgique
Turin - Italie
Valladolid - Espagne
Wroclaw - Pologne

Villes des enfants / réseau international

A Guarda - Espagne
Almoradí - Espagne
Arroyito - Argentine
Bilbao - Espagne
Buenos Aires - Argentine
Carbajosa de la Sagrada - Espagne
Catoira - Espagne
Carpi - Italie
Ermua - Espagne
Fano - Italie
Querétaro - Mexique
Girardot - Venezuela
Grenade - Espagne
Huesca - Espagne
Iles canaries - Espagne
Jesus Maria - Argentine
Leioa - Espagne
Lima - Pérou
Lleida - Espagne
Malnate - Italie
Medellín - Colombie
Murcia - Espagne
Naples - Italie
Punta Arenas - Chili
Rome - Italie
Rosario - Argentine
San Giorgio a Cremano - Italie
Santa Fe - Argentine
San Martín de los Andes - Argentine
Totoras - Argentine
Vasanello- Italie

Cette approche se retrouve aussi bien dans les projets artistiques Itinérances symphoniques gitanes℠ ou Euromed music℠ que dans les projets traitant de la communication en direction des publics (traductions), de l'alimentation (gastronomie) ou des projets de recherche.

Nous nous attachons enfin au développement de **l'Économie sociale et solidaire,** comme récemment défini par la Commission européenne dans son plan d'action visant à stimuler l'économie sociale et à créer des emplois. Alors qu'une partie importante du secteur culturel relève de l'ESS, les deux univers dialoguent relativement peu ensemble.

L'hospitalité de notre territoire s'illustre aussi par les réponses mises en œuvre pour l'accueil de réfugiés fuyant l'**Ukraine.** Dans le même esprit que l'initiative ***Fast Care*** portée par la commission européenne, il s'agit pour nous de parvenir à faire face aux conséquences de la guerre, en apportant réponses d'urgence et flexibilité. À Montpellier, dès les premières semaines, un centre d'accueil a été établi pour assurer un premier accueil aux réfugiés. Des étudiants sont également accueillis et logés (notamment au sein du MO.CO/école des beaux-arts). Deux d'entre eux ont d'ailleurs participé à la résidence/création portée par **M28**. Enfin, les recettes de l'exposition « Musées en Exil » du MO.CO seront en partie versées à une association de soutien aux artistes issus de pays en guerre. Le projet dansePlatForma, financé dans le cadre de notre Appel à Projets 2022, est également placé sous le signe de la thématique *Acting for Peace* qui s'ouvre aux artistes ukrainiens et aux artistes de l'Europe de l'Est frontaliers du conflit.

→ mettre en valeur des artistes européens, collaborer avec des intervenants ou des villes de différents pays et des partenariats transnationaux.

L'ensemble des programmations 2028 sera l'occasion de mettre l'Europe à l'honneur. Les thématiques traitées à travers ces programmations font directement écho aux grands enjeux actuels de l'UE, qu'il s'agisse des questions environnementales ou climatiques (ex : projets Nos refuges vivants℠, MicroFleuves - Alea Jacta est℠, Design for Change_Montpellier28℠...), de notre identité européenne, de la célébration des communautés qui la composent, de la question du vivre-ensemble (FuturFolkFiction℠, Itinérances symphoniques gitane℠, Académie du futur℠...) ou encore de la garantie du principe de libre circulation des biens et des personnes au sein de l'espace européen (Les Arts Modestes en Itinérance℠, TRANS/ports℠, Printemps des Comédiens - Édition Européenne 2028℠...)

Nous mettrons également en valeur la diversité des artistes européens par des collaborations étroites (ex : projets Bicentenaire du Musée Fabre℠, Écris et fabrique ta série℠, Futur transcendé℠...) ou grâce aux partenariats transnationaux envisagés (Les Transymphoniques℠, Montpellier Euromed Music℠, Imaginer, faire et vivre ensemble le cinéma de 2028℠, GraphisMs : festival du graphisme du sud de la France℠, Plans larges : biennales des arts de la scène en Méditerranée℠...)

Les relations internationales développées par nos structures culturelles depuis plus de 40 ans sont pour cela une ressource importante que nous pourrons mobiliser.

Sur le long terme, la **Villa Bazille** est pensée comme une fenêtre ouverte sur la création européenne : lieu d'accueil d'artistes et de chercheurs européens, tous champs disciplinaires confondus, à la croisée des arts et des sciences, son programme de résidence sera construit en partage avec d'autres institutions artistiques et culturelles européennes. Ces **résidences croisées** visent ainsi à renforcer le dialogue et les échanges européens et internationaux. Le programme sera également pensé à travers la mise en place de systèmes de tutorats reposant à la fois sur une institution du territoire (MO.CO, Domaine d'O, Agora de la danse...) et une institution étrangère, permettant de renforcer le dialogue et les échanges entre les structures au-delà de l'accompagnement de la création artistique.

Par ailleurs, afin de favoriser l'émergence de collaborations et de projets à dimension européenne, un **guichet partagé** sera créé avec les partenaires institutionnels, en s'appuyant sur le travail des collectivités, des agences régionales et des associations spécialisées (Occitanie Europe).

Notre inscription dans de nombreux réseaux européens et internationaux, des villes européennes (*Eurocities*), méditerranéennes (MedCités), d'aide à la coopération (Occitanie Coopération, Cités Unies, association des villes universitaires), de défense des droits des LGBTQI+ (*Rainbow Cities Network*) ou encore de lutte contre le racisme (ECCRA-ICCAR) nous permettra de nous appuyer sur de précieuses ressources (cf. carte p.33) pour nouer des partenariats.

RELIER aussi en accueillant ou participant à des temps de rencontre et d'échange avec d'autres acteurs européens. À titre d'exemple, Montpellier et différents tiers-lieux du Grand Montpellier et du Pic Saint-Loup, de Sète et Lodève accueilleront, en 2023 la rencontre **« Tiers-Lieux pour l'Europe »,** premier rassemblement européen des tiers-lieux culturels, fab labs, médiathèques, circuits courts, centres de coworking, animés par des communautés d'usagers portant des défis opérationnels face aux transitions en cours. Plus de 300 participants sont attendus venus de plus de vingt pays européens, le comité d'animation comptant déjà des représentants de dix pays (Portugal, Espagne, Italie, Roumanie, Croatie, Slovénie, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Irlande...).

L'accès aux **droits culturels,** énoncé dans la déclaration universelle des droits de l'homme et conforté par la déclaration de Fribourg de 2007, sera un premier sujet d'échanges.

15

Pouvez-vous expliquer en détail votre stratégie destinée à susciter l'intérêt d'un large public européen et international ?

Notre territoire bénéficie, en France et à l'international, d'une forte attractivité. 33 % de la clientèle touristique de l'Hérault est étrangère et très majoritairement européenne. L'ambition portée par la Région est de devenir, dans les années à venir, première destination européenne en promouvant **un tourisme durable** qui réponde non seulement aux besoins des touristes mais aussi des territoires qui les accueillent, tout en protégeant les ressources pour l'avenir.

Objectifs

- Créer un déplacement du public déjà présent sur le territoire.
- Allonger, par la construction de notre programmation, les périodes de visite.
- Mettre en œuvre des dispositifs permettant d'améliorer la qualité de la visite.
- Avoir, en complément, une stratégie d'attractivité concentrée sur les mois situés hors des périodes de surtourisme.

Actions

- Développer une application de mobilité touristique, en lien avec les Offices de Tourisme, qui intègre notamment des parcours de visites culturelle, gastronomique, œnologique valorisant les spécificités du territoire.
- Porter un grand projet de résidences croisées entre chefs étoilés, actuellement circonscrites au niveau national (ex : résidence entre Sète/Agde et Montmartre-Paris 18) et qui s'élargirait au niveau européen. Avec cinquante et un restaurants étoilés en Région Occitanie dont dix dans l'Hérault (cinq à Montpellier, un à Sète, un à Pézenas), notre territoire connait actuellement une vraie dynamique en matière de gastronomie. Cette nouvelle génération de chefs, très attachée à se fournir auprès de producteurs locaux et respectueux d'une agriculture durable, place le partage et la découverte au cœur de leur travail.
- Développer l'accueil linguistique au sein des Offices de Tourisme et des structures culturelles (formation des agents et adaptation des canaux de communication).
- Mettre en place un parcours mobilités actives et douces avec une promotion des activités sportives (randonnées/vélo/canoë/courses à pied, etc.) associées à notre projet Les Grandes Balades Artistiques - Les sentiers de l'eau®.

16

Décrivez les liens développés ou à développer entre votre programme culturel et celui d'autres villes détentrices du titre de capitale européenne de la culture.

Notre priorité a été de prendre contact avec les quatre villes candidates en **République Tchèque,** pour envisager avec elles des coopérations croisées pour notre programmation 2028. Avec **Budweis** les échanges sont riches sur les questions relatives aux liens entre arts et sciences, à l'eau, à la jeunesse. Nous partageons ainsi trois projets identifiés en commun : *Performing (digital) LARPS; Utopic Zones (2028); Theatre of the oppressed 2028*.

Avec **Broumov** se construit notre projet Le Tabor Baleine®**,** épopée humaine et artistique autour d'un campement Franco-Tchèque nomade et de sa caravane Baleine.

De la même manière, il nous a semblé pertinent de partager nos expériences avec les **villes portugaises** candidates pour l'année 2027. Nous étions déjà liés à **Braga** dans le cadre du réseau RIZOMA. Plusieurs projets nous réunissent désormais dans le cadre de nos candidatures : *Common Good; Creators Academy avec le CCN; Contempl/ACTION Cinema Platform avec Cinemed; Granary avec la Maison de l'Architecture*. Un travail commun est également engagé sur les questions mémorielles en lien avec le futur Institut de l'Histoire de France et de l'Algérie. Nous accueillerons le projet *Colonial Silences exhibition* dans le cadre de notre biennale Afrique. Enfin, notre projet FuturFolkFiction® sera présenté dans le cadre de la programmation *Europe Day Pilgrimage* en 2027.

Nous avons pu nous rendre à **Aveiro** pour rencontrer l'équipe candidate. Nous partageons avec eux une même préoccupation concernant la montée des eaux et nous avons imaginé plusieurs projets de coopérations qui pourront, tant dans les échanges artistiques que scientifiques, créer une communauté de praticiens à l'échelle européenne. Le projet MicroFleuves® s'inscrit dans la proximité géophysique des cours d'eau de nos territoires (Le Lez et le Rio Bocco) ou encore le projet TRANS/ports® qui relie nos ports par un projet de photographie documentaire.

Notre lien à **Palerme** revêt une importance toute particulière. D'abord au titre de l'accord de partenariat culturel signé avec elle pour les années à venir, ensuite grâce au projet RIZOMA, lancé cette année avec **Athènes, Bergame, Braga, Dusseldorf, Marseille, Mannheim, Reggio Cababriaet Tirana** (cf. question 14). Établi à Palerme, Studio Rizoma est un hub transnational qui développe productions artistiques et projets de recherche à travers la programmation de résidences et de bourses.

Le festival nomade SLA y participe également. Biennale d'Art Contemporain organisée par une association (Sète-Los Angeles), ce festival a vocation à se déplacer chaque année en Europe et créer des liens pérennes entre les artistes de Sète et d'ailleurs. Son objectif est de former une communauté artistique cosmopolite et croissante, dont le centre de rayonnement est la ville de Sète. Pour leur seconde édition en 2022, c'est la capitale de la Sicile et capitale européenne de la culture 2018, Palerme, qui a été choisie.

Nos contacts avec les villes de **Marseille** et de **Lille,** anciennes capitales européennes de la culture françaises sont réguliers. En septembre à Lille, à l'occasion du forum culture d'***Eurocities*** réunissant les professionnels de l'action culturelle locale, Montpellier a signé la **charte culture durable** du réseau, cet « Appel de Lille » lançant une dynamique européenne autour de la culture durable aux côtés de nombreuses villes européennes telles que **Leeds** (Grande-Bretagne), **Liège** (Belgique), **Esch-sur-Alzette** (Luxembourg), **Erfurt** (Allemagne), **Wroclaw** (Pologne), **Turin** (Italie), **Valladolid** (Espagne) et **Kharkiv** (Ukraine).

Montpellier fête cette année les 60 ans de son jumelage avec **Heidelberg**. Lors de la célébration de cet anniversaire en septembre, les maires des deux villes ont visité à Heidelberg le Centre de documentation de l'holocauste des tziganes allemands Sinti Roma, la bibliothèque municipale, le centre d'accueil des réfugiés et assisté à une discussion au Barcamp entre jeunes français et allemands.

Une déclaration commune en faveur de l'engagement pour la transition écologique a également été signée afin de nous enrichir de nos domaines d'excellence respectifs : la ville de Heidelberg souhaitant s'inspirer du programme de Montpellier en matière de mobilités durables, en expérimentant le passage aux 30km/h, et en posant les bases d'un passage à la gratuité des transports. Montpellier va de son côté s'appuyer sur l'expertise forte d'Heidelberg pour être accompagnée vers la transition cyclable (plus de 35 % des Heidelbergeois se déplacent à vélo au quotidien).

L'occasion de porter de nouveaux projets d'échanges citoyens dont une représentation théâtrale emmenée par la compagnie La Chouette Blanche mêlant des représentants de la communauté gitane montpelliéraine et allemande qui nourriront notre candidature, et celle d'**Heidelberg 2035 !**

En 2023, nous développerons nos liens avec la ville de **Wroclaw** et plus largement le réseau Metrex (*European Metropolitan Regions and Areas*) présidé par le Maire de Wroclaw, et qui sera partenaire du Jeune Orchestre Baroque Européen, lauréat de notre Appel à Projets 2022.

31
490 m²
32
462 m²
33
466 m²
17
450 m²
16
452 m²
15
452 m²
14
452 m²

17

Expliquez en détail comment la population locale et la société civile ont été impliquées dans la préparation de la candidature et comment elles participeront à la réalisation de la manifestation.

Une candidature des communs

Nous portons l'ambition d'une candidature **faite en commun, pour le commun.** Aussi, l'implication de la population locale et de la société civile a été dès ses premiers instants et demeure l'un des prérequis de notre démarche. Nous avons engagé une véritable réflexion collective dans le but de repenser la culture à l'échelle des enjeux contemporains européens et d'inventer, ensemble, un projet durable et partagé pour demain.

Pour ce faire, la première étape a consisté en l'**organisation d'une série d'ateliers** de co-construction avec tous les acteurs impliqués sur notre territoire (cf. question 13).

En parallèle, et sur la base des grandes thématiques de ces ateliers, nous avons élaboré une **enquête ouverte** sous forme de questionnaire en ligne afin d'interroger les habitants sur leurs visions et leurs attentes, et ainsi susciter une première adhésion à notre démarche. Elle est accessible depuis le printemps 2022, et nous poursuivons sa diffusion à l'occasion de chaque manifestation (culturelle, associative…) sur le territoire. Nous avons d'ores et déjà pu tirer plusieurs enseignements de cette enquête de terrain. Le premier constat partagé est celui d'une ville de Montpellier possédant une forte identité culturelle, riche d'une grande diversité de l'offre, et caractérisée par l'omniprésence d'événements et de festivals à rayonnement national et international.
Sa position géographique et son cadre de vie méditerranéen, son patrimoine architectural et historique sont souvent salués et ouvrent la perspective d'événements qui relient culture et espace public. Sa jeunesse, son dynamisme, son attractivité, ainsi que son cosmopolitisme sont souvent mis en avant.
Enfin, nous avons accueilli avec beaucoup d'attention la déclaration des habitants soulignant la gratuité et l'accessibilité de l'offre culturelle comme une chance, ou louant les transports et les mobilités d'une ville considérée de manière large comme bien desservie.

Dans le détail des répondants, certains domaines méritent une attention toute particulière. Trois enjeux majeurs ont été soulevés pour l'année capitale : que sa programmation soit innovante, curieuse, tout en dynamisant la programmation

des lieux et établissements culturels existants (14,4 %), qu'elle soit inclusive et accessible à tous (intergénérationnelle, accessibilité tous publics, « aller vers » notamment grâce à l'éducation artistique et culturelle ou encore une culture à ciel ouvert et une ouverture sur l'espace public… 19.7 %), et qu'elle soit vertueuse sur le plan écologique (mutualisation, transports doux, projets éco-responsables, 10,9 %).

Enfin, près de la moitié des participants ont partagé leur vision d'une année 2028 « riche en événements », « festive », « étincelante » et « inspirante » avec une programmation « sur tout le territoire » qui soit « fédératrice » mais aussi « participative » pour une « célébration » de l'année capitale (42.4 %).

Ces attentes, besoins et enjeux identifiés par la population locale nourrissent notre approche et notre manière de construire le projet **M28**.

Co-construire avec les assemblées citoyennes

Une attention particulière a été portée au regard des enfants. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur le **Conseil municipal des enfants** qui rassemble 60 conseillers élus des classes de CM2 de la commune. Accompagnés d'un animateur et d'agents municipaux, ces jeunes citoyens élus présentent chaque année au Maire et au Conseil Municipal les réalisations de leur mandat, en Assemblée Générale. À l'occasion de la dernière séance, nous avons rencontré ces jeunes conseillers et leurs avons demandé de remplir un formulaire conçu à l'occasion de la candidature **M28**. Leurs contributions ont permis d'alimenter nos réflexions sur la candidature, et plus largement celles sur la culture à hauteur d'enfants.

Une autre assise de démocratie citoyenne, le **Conseil de développement** (CODEV) – assemblées citoyennes et laboratoires d'idées qui accompagnent les élus en donnant des avis et en formulant des propositions sur les politiques publiques menées dans leur territoire – a également mobilisé ses membres afin de promouvoir nos initiatives et projets favorisant le vivre-ensemble. Les CODEV de Sète Agglopôle, de Montpellier Méditerranée Métropole, du Pays Cœur d'Hérault (Sydel), le CODEV en cours d'installation du Grand Pic Saint-Loup ainsi que celui du Pays de l'Or et du Pays de Lunel ont d'ores et déjà apporté leur soutien et imaginé, en 2023, des actions communes inédites jusqu'alors.

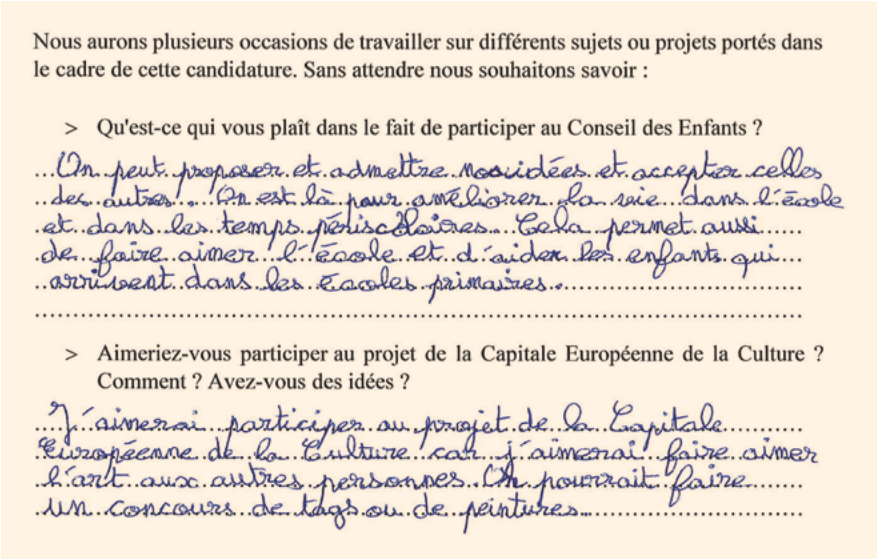

Nous aurons plusieurs occasions de travailler sur différents sujets ou projets portés dans le cadre de cette candidature. Sans attendre nous souhaitons savoir :

> Qu'est-ce qui vous plaît dans le fait de participer au Conseil des Enfants ?

On peut proposer et admettre nos idées et accepter celles des autres. On est là pour améliorer la vie dans l'école et dans les temps périscolaires. Cela permet aussi de faire aimer l'école et d'aider les enfants qui arrivent dans les écoles primaires.

> Aimeriez-vous participer au projet de la Capitale Européenne de la Culture ? Comment ? Avez-vous des idées ?

J'aimerai participer au projet de la Capitale Européenne de la Culture car j'aimerai faire aimer l'art aux autres personnes. On pourrait faire un concours de tags ou de peintures.

Exemple de réponse du Conseil municipal des enfants.

Inclure plus largement

Nous avons impliqué dans notre démarche les acteurs économiques grâce à la mobilisation de la **chambre de commerce et d'industrie,** des **universités** (sur des projets mais aussi dans notre processus d'évaluation de nos indicateurs de réussite, cf. question 9), et du **rectorat** (concernant le lien avec les publics scolaires, cf. question 19).

Parce qu'un territoire se découvre aussi en le parcourant à pied, des **balades urbaines** ouvertes à tous ont également été organisées. À travers des parcours, expositions et installations, ces balades ont cherché à révéler les possibles et les continuités qui ne sont pas perçues comme telles ou à en préfigurer de nouvelles pour permettre aux citoyens de nourrir les politiques publiques d'infrastructures écologiques.

Pour impliquer la population locale et la société civile dans la préparation de la candidature, nous avons également mis en place un **partenariat avec l'une des principales stations de radio locale, France Bleu Hérault,** dont le rayon de diffusion couvre l'intégralité du territoire de **M28**. Les **podcasts** relatifs à la pré-candidature visent à informer les habitants du territoire sur le principe de l'année capitale européenne de la culture, sur l'avancée de notre candidature, sur nos atouts pour y arriver… tout en les invitant à partager réactions, avis, remarques pour continuer d'enrichir notre projet.

Enfin, un levier important d'implication des habitants réside dans les projets issus de nos Appels à Projets. En effet, l'un des critères prépondérants de sélection des lauréats par le jury est la capacité du projet à mobiliser et fédérer la population autour des arts et de la culture, par des démarches inclusives, et avec l'engagement de publics spécifiques (personnes en situation de handicap, familles, seniors…).

Dès le premier Appel à Projets, certains projets de la programmation 2022 l'ont illustré sous différentes formes que nous résumerons dans le tableau suivant.

Forme d'implication active de la population locale	Type d'événement (nom du projet)		
Créations artistiques participatives	• Spectacles participatifs qui interrogent sur nos lieux de vie et notre cohabitation avec le vivant (Murmuration) • Exposition participative dans l'espace public en lien avec un artiste photographe ayant accompagné des prises de vue d'habitants autour de l'importance du littoral dans notre culture (Plages) • Invitation à la danse sur l'espace public grâce à des QR codes permettant de fabriquer sa propre danse ((re) COMPOSE & DANSE(ici)) • Banquets artistiques (Quartiers Capitales !) • Co-création d'un objet sonore avec des habitants lors d'un marathon radiophonique (Maison Lieu : comme à la radio !) • Projet participatif de création d'un film à partir de films super 8 d'habitants (N'autre histoire) • Concert participatif et numérique dans l'espace public sur la base de matière sonore, textuelle et vidéo prélevée en amont par les artistes auprès des habitants sur la pratique taurine, patrimoine local immatériel (Manade Orchestra !)	• Spectacle sonore et musical pour valoriser la collecte de chansons par des familles du territoire dans une création artistique (Au creux de l'oreille) • Récolte de témoignages sur le rapport qu'entretiennent les habitants avec leur paysage à l'échelle du territoire de M28 (VIVANT, nouveaux récits en espace public), leur attachement au fleuve du Lez pour une création radiophonique (Écoutez Lez !) ou encore la récolte de rêve pour une création sonore (Les Ombres de la nuit) • Ateliers de création radio lors d'un séjour en mer pour des jeunes (Vagabonde, embarquement immédiat pour une aventure maritime et sonore !) • Ateliers autour du costume permettant à des personnes en difficulté de retrouver du lien social (Mon rêve en Costume : le défilé-spectacle) Ateliers filmés de danse pour un public de personnes demandeuses d'asile ou réfugiées (CAD'ANSE)	• Ateliers de pratique artistique par une plateforme de danse contemporaine dédiée aux artistes de l'Europe de l'Est (dansePlatForma) • Ateliers de création d'art textile et broderie pour personnes demandeuses d'asile ou réfugiées (What about the weather ?) • Ateliers ludiques d'écriture pour des jeunes sur la thématique de la citoyenneté européenne (Des espaces de paroles de la jeunesse européenne) • Ateliers d'expression corporelle en pleine nature (Territoires perdus) • Ateliers de pratiques artistiques (Collection à ciel ouvert - Armelle Caron, Nina Childress, Toma Dutter et Pablo Garcia)
Débats publics	• Cafés citoyens et tables rondes sur la guerre en Ukraine et sur le thème « Être un artiste en temps de guerre » • Rencontres-échanges « Ciné Philo » sur la citoyenneté européenne à destination des jeunes (Des espaces de paroles de la jeunesse européenne)	• « Barkamp » entre jeunes européens d'Allemagne et de France (Une ville culturelle pour toutes et pour tous) • Temps de partage interprofessionnel et public avec des scientifiques et citoyens sous forme de balades pédestres (VIVANT, nouveaux récits en espace public)	• Cycle de conférences (Demain, l'espace public. Cycle de rencontres inspirantes)

En complément, la réalisation de plusieurs projets artistiques de la candidature prend appui sur la **participation de la population.** Par exemple, via la création d'un **hymne de la candidature** qui sera interprété par une fanfare de jeunes musiciens du territoire, **Les Loustics du Pics,** à l'occasion des grands événements 2028.

Dans la programmation 2028, le projet MicroFleuves® s'appuie directement sur des collectes de récits réalisés par des artistes européens auprès des populations avoisinantes des cours d'eau. Le grand opéra participatif® de clôture de l'année capitale sera interprété par un chœur composé d'une multitude de chanteurs amateurs du territoire.

18

Expliquez comment vous entendez créer des opportunités permettant la participation de groupes marginalisés et défavorisés.

Clairement identifiée comme un axe d'amélioration (cf. question 33), la participation de groupes marginalisés et défavorisés est un indispensable de notre démarche. Pour élaborer notre candidature des communs, nous avons réalisé un premier état des lieux de publics spécifiques pour lesquels nous entendons agir.

Une politique sociale permettant l'accès à la culture pour tous

Pour ce faire, nos collectivités se sont engagées au sein des 12 quartiers en politique de la ville (53 000 habitants), via les Maisons Pour Tous, les médiathèques, le théâtre Jean Vilar ou encore le Centre Communal d'Action Sociale, dans des projets qui favorisent l' **« aller vers »**, indispensable pour encourager et amener les publics vers les équipements ou les événements. Cela se traduit par des actions de sensibilisation, des rencontres, des échanges mais aussi en mettant le public dans des postures actives à travers des projets liés à la danse, au théâtre…

Pour accompagner la mise en œuvre de cette démarche, l'accès à la programmation 2028 sera **majoritairement gratuit.** Dès 2024, sur certains événements, nous testerons une **« billetterie complice »** où chacun pourra choisir son tarif librement.

Une accessibilité renforcée pour les personnes aux besoins spécifiques

L'accès à la culture et à l'accessibilité universelle pour tous sont des enjeux majeurs pour les personnes aux besoins spécifiques. Ils sont vecteurs d'émancipation, d'autonomie et de développement. C'est dans cette optique que le **programme annuel Handi'Culture** de la ville et de la métropole de Montpellier a été conçu : sa programmation culturelle se veut accessible et plus inclusive, facilitée à travers des offres de visites spécifiques et des dispositifs de médiation adaptés. La démarche capitale européenne de la culture vise à amplifier cette trajectoire et renforcer l'accessibilité de la programmation. Ainsi, dès 2022, nous avons valorisé grâce à l'Appel à Projets certains projets à forte dimension inclusive. C'est le cas par exemple du projet *Culture Atout Sens,* une expérimentation en deux temps avec d'une part un concert de musiques actuelles pour les personnes malentendantes ou sourdes (équipées de gilets prêtés par l'Opéra de Montpellier, elles ont pu de ressentir physiquement la musique jouée) et une séance de cinéma avec des outils d'accessibilité (grâce à un dispositif *live* de sous-titres et d'audiodescription) ou encore du projet d'Escape Game mobile destiné aux personnes malvoyantes (un jeu où les joueurs sont privés du sens de la vue), alliant expériences sensorielles et sensibilisation à la situation de déficience visuelle.

Un des objectifs de la construction du projet en 2023 visera à formaliser un projet structurant pour le territoire de **M28** : *cultureliensocial,* permettant de renforcer l'axe culturel comme levier de mobilisation des usagers en difficulté.

Notre programmation 2028 sera exigeante en termes d'accessibilité, prenant en compte l'ensemble des besoins spécifiques des publics pour leur permettre de vivre pleinement l'année capitale.

Une candidature exemplaire en termes de lutte contre les discriminations et politique de l'égalité

Dans son dernier rapport de 2022, l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dresse un état des lieux spécifique dans le secteur de la culture et de la communication, notamment sur la permanence de **stéréotypes sexistes** qui sous-tendent l'univers professionnel tout comme celui de l'art et de la création, plus difficiles pour une femme et où les violences et harcèlements sexuels et sexistes persistent. Ce rapport, couplé à la feuille de route Égalité, renforce notre conviction que ces sujets restent d'une prégnante actualité.

Aussi, d'un point de vue structurel, nous nous engageons à ce que l'accès à l'emploi soit strictement **paritaire** au sein de l'association Montpellier 2028 avec une politique de rémunération parfaitement égalitaire. Nous veillerons également à respecter cette parité dans l'ensemble de ses entités (cf. schéma question 32) tout comme au sein de ses instances décisionnaires (par exemple les jurys de sélection des Appels à Projets). Dès aujourd'hui, outre la présidence de l'association, la fonction de direction stratégique est assurée par une femme.

Afin de veiller au respect des obligations de l'association en tant que structure employeuse, une sensibilisation des employés au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes sera obligatoire et nous élaborerons une procédure interne de signalement et de traitement de faits de harcèlement sexuel. Selon l'évolution du nombre de salariés, un référent sur le sujet pourra également être nommé.

Cette sensibilisation sera également dispensée aux équipes organisatrices des événements de l'année capitale afin de garantir que tous les publics puissent vivre pleinement et librement les manifestations de l'année 2028 qui célèbreront la diversité.

Par ailleurs, notre politique de l'égalité vise également les personnes membres de la communauté LGBTQIA+. La ville et la métropole de Montpellier sont membres du réseau *Rainbow Cities Network* qui permet de partager des innovations sur le thème LGBTQIA+, une thématique essentielle pour nos collectivités très proactives en la matière.

Montpellier est la ville en France qui a célébré le premier mariage homosexuel. La Marche des fiertés de Montpellier, créée en 1994, est l'une des plus anciennes de France et c'est aujourd'hui la deuxième plus importante en nombre de participants derrière celle de Paris. Par ailleurs, la Région Occitanie est la première région de France à s'être vu décerner le label Région Friendly qui a pour ambition de valoriser les politiques volontaristes, publiques ou privées, en matière de défense des diversités (comme les établissements hôteliers). Dans cet état d'esprit, une grande campagne de sensibilisation sera lancée en amont de l'année capitale.

Une attention au grand âge avec des projets intergénérationnels

Si le territoire montpelliérain reste jeune et dynamique, il n'échappera pas au défi démographique et au vieillissement de la population. Aujourd'hui les plus de 60 ans représentent 21,4 % des habitants de la Métropole de Montpellier soit plus de 135 000 habitants et 27,1 % des habitants du Département de l'Hérault.

Le territoire de la candidature revêt, de ce point de vue, une grande diversité. C'est la raison pour laquelle **M28** s'attachera à porter une ambition nouvelle sur les projets **intergénérationnels** à l'instar des expériences existantes comme « Dis-moi l'histoire » projet théâtral entre lycéens et résidents d'EHPAD avec le collectif « Le Baril » ou le partenariat avec le CHU sur le dispositif « l'Art Emoi » qui permet d'adapter des sorties au Musée Fabre pour des malades atteints d'Alzheimer.

Mais au-delà des projets portés par les acteurs culturels à l'occasion d'opérations spéciales, c'est à une réflexion plus pérenne que doit nous inviter cet état des lieux. Persuadée que l'offre culturelle participe au « bien vieillir », Montpellier est d'ores et déjà engagée dans une démarche **« Ville amie des aînés »,** l'occasion d'une nouvelle réflexion sur « l'aller vers », permettant d'imaginer des programmations de proximité (accueil d'artistes en résidences, concerts portés par le conservatoire, dans les EHPAD…) et une accessibilité repensée des lieux de diffusion et de monstration de la culture (développement de dispositifs favorisant la mobilité pour les personnes âgés et fragiles dans les parcours muséaux…).

Une politique de prise en compte des enjeux liés à la santé mentale

La ville de Montpellier s'est associée à l'Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapés Psychiques (UNAFAM) ainsi qu'aux associations d'usagers et aux services de soins en psychiatrie, aux familles, aux aidants, aux professionnels de santé et aux travailleurs sociaux et médico-sociaux pour proposer des actions de sensibilisation et d'information. La santé mentale est par ailleurs un sujet et un terrain dont se sont saisies plusieurs associations et collectifs d'artistes (La Bulle bleue ou le Nu Collectif). Ces programmes de recherche-création sont essentiels pour enrichir le travail et permettre la prise en compte de l'ensemble des publics. En outre, un travail spécifique à destination des structures associatives (notamment les Groupes d'Entraide Mutuelle) sera développé par **M28** pour faciliter l'accessibilité des manifestations à tous les publics.

19

Expliquez en détail votre stratégie de développement des publics, en particulier son lien avec le milieu éducatif et la participation du public scolaire.

Une ville et une culture à hauteur d'enfants

Montpellier porte une politique affirmée en faveur du développement d'une ville à hauteur d'enfants : diversification de l'offre d'éducation artistique et culturelle à destination du milieu éducatif, développement des quartiers apaisés et des rues aux écoliers, ou encore transports en communs gratuits pour les enfants.

Pour l'accélérer, Montpellier a été la première ville française à adhérer en 2022 au réseau international Villes des enfants porté par l'association APS Francesco Tonucci. Ce réseau international est animé par la philosophie et les propositions d'un projet transversal (culture, participation citoyenne, loisirs…) qui vise à créer une ville pour tous, où chacun pourra s'épanouir et dans laquelle les petits Montpelliérains deviennent dès aujourd'hui des citoyens actifs de la cité. Cette démarche repose sur la création d'un « Laboratoire Ville des enfants ». Composé de représentants de la collectivité, de partenaires extérieurs (habitants, associations, écoles, communauté scolaire, universitaires, parents…) et d'un conseil des enfants - en lien avec l'actuel Conseil Municipal d'Enfants (cf. question 17) -, il a vocation à être l'intermédiaire entre l'administration et les enfants.

Une action pour une culture à hauteur d'enfants est développée en cohérence avec la création de ce nouveau dispositif.

Le programme 2028 prévoit **la création d'un label permettant d'identifier** la programmation dédiée au jeune public. Ce label pourrait à terme être élargi aux autres champs de politiques publiques qui présentent des actions à destination de l'enfance et de la petite enfance.

Des actions spécifiques d'éducation artistique et culturelle

Pour l'année capitale, notre stratégie de développement et de participation du public scolaire repose en partie sur notre projet Académie du Futur® projet phare de notre programmation.

Par ce programme structurant, porté en lien direct avec le Rectorat, nous nous adressons directement à la jeunesse : à partir de 2024, nous entendons ***RELIER*** le plus d'élèves du territoire de **M28**. Toujours dans une démarche du « aller vers », une attention particulière sera donnée à l'inclusivité d'établissements scolaires du premier ou second degré issus des quartiers prioritaires de la ville ou encore des établissements dont les parcours d'éducation artistique et culturelle sont à renforcer. Pour cela, un état des lieux en lien avec la communauté éducative du territoire sera réalisé d'ici 2024. Par l'exploration de toutes les disciplines artistiques et la rencontre avec les acteurs culturels, nous entendons renforcer la participation du public scolaire par ce travail créatif commun de long cours.

Pour conforter le lien avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires, un **forum annuel à destination des enseignants** et visant à leur présenter l'ensemble de l'offre d'Éducation Artistique et Culturelle sera organisé dans la dynamique de la candidature. Ce temps permettra une diffusion large et exhaustive de l'offre et devrait inciter à davantage de transversalité. Il est également un moyen de créer du lien entre les équipes pédagogiques et les équipes dédiées au développement de l'offre d'Éducation Artistique et Culturelle.

Sans attendre le lancement de ce projet, dès 2023, l'opération d'écriture « Les mystères de Montpellier » se met aux couleurs de l'Europe. Elle concernera dix classes et aboutira à des textes réunis dans un ouvrage collectif et illustré par les élèves eux-mêmes, textes qui peuvent prendre la forme de nouvelles et textes poétiques. Le thème de l'Europe spécifiquement choisi pour 2023 pourra être traité dans tous les registres de l'écriture de fiction… ou de l'autofiction ! Cette opération place les élèves en réelle situation d'écriture d'un texte édité et diffusé, dans le cadre d'un projet collectif.

Pour 2028, d'autres actions visant à renforcer notre stratégie de développement des publics et en particulier le lien avec le milieu éducatif et la participation du public scolaire sont mises en place. Par exemple, dans le cadre du bicentenaire du musée Fabre en 2028 (cf. projet Bicentenaire du Musée Fabre®) le musée construit un parcours spécifique afin que chaque classe de Montpellier (800 classes et 18 000 élèves) choisisse une œuvre parmi les 11 000 que comptent les collections du musée. Cette démarche **« Une classe, une œuvre »** doit permettre d'expérimenter et d'initier un nouveau parcours patrimonial pour les élèves au sein des musées, visant à systématiser l'offre et à toucher l'ensemble des élèves.

Ce projet préfigure la mise en œuvre sur le territoire de Montpellier de la stratégie régionale « pour une culture partout pour tous » de la Région Occitanie qui, en lien avec l'Éducation nationale, souhaite proposer une nouvelle matière obligatoire dans le cursus scolaire permettant la pratique culturelle par les élèves.

Gestion

Aspects financiers

Budget municipal pour la culture

20

Quel a été le budget municipal annuel pour la culture au cours des cinq dernières années (en dehors des dépenses liées à la présente candidature pour la capitale européenne de la culture) ?

Budget Ville et Métropole de Montpellier

Année	Budget annuel pour la culture (en euros)	Budget annuel (en % du budget annuel total)
2018	91 443 447 €	10 %
2019	105 749 745 €	9 %
2020	98 694 650 €	9 %
2021	92 699 637 €	9 %
2022 (*)	104 730 719 €	9 %

(*) Données 2022 prévisionnelles

Le tableau présenté est la consolidation des budgets des 2 institutions (Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole). Il présente le cumul des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Au total, ce budget, qui marque l'engagement de Montpellier en faveur de la culture, a augmenté de 15 % sur la période, représentant en moyenne 9 % du budget global.

Au sein de ce budget, Montpellier consacre 30 % au soutien financier des acteurs culturels du territoire.

La baisse des dépenses au cours des 2 années de pandémie est liée au ralentissement des investissements qui n'ont pu être réalisés pendant les périodes de confinement. En fonctionnement au contraire, d'importantes mesures d'accompagnement ont été mises en place : soutien aux acteurs culturels, fonds d'aide dédiés, maintien de l'offre culturelle et du lien social.

21

Si la ville prévoit d'utiliser une part des fonds de son budget culturel annuel pour financer le projet de capitale européenne de la culture, veuillez indiquer ce montant, à partir de l'année du dépôt de candidature jusqu'à l'année pour laquelle le titre est décerné.

Le budget annuel consacré à la culture par la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole connaîtra entre 2023 et 2028 une augmentation, croissante à l'approche de l'année 2028, afin de financer l'association Montpellier 2028, pour un total de 25,25 millions d'euros sur l'ensemble de la période.

22

Quelle est la part du budget annuel global que la ville compte investir dans la culture après 2028 (en euros et en pourcentage du budget annuel global) ?

À l'issue de l'année 2028, Montpellier projette de maintenir un effort financier de 10 % de son budget global au titre de la culture et du patrimoine, soit une enveloppe moyenne de 120 millions d'euros qui évoluera en fonction de l'enveloppe budgétaire annuelle globale.

Budget de fonctionnement pour l'année capitale

23

Revenus nécessaires pour couvrir les frais de fonctionnement :

Veuillez expliquer le budget de fonctionnement global (c.-à-d. les fonds spécifiquement prévus pour couvrir les frais de fonctionnement). Le budget couvre la phase de préparation, l'année pour laquelle le titre est décerné, l'évaluation et les provisions pour les activités de suivi.

Revenus totaux nécessaires pour couvrir les frais de fonctionnement (en euros)	62 000 000 €
Revenus du secteur public (en euros)	54 000 000 €
Revenus du secteur public (en %)	87 %
Revenus du secteur privé (en euros)	8 000 000 €
Revenus du secteur privé (en %)	13 %

Revenus du secteur public

24

Quelle est la répartition des revenus provenant du secteur public destinés à couvrir les frais de fonctionnement ?

La participation indiquée pour la « Ville » dans le tableau ci-dessous inclut la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole, les deux collectivités se répartissant la compétence culturelle sur le territoire.

Revenus du secteur public destinés à couvrir les frais de fonctionnement	En euros	%
État	4 000 000 €	6 %
Ville	25 250 000 €	41 %
Région	7 000 000 €	11 %
UE (excepté le prix Melina Mercouri)	1 300 000 €	2 %
Autre	16 450 000 €	27 %
Total	54 000 000 €	87 %

25

Les autorités financières publiques (municipalité, région, État) ont-elles déjà voté ou pris des engagements financiers pour couvrir les frais de fonctionnement ? Sinon, quand cela est-il prévu ?

L'État s'est toujours engagé aux côtés des villes françaises désignées capitales européennes de la culture. Nous estimons donc, sur la base de ses engagements précédents et de la nature des projets proposés dans le cadre de notre candidature, que sa participation s'établira à la fois sur la candidature, à hauteur de 4 millions d'euros, et sur le financement des infrastructures.

Les collectivités locales dont les financements sont mentionnés ci-dessus (Ville, Région, autres) sont toutes membres de l'association Montpellier 2028. À ce titre, elles en ont adopté les statuts et se sont engagées ainsi à soutenir la candidature, sa démarche, sa dynamique, et la trajectoire financière qu'elle implique.

Revenus du secteur privé

26

Quelle stratégie mettrez-vous en place pour lever des fonds parmi les mécènes du secteur privé ? Quelle place prévoyez-vous d'accorder aux mécènes dans l'organisation des événements ?

Au-delà de la source de financement essentielle qu'il représente, nous entendons utiliser le mécénat comme un véritable **outil de participation citoyenne.** La recherche de fonds privés permettra ainsi de **fédérer très largement les forces économiques et la société civile** autour de notre projet. Le mécénat constitue ainsi un moyen de mobilisation d'un nouveau public de la culture, les mécènes eux-mêmes, leurs salariés, leurs familles, etc. Il est imaginé comme renforçant les liens entre le secteur de la culture, le secteur économique, les habitants.

Mobiliser

Le projet de mécénat prévoit la mobilisation des entreprises et des particuliers. 4 cercles d'entreprises ont été visés : les ambassadeurs (forces économiques locales telles que les professions libérales, les artisans, commerçants), les fondateurs (forces économiques locales Très Petites Entreprises - TPE, Petites et Moyennes Entreprises - PME), les promoteurs (filiales de grands groupes et grandes PME implantées localement, Grandes Entreprises nationales) et les mécènes d'honneur (essentiellement des Grandes Entreprises nationales et au-delà). Les deux premiers cercles prennent appui sur des démarches de mécénat déjà existantes sur le territoire autour d'établissements culturels. Quatre mécènes sont déjà réunis au sein du collège dédié de l'association, pour un budget global de 200 000 € en 2022.

La stratégie de mécénat mise en place vise à mobiliser tous les types de mécénat : **financier, en nature et de compétences**, en dynamique. Il est notamment prévu de financer la production de certaines œuvres via des résidences d'artistes en entreprises, sur la base de mécénat en nature et de compétences. Les habitants et passionnés d'art et de culture au-delà du territoire seront invités à soutenir le projet par leurs dons à travers différentes collectes en **financement participatif** qui viendront ponctuer la préparation de l'événement. Ils seront, entre autres, associés à des projets de restauration de patrimoine ou d'acquisition d'œuvres. Les collectivités ont également le souhait de mobiliser le mécénat de compétences de leurs agents.

La stratégie de mécénat sera déployée par l'association et appuyée par les collectivités locales. Des moyens financiers (budget relations publiques et communication), humains (un puis trois ETP) et en communication (identité

visuelle, site internet, etc.) seront dédiés à la démarche, qui prévoit de réunir 6 millions d'euros d'ici 2028.

Associer

Les mécènes sont d'ores et déjà intégrés dans la gouvernance de l'association Montpellier 2028, au sein du collège ad hoc. Ils seront associés à la montée en puissance du projet à travers notre programmation. Des événements trimestriels et un temps fort annuel rythmeront l'animation du réseau des mécènes. L'objectif consiste à les faire intervenir pour soutenir la candidature (dès 2022), ***ACTER*** et fédérer autour de la présélection opérée (2023), mobiliser massivement et fidéliser sur la période de construction de l'année capitale (2024-2027), partager et remercier (2028) et évaluer (après 2028).

Une grille de contreparties est posée pour chaque cible. Il est notamment prévu de les associer à des avant-premières, *master class*, rencontres avec les artistes, répétitions générales mais aussi de leur réserver un accès privilégié sur les différents événements de l'année capitale en associant les salariés à cette dynamique. Un label « je soutiens **M28** » sera pensé afin de permettre aux donateurs de communiquer sur leur soutien.

Le mécénat constitue ainsi non seulement une source de financement substantielle de notre projet mais aussi un outil de diversification des publics de l'événement, partagé largement sur le territoire (cf. question 33).

27

Répartition des frais de fonctionnement.

Veuillez détailler la répartition de vos frais de fonctionnement dans le tableau ci-dessous.

Dépenses liées au programme (en euros)	39 860 000 €
Dépenses liées au programme (en %)	64 %
Promotion et marketing (en euros)	9 850 000 €
Promotion et marketing (en %)	16 %
Salaires, frais généraux et administration (en euros)	9 170 000 €
Salaires, frais généraux et administration (en %)	15 %
Autre (aléas et plan d'urgence) (en euros)	3 120 000 €
Autre (veuillez préciser) (en %)	5 %
Total des frais de fonctionnement	62 000 000 €

Budget relatif aux dépenses d'infrastructure

28

Quelle est la répartition prévue des revenus provenant du secteur public pour couvrir les dépenses d'infrastructure relatives au statut de capitale européenne de la culture ?

La participation indiquée pour la « Ville » dans le tableau ci-dessous inclut l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale engagés dans la candidature **M28**, représentant les 142 communes du territoire.

Revenus du secteur public destinés à couvrir les dépenses d'infrastructure	En euros	%
État	24 430 000 €	16 %
Ville	103 080 000 €	68 %
Région	16 325 000 €	11 %
UE (excepté le prix Melina Mercouri)	8 365 000 €	5 %
Autre		
Total	152 200 000 €	100 %

29

Les autorités financières publiques (municipalités, région, État) ont-elles déjà voté ou pris des engagements financiers pour couvrir les dépenses d'infrastructure ? Sinon, quand cela est-il prévu ?

Certains engagements financiers ont d'ores et déjà été établis à travers différents documents de programmation financière :

- Les programmations pluriannuelles des investissements (PPI) de la Ville de Montpellier et de la Métropole de Montpellier,
- Le contrat de plan État Région (CPER) 2021-2027,
- Le contrat territorial Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (CTO) 2022 à 2028 qui prévoit un taux de financement régional de l'ordre de 20 %.

Chaque opération fait ensuite l'objet de demande de subvention individualisée.

30

Quelle est votre stratégie de collecte de fonds pour obtenir un soutien financier des programmes et fonds de l'Union afin de couvrir les dépenses d'infrastructure ?

Sur la période précédente, les fonds européens ont permis de financer vingt projets structurants pour le territoire de la Métropole montpelliéraine, à hauteur d'un demi-milliard d'euros. Les fonds **FEDER** ont été particulièrement mobilisés sur l'un des liants de ce territoire, l'eau (sécurisation des digues de la basse vallée de la Mosson, écrêtement amont sur le ru de l'Aigue-Vive, études pour le plan de gestion Lez-Mosson et affluents...).

Soucieuse d'agir pour ses 12 quartiers prioritaires, la ville de Montpellier a aussi mobilisé les fonds européens : par le biais du FEDER, l'Europe a pu apporter son concours à la réhabilitation du Centre Nautique Neptune situé en plein cœur du quartier populaire de la Mosson. L'Europe est également très présente aux côtés des **entreprises innovantes** du territoire. Si le Business & Innovation Centre (BIC) de Montpellier est reconnu comme le deuxième incubateur mondial d'entreprises innovantes, c'est grâce au soutien de l'Europe et notamment au FSE mobilisé lors de la précédente campagne. Au BIC sont accompagnées de nombreuses entreprises des industries culturelles et créatives qui sont l'une des forces du territoire pour devenir capitale européenne de la culture en 2028.

Des financements européens ont été également obtenus pour l'un des projets clés du début de mandat 2020-2026 : le **plan numérique** pour les 116 **écoles publiques** de la Ville. Ce plan a permis d'installer un ordinateur et un vidéoprojecteur dans chacune des 900 classes de la Ville notamment grâce aux financements **React-EU.**

Depuis 2020, Montpellier et la Région Occitanie travaillent de concert. Notre stratégie peut également s'appuyer sur une mission composée de quatre agents, dédiée aux financements européens, récemment créée par la Métropole de Montpellier. L'adhésion aux réseaux tels qu'*Eurocities* ou l'AFCCRE constituent également des points d'appui importants.

Pour la période 2021-2027, un projet de programme Occitanie **FEDER-FSE+** (Fonds européen pour le développement régional - fonds social européen plus) a été soumis à la Commission européenne par l'autorité de gestion régionale, la Région Occitanie. Ce programme est construit sur deux piliers : favoriser un nouveau modèle de développement et promouvoir un rééquilibrage territorial. Ce dernier point du programme FEDER permet de soutenir une stratégie de développement pilotée au niveau métropolitain et de soutenir le **développement urbain durable**.

Dans le cadre de la priorité européenne **« Une Europe plus proche du citoyen »,** la Commission européenne conditionne la mobilisation de crédits à la mise en œuvre d'approches territoriales multithématiques dites approches territoriales intégrées (ATI) qui s'articuleront avec les contrat territoriaux Occitanie (CTO) entre la Région et les territoires.

Pour sélectionner les territoires porteurs d'une stratégie ATI, l'autorité de gestion régionale a donc lancé mi-juin 2022 un appel à manifestation. De son côté, Montpellier a préparé une candidature qui s'intègre dans les cinq objectifs de l'AMI ATI. Le premier objectif consiste à améliorer le cadre de vie des habitants en zone défavorisée : la Ville et la Métropole y ont inscrit de nombreux projets relatifs aux 12 territoires prioritaires, avec notamment la création ou la réhabilitation des **espaces publics,** des **équipements culturels, récréatifs et sportifs,** d'infrastructures pour les services sociaux et d'éducation de base, de services de proximité et de revitalisation commerciale. Le cinquième objectif clé porté par le territoire consiste au développement des **équipements culturels, touristiques et de loisirs pour tous.** Il entre directement en résonnance avec notre candidature et permet de mobiliser des fonds européens pour renforcer l'attractivité du territoire, en valorisant son patrimoine culturel, naturel, mémoriel et en favorisant une montée en gamme et une diversification de l'offre touristique, culturelle et de loisirs.

À ce titre, l'extension du musée Fabre, le Centre de Conservation et d'Études de Lattara ainsi que le centre d'initiation à l'art pour les jeunes enfants « Mille Formes » ont été intégrés dans la réponse à l'AMI.

Nous prévoyons également de mobiliser d'autres programmes européens tels que **Europe Créative, Erasmus +, Horizon Europe, Citoyens Égalités, Droits et valeurs,** en lien avec les axes de la candidature.

31

Le cas échéant, veuillez insérer ici un tableau précisant les montants qui seront consacrés au financement de nouvelles infrastructures culturelles à utiliser dans le cadre de l'année pour laquelle le titre est décerné.

Cf. tableau global question 38

Structure organisationnelle

32

Veuillez présenter la structure de gouvernance et de mise en œuvre prévue pour la réalisation de l'année pour laquelle le titre est décerné.

La constitution de l'association Montpellier 2028 établit une gouvernance spécifique et partagée. Il s'agit à la fois d'une gouvernance politique et d'une gouvernance de projets (cf. Introduction).

L'association a vocation à évoluer dans sa structuration pour s'adapter de manière évolutive aux enjeux des différentes phases de la candidature. Depuis sa création, elle s'est dotée de plusieurs organes complémentaires avec lesquels elle interagit de manière directe et continue. Ces entités se veulent mutables afin de s'adapter aux enjeux et besoins identifiés aux différentes temporalités de la candidature.

L'association Montpellier 2028 sera pilotée par une Direction Générale qui regroupera 5 Pôles clés, correspondant aux besoins identifiés de la candidature :

- Un Pôle Administration et Finances
- Un Pôle Mécénat et Partenariats en lien direct avec le Collège Entreprises et Mécènes
- Un Pôle Relations Internationales
- Un Pôle Marketing, Communication et Presse
- Un Pôle Artistique

La Direction Artistique comprendra une équipe curatoriale composée de membres nationaux et internationaux qui nourriront les grandes orientations de la candidature et la programmation de l'année capitale.

Le Conseil d'Administration élu continuera de représenter les forces vives de l'archipel singulier de Montpellier 2028 : ses membres fondateurs, les collectivités territoriales, et ses membres associés issus des secteurs économiques, éducatifs et culturels. Les représentants des membres associés seront répartis au sein de six collèges : collège

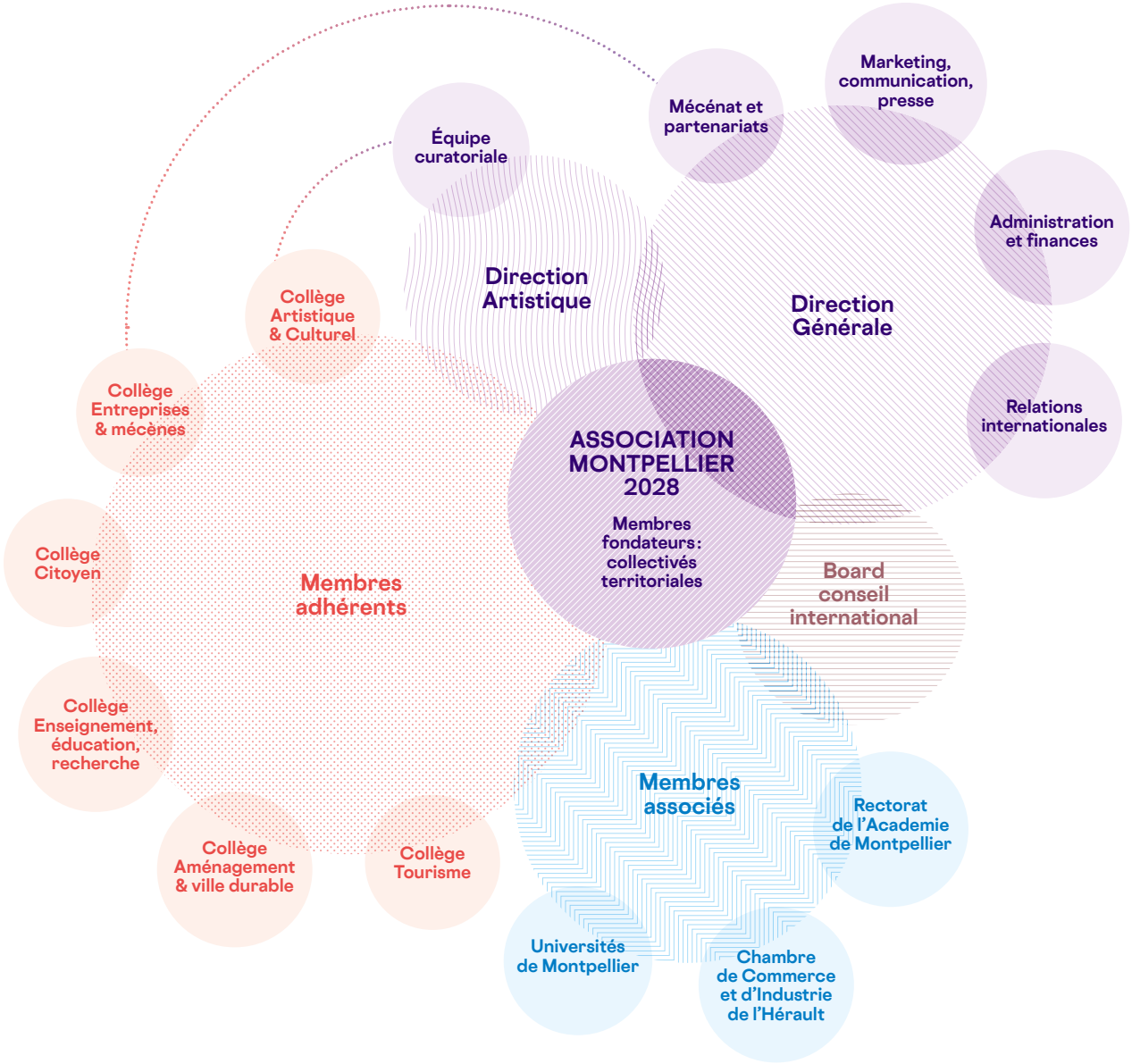

des entreprises et mécènes, collège citoyen, collège tourisme, collège de l'enseignement, de l'éducation et de la recherche, collège de l'aménagement et de la ville durable et collège artistique et culturel, et participeront activement aux activités de l'association.
Le collège artistique et culturel du territoire sera ainsi directement en lien avec la Direction Artistique.

L'association sera également directement en relation avec un *board* international composé de membres ayant l'expérience d'événements similaires pour la phase 2024-2028.

33

Plan d'urgence
→ Quelles sont les principales forces et faiblesses de votre projet ? Comment comptez-vous vaincre les faiblesses identifiées ?

Les ateliers de co-construction avec les différents acteurs du territoire (acteurs culturels, sociaux, territoriaux et culturels, institutions, partenaires privés, associations et artistes) menés dès les débuts de la pré-candidature ainsi que le questionnaire adressé à la population locale nous ont permis d'établir et de partager collectivement un état des lieux des forces et fragilités du territoire, que nous résumerons dans le tableau suivant.

Forces	Faiblesses
• Par son héritage géographique et historique, le territoire possède un patrimoine matériel et immatériel d'une richesse exceptionnelle : — De nombreux savoir-faire qui constituent des éléments de fierté et d'identité locale. — Un territoire « de plein air » qui facilite les activités et programmations ouvertes de type festivalières, et qui entretient un rapport important avec son environnement. — Une diversité et qualité paysagère, illustrée par la présence de milieux naturels très variés. — Une culture de l'accueil et de la convivialité revendiquée et enrichie par une approche multiculturelle. — Une ouverture sur le bassin méditerranéen qui facilite les échanges de toutes sortes. • Le territoire, par son héritage administratif et politique, présente un découpage très marqué, notamment en termes de politiques culturelles : depuis les débuts de la candidature, les 142 communes du territoire sont pleinement engagées et travaillent d'ores et déjà de manière conjointe. • Le territoire jouit d'un héritage culturel et artistique puissant : au fil des dernières décennies, la Ville de Montpellier a développé une vie artistique et culturelle dans de nombreux secteurs, contribuant ainsi à son rayonnement international. Elle présente aujourd'hui un réseau d'associations artistiques et culturelles riche dont les acteurs, complémentaires, font vivre la création et la diffusion culturelle et participent à la vitalité du territoire en parallèle des grandes manifestations artistiques et culturelles à l'initiative de la collectivité, référencées à l'échelle nationale comme internationale. La candidature constitue une opportunité pour ces acteurs et ces manifestations de se renouveler, pour affronter les défis contemporains (d'ordre écologique, démographique, etc.)	Au regard des attentes partagées par les forces vives du territoire, différents freins ont été identifiés : • L'offre de mobilité : une ville bien desservie par les grands axes, mais une offre de mobilité incomplète et inadaptée, qui ne suffit pas aujourd'hui à créer un véritable maillage territorial. • L'accueil des publics : un besoin de diversification de l'offre d'hébergement et de formation des acteurs à l'accompagnement de publics internationaux. • L'inclusivité de l'offre culturelle actuelle : une offre gratuite et variée, mais qui ne suffit pas toujours à mobiliser certains publics dits « éloignés » avec une segmentation des publics à dépasser via la création de parcours d'accès adaptés. • Des acteurs d'une extrême diversité et complémentarité, mais qui souffrent aujourd'hui d'un manque de coopération ou une difficulté à travailler intuitivement de manière conjointe ou commune. Un état de fait lié à l'absence d'instances de dialogue et à une méconnaissance relative de leurs actions et ambitions respectives, que ce soit à l'échelle territoriale comme au niveau de l'Union européenne. En découle une difficulté à s'inscrire dans des cadres de création et d'expérimentation innovants, difficulté due notamment à un fonctionnement en silo.

Rendus plus forts par la conscience de nos faiblesses, nous portons l'ambition de faire de la capitale européenne de la culture un événement qui viendra marquer le passage d'un avant à un après, un objet commun à partir duquel fédérer et construire en commun.

Porter cette ambition, c'est d'abord concrétiser la volonté de « faire mieux et autrement » à travers l'identification, la circulation et la valorisation de démarches ou projets innovants au sein du territoire.

Renforcer la coopération :

Cela passe, d'une part, par la création de temps d'échange et de rencontre réguliers pour permettre la mutualisation de ressources, de compétences et de savoir-faire dans une logique de coopération et, d'autre part, par la définition de lieux (physiques et symboliques) de création et d'expérimentation capables de répondre à un monde en mutation. L'idée est de définir ainsi des espaces d'apprentissage, de partage, et d'expérimentation pour les artistes sur leurs pratiques, intégrant davantage les enjeux environnementaux, et de profiter du cadre innovant de la candidature pour s'autoriser des démarches plus expérimentales.

Par ailleurs, nous comptons sur la capitale européenne de la culture pour développer et accompagner la diversité d'acteurs du territoire dans une dynamique résolument tournée vers l'Europe, qui permette notamment de favoriser l'échange et la rencontre avec des acteurs européens. Le but est de concrétiser des partenariats dans une logique d'itinérance, de développer un écosystème culturel « transversal », et de concevoir et soutenir des projets culturels qui portent un regard nouveau ou convoquent de nouveaux imaginaires liés aux grands enjeux européens. En testant de nouvelles pratiques adaptables, et selon les indicateurs européens, cette instance permettra de concevoir un nouveau modèle d'événement culturel responsable, durable et inclusif.

Pour ces deux premiers axes, un travail a d'ores et déjà été engagé par le biais du premier Appel à Projets pour lequel nous avons fait de la dimension partenariale - infra-territoriale ou à l'échelle européenne - et de l'innovation, deux critères de sélection prioritaires pour les projets lauréats.

Renforcer l'accueil et la mobilité :

Nous entendons faire de la capitale européenne de la culture un outil pour « faire territoire » et pour construire un territoire de relation, un territoire des possibles, et ainsi améliorer les infrastructures d'accueil et de mobilité (cf. question 37).

La finalité est de construire un véritable maillage territorial, d'identifier « ce qui fait territoire » par la prise en compte des relations qui lient les habitants à leur environnement, d'inscrire chaque projet dans une dynamique collaborative dans une logique du « faire avec ». Il s'agira également de lier les pratiques et les territoires par la conception de « parcours culturels » et de projets itinérants.

Renforcer l'inclusivité :

Enfin, notre démarche nous permet de construire une ligne directrice partagée sur tout le territoire pour la définition d'une stratégie culturelle commune inscrite dans la durée. En prenant un temps de réflexion et de recul sur les incompatibilités des manières de faire actuelles, nous envisageons d'établir ensemble les valeurs communes de ce « faire territoire » qui guideront chacune des étapes de la candidature, de définir ensemble de nouveaux indicateurs de réussite fondés sur une approche plus qualitative et désirable, et de porter une attention particulière aux publics dits « empêchés »... mais aussi aux structures culturelles elles-mêmes (en particulier les plus fragiles).

L'existence de risques sanitaires, climatiques ou géopolitiques nous impose d'anticiper des situations où la programmation prévue pour l'année capitale devrait être adaptée. La crise de la Covid a montré la capacité du secteur culturel à penser de nouvelles formes d'intervention intégrant des contraintes de jauges, d'espaces et de circulations. L'équipe de la candidature a naturellement intégré cette dimension.

Au moment où la crise énergétique impacte les coûts de production comme de diffusion, nous avons particulièrement à l'esprit ces éléments d'incertitude. C'est la raison pour laquelle le budget de la candidature comporte 5 % de marge dédiée aux aléas.

Comme l'a si bien exprimé Virginija Vitkiené, CEO de Kaunas (capitale européenne 2022), son programme initialement élaboré autour de la question du « bonheur » ne faisait plus sens à l'aune du déclenchement de la guerre en Ukraine. Elle a ainsi bouleversé sa programmation en quelques jours et investi les espaces d'une ancienne poste pour accueillir artistes et réfugiés ukrainiens, forme de centre vivant pour créer du lien.

C'est bien à cet endroit-là qu'est la place de la culture, et nos équipes en ont parfaitement conscience.

En cas d'urgence, l'association pourra s'appuyer sur la Ville et la Métropole de Montpellier, qui ont une culture reconnue de gestion des risques majeurs. En 2022, la Ville de Montpellier s'est d'ailleurs vue remettre le label « Résiliences France collectivités » pour son niveau de préparation à la gestion des risques tant en matière de protection, de prévention, d'information que de gestion de crise à proprement parler. En décernant

trois étoiles à la ville de Montpellier, le Haut Comité Français pour la Résilience Nationale souligne sa capacité de prise en compte des différents risques qu'ils soient naturels (incendies, inondations, ...), technologiques, sanitaires, menaces (cyber-sécurité, attentat...) ou liés aux grands rassemblements. Sur ce dernier point, qui pourrait être renforcé en devenant capitale européenne de la culture, ont été associés les acteurs de la sécurité civile et de la sécurité publique pour la réalisation d'un guide des grands rassemblements qui formalise toutes les actions à mener pour se prémunir des crises potentielles et y faire face.

Marketing et communication

34
Veuillez présenter la stratégie de marketing et de communication prévue par la ville pour l'année pour laquelle le titre est décerné.

Communiquer en réseau

Dès la phase de candidature, **M28** est au cœur de tous les événements du territoire, son logotype étant ainsi utilisé comme vecteur de notoriété. Des stands assurent le lien sur les projets et l'appropriation collective de la démarche afin de susciter partage et adhésion.

6 intercommunalités, 142 communes, le Département et la Région

Toutes les collectivités locales partenaires relaieront avant et pendant l'année 2028 l'ensemble des initiatives et manifestations. Une rubrique dédiée sera notamment créée dans le magazine «En commun» de Montpellier Méditerranée Métropole, édité à 220 000 exemplaires et distribué auprès de 500 000 habitants.

Le réseau des volontaires

Un réseau de volontaires, relais auprès de la population, à l'extérieur et sur les réseaux sociaux, participera à la qualité de l'accueil en 2028 pour les grands événements et renseignera les visiteurs.

Montpellier est cosmopolite. En lien avec les différents Offices de Tourisme qui maillent le territoire **M28**, visiteurs et habitants parlant la même langue seront reliés pour des visites singulières et individualisées.

Le réseau des ambassadeurs

Un «réseau des ambassadeurs» sera lancé dès 2024 en Europe et dans le Monde. Représentants des secteurs culturel, sportif, associatif, chefs d'entreprises, habitants du territoire ou ayant un lien avec Montpellier, tous seront mobilisés pour partager avec leurs réseaux les actualités et événements liés à **M28**.

Le réseau des villes jumelles

Montpellier compte 13 villes jumelles dans le monde (cf. question 14). Des échanges culturels et de communication seront tout particulièrement organisés avec les villes européennes de Barcelone, Heidelberg, Palerme et Kos.

Communiquer par et pour la création artistique

Le tramway montpelliérain aux couleurs de M28

Le tramway de Montpellier affirme une spécificité artistique forte : les rames de chacune de ses 4 lignes (5 en 2025) ont

été habillées par un artiste de renommée internationale (Christian Lacroix, Garouste & Bonetti…). Elles bénéficient d'une visibilité très forte à Montpellier et avaient participé, en 2021, à faire de Montpellier la seule ville française retenue par le New York Times dans sa sélection de 45 villes à découvrir. Depuis 2022, une rame aux couleurs de la candidature circule sur le territoire de la Métropole. Symbole de la mobilité durable, elle sera ensuite consacrée à des artistes ou événements dans les années à venir et ce, jusqu'à l'année capitale.

Investir les gares

Chaque gare s'inscrit pleinement dans le territoire qu'elle dessert comme un lieu de diversité et de rencontre par excellence. M28 fera vivre la candidature, en partenariat avec « SNCF Gares et Connexions » qui agit en faveur de la diffusion de la culture, en y présentant, dès 2024, nos projets porteurs d'imaginaires et d'émotions.

Des supports d'affichage dédiés à la candidature et à l'art

Dès le lancement de la candidature, Montpellier a utilisé ses réseaux d'affichage et de pavoisement pour mettre la ville aux couleurs de la candidature.
Lors de l'année 2028, ce dispositif sera permanent et démultiplié sur l'ensemble du territoire de la candidature grâce aux partenariats avec toutes les collectivités.

Le recours à des commandes artistiques pour les documents et affiches de la candidature

À l'instar de la commande réalisée cette année à Alain Le Quernec pour l'affiche du 14 juillet, première pièce d'une collection naissante destinée à s'enrichir rapidement, la commande des prochaines affiches passée auprès de créateurs et artistes sera l'un des marqueurs forts de l'identité visuelle déployée sur le territoire.

Particulièrement attachés à l'importance de la signalétique et de l'expérience visiteur, nous lancerons parallèlement un Appel à Projets européen pour créer et harmoniser nos dispositifs en la matière, qu'il s'agisse des accueils en gare ou en aéroport, des plans de transports en commun ou des parcours fléchés (piéton, cycliste, etc.) pour accéder aux lieux de programmation.

Dimension partenariale

Partenariats médias

À l'échelle nationale et internationale, nous négocierons des partenariats notamment avec France Télévisions, Radio France, Arte et Euronews. À l'échelle locale, l'ensemble des grands médias seront embarqués dans l'aventure : le grand quotidien régional « Midi Libre », les chaînes de télévision « France 3 Occitanie » et « Via Occitanie » et la radio de service public « France Bleu Hérault ». Ces partenariats pourront prendre la forme de chroniques régulières et podcasts, avant et pendant l'année 2028, afin de rendre compte de l'ensemble des initiatives et programmations.

Mécénat et sponsoring

La stratégie de communication sera naturellement liée à la stratégie mise en œuvre en matière de mécénat et de sponsoring (cf. question 25) avec pour objectif premier de permettre au plus grand nombre de participer : grandes entreprises, commerces, habitants. Chacun pourra ainsi devenir le relais de M28.

Relations presse

Nous utiliserons les services d'une agence de relations presse à dimension européenne afin de promouvoir l'ensemble de la programmation de M28. Sans attendre 2028, nous proposerons chaque année à dix étudiants en journalisme des villes désignées capitales européennes pour les années 2024 à 2028 de se rendre à Montpellier pour suivre et documenter la préparation de notre année capitale et porter un regard sur les différentes approches et manières de faire. Leurs travaux seront relayés sur nos réseaux.

Les achats d'espaces publicitaires

Priorité au sponsoring sur les réseaux sociaux

Un budget sera consacré à l'achat d'espace publicitaire principalement sur les réseaux sociaux, à l'échelle européenne et en ciblant les régions européennes dont les habitants sont les plus susceptibles de venir à Montpellier, en fonction des habitudes de déplacements et de l'offre ferroviaire et aérienne. Les Offices de Tourisme seront associés et proposeront des séjours clés en main.

Achat d'espace dans la presse

Pour le lancement de l'événement en 2028, une campagne d'achats d'espaces dans de grands journaux français et européens sera organisée en fonction des cibles géographiques les plus susceptibles de venir séjourner à Montpellier.

Des réseaux sociaux fer de lance de la participation citoyenne

Des comptes sont déjà ouverts sur la plupart des réseaux sociaux afin de donner à voir la vitalité de M28. Une équipe dédiée proposera des contenus réguliers en s'appuyant notamment sur la force des structures culturelles de notre territoire. L'objectif principal sera, dans la phase amont, de créer une vaste communauté afin d'optimiser les relais

de l'événement en 2028, avec une priorité donnée à la participation citoyenne.

À l'instar de ce qui a été réalisé avec le collectif de photographes Tendance floue en 2022, le fil de notre compte Instagram pourra être temporairement confié à des artistes.

Un site internet participatif et une application mobile dédiée

Le site internet et l'application mobile dédiée **M28** auront une triple fonction : apporter une information détaillée sur la programmation, être le relais des initiatives citoyennes qui seront encouragées, et enfin collecter et archiver la mémoire du processus créatif et des événements associés. L'équipe numérique dédiée sera chargée d'apporter des contenus réguliers sur l'ensemble des supports réseaux sociaux, site internet, vidéo. L'application mobile sera enrichie de parcours détaillés, afin que les visiteurs puissent circuler en toute facilité sur l'ensemble du territoire.

Des moyens spécifiques pour la création vidéo

Des moyens spécifiques seront consacrés à la production de vidéos des événements afin de les partager avec le plus grand nombre via les réseaux sociaux. Les étudiants des écoles créatives du territoire, (ARTFX, ETPA…) seront mobilisés à cet effet.

Les fanzines

L'expérience réussie du fanzine réalisé en 48 heures par le collectif de photographes Tendance Floue et les étudiants de l'école des Beaux-Arts de Montpellier a montré la richesse d'une intervention croisée. Dans ce même esprit, dès 2024, des fanzines à comités de rédaction tournants seront réalisés pour rendre compte des projets, initiatives ou événements de la candidature. En 2028, ils seront mensuels, et bilingues.

Une communication accessible à tous et responsable

Toute la communication sera produite en français et en anglais et les supports numériques seront accessibles selon le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

Notre communication intégrera les enjeux liés à **l'éco-communication,** en limitant la consommation de ressources naturelles (énergie, papier, emballages…), l'utilisation de produits nocifs ou dangereux (encres, solvants…), la production de déchets, les pollutions liées à la fabrication, aux transports et à l'usage, et en prenant en compte les enjeux d'inclusion et d'accessibilité.

35

Comment la municipalité prévoit-elle de souligner que la capitale européenne de la culture est une initiative de l'Union européenne ?

La genèse de l'action capitale européenne de la culture est d'ores et déjà mentionnée sur le site de la candidature. Comme nous le faisons dans toutes nos interventions présentant les enjeux de notre candidature, nous mentionnerons naturellement le contexte dans lequel elle s'inscrit.

Au-delà de la nécessaire visibilité matérialisée par l'apposition de logos sur tous nos supports, physiques et numériques, nous souhaitons élaborer une communication plus informative. Outre cette action spécifique, il s'agit ainsi d'incarner la place et le rôle de l'Union européenne dans un cadre plus large, illustrant les valeurs qui ont fondé l'Union européenne et qui forgent son identité.

Pour nous adresser plus spécifiquement aux enfants, un **passeport M28** sera donné à tous les élèves des écoles primaires afin qu'ils puissent découvrir la programmation et préparer leur parcours de visite. Il présentera l'initiative en préambule et rappellera à cette occasion le rôle et l'histoire de l'UE.

En nous appuyant sur la créativité des acteurs du territoire, nous créerons un **teaser introductif** « Montpellier 2028 » offrant une visibilité forte à l'Union européenne, à la façon d'un générique ou d'un refrain, marqueur fort de l'année capitale, projeté en introduction de tous les événements.

Aussi, nous avons fait le choix de mettre en correspondance les **dates clefs** de la programmation de l'année capitale avec des jours qui renvoient à l'idée et à la conscience européenne (cf. question 11).

En 2028, les bâtiments officiels bénéficieront d'un **pavoisement** intégrant le drapeau européen pour souligner que la capitale européenne de la culture est une initiative de l'Union européenne, à l'instar de ce qui a été fait lors de l'accueil des ministres européens à Montpellier en mars dernier.

Pour **« faire l'Europe »** ***in situ,*** nous lancerons une invitation aux instances de la Commission européenne pour accueillir l'une de leur réunion de travail, à Montpellier, en 2028. Enfin, par le biais des universités de Montpellier, tout au long de l'année capitale, des étudiants européens seront identifiés pour être ambassadeurs européens de la candidature et faire aussi rayonner le programme au sein de leur ville d'origine.

Capacité de réalisation

36

Veuillez confirmer et prouver que vous disposez d'un soutien politique large et déterminé et d'un engagement durable de la part des autorités publiques locales, régionales et nationales concernées.

Dès les 22 et 29 mars 2022, Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier ont adopté à l'unanimité les délibérations visant notamment à approuver la création et les statuts de l'association « Montpellier 2028 - Capitale Européenne de la Culture », leur adhésion à cette association, le paiement de la cotisation, ou encore l'inscription de leurs crédits aux budgets des deux collectivités.

Au-delà, la structuration même de l'association porteuse de la pré-candidature démontre l'engagement résolu des autorités publiques locales et régionales dans la démarche engagée : dans les premiers mois de la pré-candidature, les collectivités partenaires ont ainsi toutes été amenées à voter leur adhésion. Tous les établissements publics de coopération intercommunale ont adopté à l'unanimité la même délibération, démontrant l'engagement de tout le territoire de M28 pour cette candidature.

À titre exemple, le **Département de l'Hérault** a adopté à l'unanimité en Commission Permanente cette délibération le 27 juin 2022. De son côté, la **Région Occitanie** a, elle aussi, adopté à l'unanimité cette délibération en Commission Permanente le 15 avril 2022. Pleinement associée, la Région est véritablement partie prenante de la candidature : sa vice-présidente en charge de la culture est d'ailleurs vice-présidente de l'association Montpellier 2028. Marqueur de son engagement, sa participation financière est également significative.

En plus de l'adhésion, c'est en effet aussi le financement de l'association Montpellier 2028 que les dix collectivités partenaires ont approuvé dès l'année 2022, et pour l'année 2023, lors du Conseil d'Administration du 14 octobre 2022. À l'issue de la deuxième Assemblée générale de l'association qui s'est tenue le même jour, trois autres et nouvelles intercommunalités ont officialisé par une délibération leur soutien de principe à la candidature en 2022 et adhéreront à l'association en 2023 : la communauté d'agglomération du Pays de l'Or et les communautés de communes du Lodévois et Larzac, et de Terre de Camargue, située dans le Gard.

181 communes et près d'un million d'habitants partageront ainsi cet objectif commun de devenir capitale européenne de la culture en 2028.

Département de l'Hérault

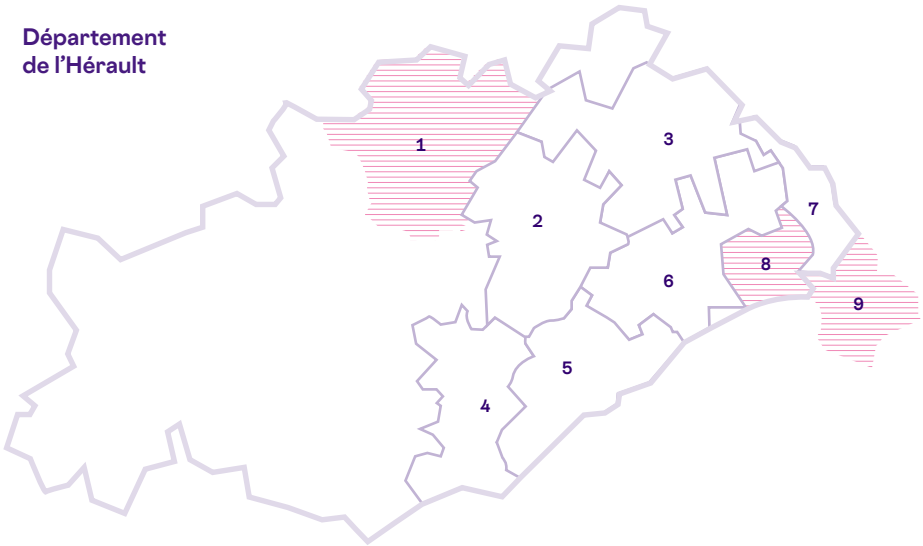

1 Communauté de communes Lodévois et Larzac

2 Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault

3 Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

4 Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

5 Communauté d'Agglomération Sète Agglopôle Méditerranée

6 Montpellier Méditerranée Métropole

7 Communauté de communes du Pays de Lunel

8 Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

9 Communauté de Communes Terre de Camargue

En dehors du territoire de la candidature stricto sensu, plusieurs collectivités importantes de la Région Occitanie ont formalisé un soutien à la démarche engagée et souhaitent nouer des collaborations culturelles. Ainsi l'Agglomération de Rodez dans l'Aveyron (musée Soulages), celle d'Alès dans le Gard (retenue parmi les 3 finalistes pour la capitale française de la culture 2024), celle de Carcassonne dans l'Aude (cité médiévale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO) et la commune de Sérignan dans l'Hérault (musée régional d'art contemporain) comptent parmi les soutiens de la démarche. Ces futurs partenariats viendront incontestablement renforcer le réseau d'établissements de la candidature.

37

Veuillez confirmer et prouver que votre ville dispose ou disposera d'une infrastructure adéquate et viable pour détenir le titre. Pour ce faire, veuillez répondre aux questions suivantes :

→ Expliquez brièvement comment la manifestation « Capitale européenne de la culture » utilisera et développera l'infrastructure culturelle de la ville.

Grâce à une politique équipementière ambitieuse menée depuis de longues années, Montpellier et son bassin de vie disposent d'ores et déjà de nombreux équipements (cf. Introduction). La dynamique de Montpellier, capitale européenne de la culture, nous offre l'opportunité de poursuivre cette logique dans une réflexion renouvelée guidée par un contexte de crise énergétique et environnementale qui nous incite à la mesure.

Aussi l'ensemble des projets de développement d'infrastructures imaginés consisteront à **bâtir sur l'existant** en prenant appui sur des bâtiments à valeur patrimoniale : « Mille formes » dans une ancienne médiathèque, *Villa Bazille* dans un domaine du XVIIIe siècle en ruine, Hôtel d'Aurès - Centre Culturel au sein de l'ancien conservatoire, Villa Salis dans une ancienne auberge de jeunesse… Rénovation, restauration, transformation seront les maîtres mots.

Surtout, la manifestation capitale européenne de la culture et son emprise élargie sur l'ensemble du bassin de vie nous invitent à considérer les besoins futurs en équipements de façon complémentaire, en prenant désormais en compte un parc bien plus riche que les seuls équipements du territoire de Montpellier : une façon d'encourager la circulation des publics et de favoriser logiques de partage, mutualisations et économies.

Ce réseau des lieux culturels existants et à venir sera pour la manifestation un formidable archipel pour nourrir la programmation et la diffuser au plus près des habitants du bassin de vie : chaque institution et chaque lieu pourra être à la fois lieu d'accueil et partie prenante de l'année capitale, pour favoriser « l'aller vers », assurer une diffusion la plus vaste possible et un accès de proximité à la programmation.

→ Quels sont les atouts de la ville en termes d'accessibilité (transports régionaux, nationaux et internationaux) ?

Une ville interconnectée

Véritable porte d'entrée vers le Sud de l'Europe, Montpellier bénéficie d'une position stratégique en plein cœur de l'arc méditerranéen. Ses gares TGV Saint-Roch (en centre-ville) et Sud de France (proche de l'aéroport), son aéroport international Montpellier Méditerranée à 15 minutes du centre-ville, ses accès autoroutiers fluides et son riche réseau de transports en commun en font une ville idéalement desservie.

L'aéroport international est très facile à ***RELIER*** en vol direct de Paris, Berlin, Copenhague, Madrid, Séville, Athènes, Rome, ou encore Luxembourg. Une dizaine de compagnies aériennes assurent des vols directs depuis 25 destinations internationales et 10 destinations en France.

Les accès ferroviaires de Montpellier permettent de connecter très facilement la ville à toute la Région Occitanie, la France et les pays européens limitrophes.

Avec près de 17 trains Paris-Montpellier par jour, le trafic est dense. À 3h15 de Paris, 3h de Barcelone, 2h de Lyon et de Marseille et 2h15 de Toulouse, Montpellier est positionnée sur un axe stratégique.

La Gare Montpellier Saint-Roch est reliée au reste de la ville par les quatre lignes de tramway ainsi que les bus 6, 7, 8, 11, 12, 16 et est située en plein cœur de ville à 200 mètres de la place de la Comédie.

La Gare Montpellier Sud de France se situe près de l'aéroport. Elle est actuellement desservie par des bus et navettes. Dès 2025, elle sera directement accessible par le tramway et se trouvera située en plein cœur du futur quartier Cambacérès, espace « innovation » où se retrouveront entreprises, start-ups, établissements de l'enseignement supérieur et espaces naturels.

Les accès autoroutiers sont également fluides : A9/A709 vers Marseille (1h30), Lyon (2h30), Toulouse (2h30), l'Espagne (2h00), et l'Italie (3h30), et A75 vers Clermont Ferrand, le centre de la France et Paris.

Une politique ambitieuse de développement des circulations douces

Le réseau de transports en commun très développé permet de se déplacer facilement à pied, en vélo, en bus et tramway dans toute la Métropole. Montpellier dispose actuellement de 4 lignes de tramway, 36 lignes de bus, plus de 50 stations de vélo libre-service pour profiter des 160 kilomètres de pistes cyclables, et de nombreux parcs de stationnement périphériques pour stationner.

Surtout, Montpellier Méditerranée Métropole prévoit d'investir d'ici 2026 plus d'un milliard d'euros au service d'un système de transport vertueux en matière d'environnement et de santé qui desservira plus de 90 % des habitants de son territoire.
La réalisation de la ligne 5 de tramway, et de cinq lignes de bus à haut niveau de service innervant à la fois les zones urbaines, péri-urbaines et rurales, finalisera une offre de transports collectifs, gratuite pour les habitants, complète et dense, adaptée aux besoins de l'ensemble de la population. Livré en 2025, ce réseau tram/bustram sera complété par un réseau express vélo-lignes représentant alors plus de 235 kilomètres de pistes cyclables sécurisées et confortables favorisant l'ensemble des usages à la fois quotidiens, ludiques, touristiques et logistiques. Ce maillage, associé aux aides financières actuellement proposées pour l'acquisition de vélos à assistance électrique et de vélos cargos, donnera ainsi véritablement la possibilité aux usagers de se déplacer autrement sur le territoire de la Métropole.

M28, facteur d'amélioration des mobilités sur le territoire de la candidature

Notre réponse ambitieuse aux défis de la transition écologique et au choc énergétique s'adresse également à l'ensemble des habitants des territoires voisins, partenaires de M28.
De nombreuses conventions sont en cours de formalisation avec ces intercommunalités, pour assurer la continuité des voies dédiées aux mobilités actives au-delà des frontières administratives métropolitaines. Elles représentent, dans un périmètre de 10 à 15 kilomètres, une alternative efficiente à la voiture individuelle pour les mouvements pendulaires. Mais elles permettent aussi pour les populations des déplacements doux vers les espaces naturels et les zones de loisirs limitrophes, le littoral et ses plages. Cette alliance des territoires en faveur de mobilités alternatives à l'autosolisme, économiquement soutenables, repose sur la coordination des acteurs et l'interconnexion des réseaux.

À ce titre, des travaux sont actuellement menés pour organiser la fusion de lignes de bus interurbaines avec le réseau de transport métropolitain, notamment au niveau des terminus des lignes de tramway et des futures lignes de Bus à Haut Niveau de Service.

Ils visent à renforcer le cadencement des trains express régionaux qui relient les gares de Nîmes, Lunel, Baillargues, Montpellier, Sète et Agde, mais aussi à coordonner leurs horaires d'arrivées avec ceux des lignes de tramway ou de bus qui les desservent afin d'optimiser les déplacements des usagers. La mise en œuvre progressive d'une gouvernance à l'échelle de l'aire d'attractivité montpelliéraine doit enfin permettre de définir et de mettre en œuvre avec les structures intercommunales voisines – le Département de l'Hérault et la Région Occitanie – un réseau d'aires de co-voiturages intégré dans le maillage des transports collectifs urbains et interurbains.

C'est aussi dans ce cadre que sera mis en service à l'horizon 2026 un Car à Haut Niveau de Service à destination des villes de Lodève, Clermont et Gignac, assurant ainsi la liaison avec le réseau de transport métropolitain. Ce système de transport vertueux est avant tout destiné aux mouvements pendulaires domicile-travail mais il a aussi vocation à permettre un tourisme décarboné, de proximité, vers les gorges de l'Hérault, le Pont du Diable et le site de Saint Guilhem le Désert, grâce à un système complémentaire de location de vélos à assistance électrique positionné sur le futur Pôle d'Echanges Multimodal de Gignac.

Une opération TER à 1€ sur les temps forts M28

Pour l'année capitale, l'offre des Trains Express Régionaux s'adaptera spécifiquement à la programmation 2028. Ainsi, pour accéder aux villes d'Agde, Marseillan Plage, Vias, Sète, Lunel, Lunel Viel, Baillargues, et Frontignan situées sur le territoire de la candidature, deux offres seront spécifiquement renforcées par la Région Occitanie : pour les grandes dates, AvantagiO' qui permet de voyager à 1€, et ÉvasiO' Culture, tarification avantageuse pour coupler son déplacement avec la visite d'un lieu culturel.

→ Quelle est la capacité d'accueil de la ville en termes d'hébergement des touristes ?

L'année 2021 a été marquée à Montpellier par l'inauguration de l'hôtel cinq étoiles Richer de Belleval dans un hôtel particulier du XVIIe siècle. Ancien Hôtel de Ville de Montpellier, il accueille également un restaurant gastronomique et une fondation d'art contemporain proposant expositions temporaires et une collection d'œuvres contemporaines permanentes intégrées à l'architecture du bâtiment. Trois ans plus tôt s'ouvrait le Belaroïa, littéralement « bijou » en occitan, qui abrite un hôtel quatre étoiles « Golden Tulip » et un hôtel trois étoiles « Campanile », dans le quartier gare : l'offre hôtelière continue donc de s'étoffer à Montpellier.

Avec une capacité hôtelière de plus de 6 400 chambres d'hôtels et appartements de résidences hôtelières, Montpellier offre un large choix en matière d'hébergement : de l'hôtellerie de chaîne, au charme de l'ancien, de l'hôtel économique aux hôtels 5*, l'hôtellerie montpelliéraine est en capacité de répondre à tous les besoins. Avec cent établissements - 82 hôtels et 18 résidences - le territoire couvre l'ensemble des catégories : 2 établissements 5*, 13 établissements 4*, 44 établissements 3*, 21 établissements 2*, et 19 établissements non-classés ou classés 1*. À horizon 2028, le territoire pourra aussi compter de nouveaux établissements, des hôtels classiques comme ceux installés près de la gare Sud de France ou le quartier Port Marianne, aux établissements les plus innovants comme les résidences de *coliving* qui se développent actuellement dans le quartier de la cité créative ainsi qu'au nord de la ville de Montpellier, et dans un ancien cinéma du cœur de ville.

Dans les prochains mois, deux auberges de jeunesse viendront remplacer celle qui devenait désuète en cœur de ville pour prendre place dans l'hyper centre, à proximité de la gare Saint-Roch et de la place de la Comédie. Avec les quelques 8 000 meublés proposés en location saisonnière et les vingt campings situés à proximité de Montpellier, ces auberges de jeunesse parachèvent l'offre d'hébergement sur le territoire.

M28 peut par ailleurs s'appuyer sur l'abondante offre des territoires de la candidature. En dehors de la Métropole, le territoire compte 64 hôtels et résidences pour un total de près de 4 000 chambres à moins de 30 minutes du cœur de ville. À cette offre, il faut aussi ajouter celle que propose une ville comme Sète qui abrite, à elle seule, quinze hôtels en 2* et 3* soit 511 chambres, ou celle d'Agde avec 21 hôtels et 5 résidences hôtelières (1 173 logements dont 577 chambres et 596 appartements).

Capacité d'accueil de l'Hérault

915 000
lits touristiques

209 000
lits en hébergements marchands

706 000
lits en résidences secondaires, soit :
129 800 résidences françaises et **11 400** résidences étrangères

Une offre touristique diversifiée

L'offre touristique du territoire est plurielle et tend à répondre aux différentes typologies touristiques : tourisme d'affaires ou d'agrément, clientèle itinérante ou sédentaire, amatrice de tourisme urbain ou d'espaces de respiration, de patrimoine et de nature, en séjours individuels ou en groupe.

Depuis le 14 mars 2022, elle est **labellisée Vignobles & Découvertes** grâce à l'importance de son patrimoine historique, architectural et vernaculaire, la qualité et la diversité de son art de vivre et de sa convivialité, la pluralité des acteurs (viticulteurs, restaurateurs, maîtres de caves mais aussi œnologues et scientifiques spécialisés dans la culture et la chimie des vins).

Cette reconnaissance repose aussi sur un travail d'animation et de partenariat avec les professionnels de ce secteur et de l'hébergement, mais aussi les structures intercommunales voisines associées à la candidature. Elle aboutit à une mise en réseau des vignobles, des lieux de résidences et de dégustation via des modes de déplacements actifs (chemins de randonnée, pistes cyclables, pistes VTT) qui constituent une offre associant **tourisme urbain, gourmand et de pleine nature.** Elle renforce le rôle de la capitale languedocienne comme point de départ de séjours de courte et moyenne durées permettant une découverte durable et décarbonée des terroirs viticoles métropolitains de qualité, mais aussi des crus renommés du Pic Saint-Loup et de la Vallée de l'Hérault (Aniane, Montpeyroux).

Fréquentation

52 millions
de nuitées touristiques en 2019*

L'Héraut représente
26 %
de la fréquentation touristique en Occitanie

Le schéma des sports de pleine nature crée des continuités de cheminements doux qui relient le cœur métropolitain aux **grands itinéraires européens cyclables** (V8, V84, V60 et V70) ou **pédestres** (653, GR60, GR78).

Il offre un tourisme lisible, balisé, accessible à tous, structuré par des étapes confortables et adaptées aux attentes de l'ensemble des publics, qui s'affranchit des saisonnalités. Enfin, l'étude récemment lancée avec les Voies Navigables de France et l'ensemble des collectivités et groupements concernés pour maintenir la coexistence des activités fret et navigation touristique du Canal du Rhône à Sète et connecter le canal à ses territoires, structurer l'offre touristique de loisirs liée à cette infrastructure, participe également à cette dynamique de valorisation du grand bassin de vie montpelliérain.

Répartition par saison

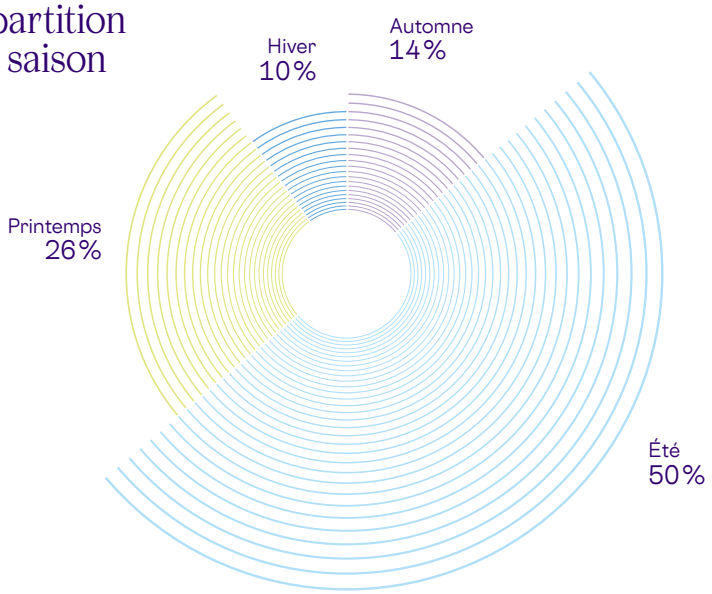

38

En termes d'infrastructures culturelles, urbaines et touristiques, quels sont les projets (y compris les projets de rénovation) que votre ville prévoit de réaliser dans le cadre de l'action « Capitale européenne de la culture » d'ici l'année pour laquelle le titre est décerné ?

Cf. tableau page suivante.

* Sources : Hérault Tourisme 2019.

		Budget d'investissement	Livraison
Patrimoine, savoirs, connaissance			
Extension du Musée Fabre	Extension du Musée Fabre pour écrire une nouvelle page de son histoire et du développement de ses collections autour de nouvelles donations contemporaines.	15 M€ (phase 1)	2028
Restauration des collections scientifiques / Jardin botanique - programmes UNESCO	La démarche d'inscription de Montpellier dans les programmes UNESCO s'accompagne d'une restauration du patrimoine matériel et immatériel relatif à l'histoire scientifique de Montpellier : jardin des plantes, herbier, conservatoire d'anatomie. La restauration du jardin botanique marque ainsi la première phase.	10,3 M€	2026
Institut de l'Histoire de la France et de l'Algérie	L'Institut de l'Histoire de la France et de l'Algérie : un lieu d'intérêt national destiné à incarner la mémoire vivante des relations franco-algériennes, et plus largement des coopérations Afrique/France.	31 M€	2028
Centre de Conservation et d'Étude et Site archéologique Lattara - Musée Henri Prades (Lattes)	Rénovation et extension du musée Henri Prades - Site archéologique de Lattara afin de mettre en valeur le complexe archéologique par l'aménagement d'un parcours archéologique et la création d'un Centre de Conservation et d'Étude métropolitain.	8 M€ - CCE 7,1 M€ - Site archéologique	2026 - CCE 2027 - site archéologique
Château de Montferrand (Grand Pic Saint-Loup)	Projet de conservation et de valorisation du Château pour en faire un lieu de rencontre autour du patrimoine.	1,3 M€	2028
Espace d'expositions autour de la scène sétoise (Sète)	Création d'un lieu d'exposition de valorisation des artistes de la scène sétoise.	5 M€	2027
Pôle Culturel (Mèze)	Rénovation de l'ancienne cave coopérative pour y installer un ensemble unique regroupant activités d'enseignement artistique, médiathèque et salle de spectacle.	10 M€	2027
Abbaye d'Aniane (Vallée de l'Hérault)	Restauration de l'ancienne chapelle et du cloître. Installation d'un village des métiers d'art.	3,1 M€ 300 000€	2025 2028
Hospitalité			
Domaine de Méric - Villa Bazille	Réhabilitation d'un domaine du XVIIIe siècle destiné à accueillir un programme de résidences artistiques en réseau avec plusieurs lieux de résidences européens.	7,8 M€ (bâtiment) 7 M€ (parc)	2027
Hôtel d'Aurès, centre culturel et Ancien palais épiscopal, résidences danse	Ouverture d'un lieu mixte composé d'espaces de bureaux dédiés à l'ingénierie culturelle, espaces de travail pour des artistes en résidences et espaces de diffusion et de rencontres avec les publics.	5 M€ (phase 1)	2027
Hôtel des Postes - L'Atelline (Juvignac)	Projet de restructuration de l'ancien Hôtel des Postes de Juvignac pour y accueillir L'Atelline, atelier d'activation de l'espace public par l'art et le spectacle vivant.	1,3 M€	2025
Carré Sainte-Anne	Rénovation de l'église Sainte-Anne qui accueillait jusqu'en 2014 de grandes expositions, pour en faire un centre d'art contemporain.	2,5 M€	2025
Villa Salis (Sète)	Restauration d'une ancienne demeure sétoise qui sera demain un grand lieu de résidences artistiques sur le Mont Saint-Clair.	5 M€	2027
Jeunesse			
Mille formes	Plus de 1 000 m² dédiés à l'accueil d'un centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans, imaginé en partenariat avec le Centre Pompidou, deuxième du genre en France après l'initiative portée par Clermont-Ferrand.	1,5 M€	2025
Transformer la ville			
La maison du projet - Échelles de la Ville	Lieu dédié à la valorisation et à la compréhension de la fabrique de la ville contemporaine autour de maquettes, expositions sur l'architecture et la construction, ateliers participatifs. Lieu d'encapacitation des citoyens sur les questions d'aménagement urbain.	1,5 M€	2024
Requalifications culturelles à la Mosson	Deux sites emblématiques du quartier, le stade de la Mosson et le domaine Bonnier de la Mosson, seront requalifiés et intègreront des fonctionnalités culturelles.	10 M€ (phase 1)	2027
Z.A.C. Est (Sète)	Installation d'une sculpture monumentale, ISIS de Robert Combas, emblème artistique de la candidature à Sète.	10 M€	2028
Villa Laurens (Agde)	Ouverture d'une villa Art nouveau entièrement restaurée proposant une programmation autour des croisements entre arts et nature, et mettant en lumière les filières des métiers et artisanat d'art. Elle sera reliée au cœur de ville d'Agde par une passerelle.	4,5 M€ (passerelle)	2026
Parc d'artillerie (Lunel)	Réhabilitation du parc d'artillerie de Lunel en vue de sa transformation en tiers-lieux à vocation culturelle.	5 M€	2027
Total		152,2M €	

Partageons nos imaginaires
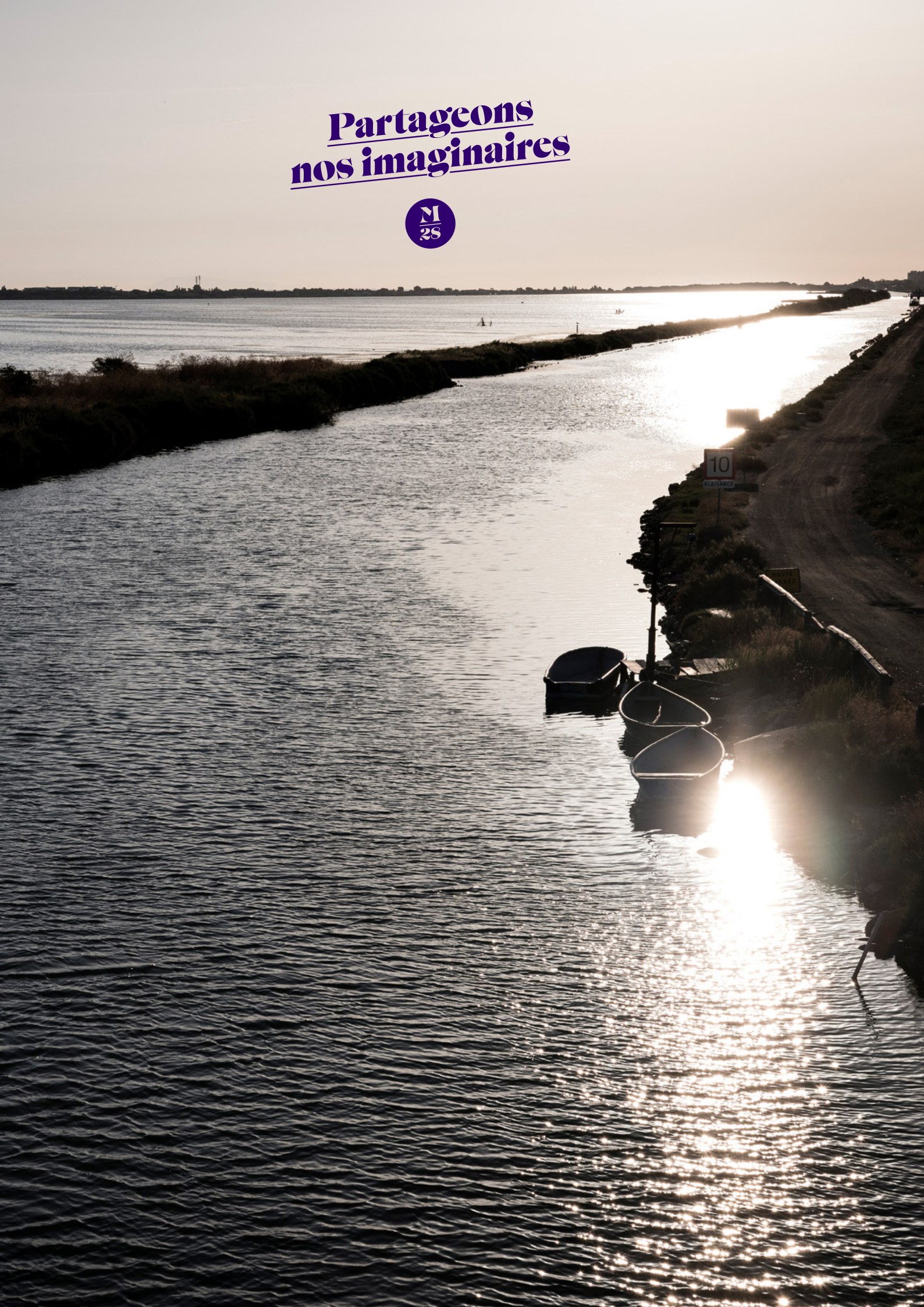
M 28